

L'église Saint-Liphard et  
la tour Manassès de Garlande  
à Meung-sur-Loire

Jean MESQUI





La petite ville épiscopale de Meung-sur-Loire possède un ensemble monumental remarquable, composé par la collégiale Saint-Liphard, le clocher et la tour maîtresse épiscopale qui constituent son massif occidental ; ils forment un triptyque offrant un contrepoint au château bâti un peu plus haut par l'évêque Manassès de Seignelay. Rapidement étudié avec sa tour par Jean Vallery-Radot lors du Congrès archéologique de France en 1931, cet ensemble complexe mérite qu'on y consacre une attention plus soutenue, d'autant que des investigations archéologiques menées en 1991 et en 2000, puis des relevés archéologiques et architecturaux détaillés menés par nos soins les éclairent d'un jour nouveau <sup>1</sup>.

## L'HISTORIQUE

### *Du monastère à l'église collégiale*

L'étymologie du lieu, *Mag-dunum*, ne laisse aucun doute sur son origine proto-historique<sup>2</sup> ; il s'agissait d'un site de traversée de la Loire par un faisceau d'itinéraires antiques. Si l'on en croit la tradition rapportée par les *Acta sanctorum*, le site, abandonné après les invasions des « Vandales » (probablement les grandes invasions du début du V<sup>e</sup> siècle), aurait été choisi comme refuge par un notable nommé Liphard pour créer un ermitage, probablement au tout début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>. Cet ermitage était devenu au début du IX<sup>e</sup> siècle un monastère dont l'église était dédiée à saint Liphard ; l'empereur Charlemagne en avait investi l'évêque d'Orléans Théodulphe<sup>4</sup>.

Après la révolte du roi des Lombards Bernard d'Italie en 817, Théodulphe qui avait pris son parti contre Louis le Pieux, fut déposé et relégué dans un monastère, comme d'autres évêques conjurés ; le comte d'Orléans Matfrid, qui figurait parmi les plus grands dignitaires du palais, profita sans doute de cette disgrâce épiscopale pour se faire attribuer le monastère Saint-Liphard<sup>5</sup>. Quelques années plus tard, ce fut au tour de Matfrid de tomber en disgrâce, alors que Théodulphe, lui, retrouvait la faveur impériale ; les évêques d'Orléans récupérèrent alors, de façon définitive, la possession du monastère<sup>6</sup>.

La présence de celui-ci ne fit sans doute que renforcer le rôle de point de traversée joué par Meung, et les rois carolingiens y faisaient halte de temps à autre : ainsi, en 861, Charles le Chauve y passa, en provenance d'Oissel (Seine-Maritime), pour y rencontrer le puissant comte de Blois Robert le Fort, et l'année suivante, avec son épouse, il y fixa rendez-vous à leur fils Charles pour tenter de le raisonner dans ses tentatives de révolte. Plus tard, le roi Eudes séjourna au monastère en 890 ; il y convoqua un synode épiscopal l'année suivante<sup>7</sup>.

Dès les années 1020, ce monastère était devenu un chapitre de chanoines séculiers prébendés dépendant directement de l'évêque d'Orléans, puisqu'à cette époque l'évêque Odolric aurait donné aux moines de Micy, avec l'accord du chapitre de Saint-Liphard, une prébende canoniale<sup>8</sup> ; en tout cas, le chapitre existait en 1068, puisque cette année-là le roi renonçait à son droit de voirie sur la petite localité de Oinville en Beauce, au bénéfice du chapitre qui la pos-

1- Vallery-Radot 1931 est la seule notice sérieuse consacrée au complexe monumental ; on y ajoutera cependant les quelques pages consacrées par Florence Juin au clocher dans Juin 2002, p.20-27. Voir Baratin 1991 pour la fouille à l'extérieur du clocher, et Mataouchek-Lallet 2000 pour un diagnostic archéologique et une fouille de la tour Manassès de Garlande.

2- Sur l'étymologie de Meung, voir Soyer 1979, p.12-13. Sur les voies antiques, voir Gauthier 1943 ; Soyer 1971 ; *Les voies antiques de Meung* ; Millière 2007-2008. Voir carte dans Mesqui 2014.

3- *Acta Sanctorum*, p.291-295.

4- *Capitularia episcoporum*, p.115-116 : «*cænobia, quæ nobis ad regendum concessa sunt*».

5- *Formulæ Imperiales*, p.321-322. Sous son règne, en 822, le monastère disposait d'un avoué, un certain Odolmar : voir Mesqui 2015. Sur le comte Matfrid voir l'article fondamental de Depreux 1994, en particulier p.344-353. Voir aussi Heil 1999, p.47.

6- En 840-843, un diplôme de Charles le Chauve confirmant les biens de l'église d'Orléans cite la *Cella Sancti Liphardi* (*Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, n°33, p.64). En 851, un autre diplôme du même empereur confirme que la *villa* de Terminières a été transférée par l'évêque Ay de l'«*abbatia sancti Liphardi*» au chapitre de Sainte-Croix (*ibidem*, n°35, p.69).

7- En 859, un diplôme de Charles le Chauve est signé au monastère de Meung (*Actes Charles le Chauve*, I, 543). **861** : *Annales de Saint-Bertin*, année 861, p.86. **862** : *ibidem*, année 862, p.91. **890** : *RHF*, IX, p.454. **891** : *RHF*, IX, p.316 ; p.458.

8- Référence dans *Gallica Christiana*, t.VIII, p.1435. La date fournie est la trente-septième année du règne de Robert II, soit 1024. Jarossay 1902, p.147, fournit faussement la date de 1030 en se référant à Guyon 1647, p.327.

10- Cart. chap. St-Liphard, n°7 et 8 : chartre de Jean, évêque d'Orléans (1096-1125) attribuant au chapitre les revenus de tous les étaux de bouchers établis au marché de Meung qui lui appartenaient, depuis le mur du cloître jusqu'à la sortie du marché (« *a muro claustrum usque ad exitum fori ex omni parte constitutum* »); confirmation par le pape Innocent II en 1141. On peut se demander si ce don ne fut pas consécutif aux événements de 1103, afin de permettre la reconstruction de l'église.

11- Sur toute cette partie, voir l'article que j'ai consacré à la famille de Meung, où est analysée en détail l'évolution des rapports entre les évêques et leurs vassaux : Mesqui 2015. Ceci me dispensera de fournir ici l'ensemble des sources, citées dans cet article.

12- « [Louis VI] se rendit célèbre également en apportant l'aide des armes à l'église d'Orléans. Léon, homme noble du *castrum* de Meung, vassal de l'évêque d'Orléans, en avait accaparé aux dépens de cette église la plus grande partie, et s'était emparé de la seigneurie d'un autre *castrum*. D'une main forte, Louis le réprima ; il l'assiégea dans ce même *castrum* avec beaucoup d'autres. Une fois le *castrum* pris, Léon se réfugia dans l'église proche de sa maison, qu'il mit en défense ; mais, le fort fut subjugué par plus fort que lui, et Léon fut accablé par les flammes et les armes. Et il ne paya pas seul le prix de son excommunication, prononcée depuis longtemps ; car lui-même et près de soixante de ses compagnons, entourés par les flammes, se jetèrent de la tour. Percés par les pointes des flèches et les lances dressées, ils exhâlèrent leur dernier soupir, et transmirent dans la douleur leurs âmes aux enfers » (traduction par nos soins de Suger, chap.6, p.20-21, Luçaire 1890, p.15 ; Waquet, p.28-29).

13- Cart. Chap. St-Liphard, Acta Sanctorum - Junii, p.294-296.

14- 1171 : Cart. chap. St-Liphard, n°4 : "*Praeterea in loco ubi canonicorum capitulum exstiterat, ubi etiam duas domos proprias proximam habuerat ecclesia, turrim meam et mansionem turri adjunctam aedificavi*".

sédait<sup>9</sup>. Comme tous les chapitres séculiers, celui-ci était implanté dans un quartier environnant l'église collégiale, le Cloître (*claustrum*) que l'on trouve mentionné à la charnière des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles (fig.2)<sup>10</sup>.

Ce dernier était entouré d'un mur, et coïncidait probablement avec le *castrum* mentionné en 1103, lorsque l'évêque Jean dut faire appel au roi Philippe I<sup>er</sup> et à son fils le prince héritier Louis pour en reprendre le contrôle sur son vassal Léon II de Meung, lointain héritier des avoués de l'abbaye carolingienne<sup>11</sup>. La relation des hauts-faits du prince Louis par Suger met en scène ce vassal rebelle, qui aurait accaparé également

un autre *castrum* épiscopal - dont le nom n'est pas donné, tentant de défendre le *castrum* magdunois depuis la maison qu'il possédait à l'intérieur de l'enceinte fortifiée au nord de l'église (fig.2), puis se réfugiant dans le clocher de l'église collégiale lorsque l'enceinte eut été prise par les troupes royales<sup>12</sup>.

Celles-ci mirent le feu à l'église et à son clocher, obligeant les défenseurs à se jeter de son sommet pour échapper aux flammes et finalement s'empaler sur les lances ennemies.

Dès octobre de l'année suivante, l'église fut solennellement reconsacrée par Raoul,

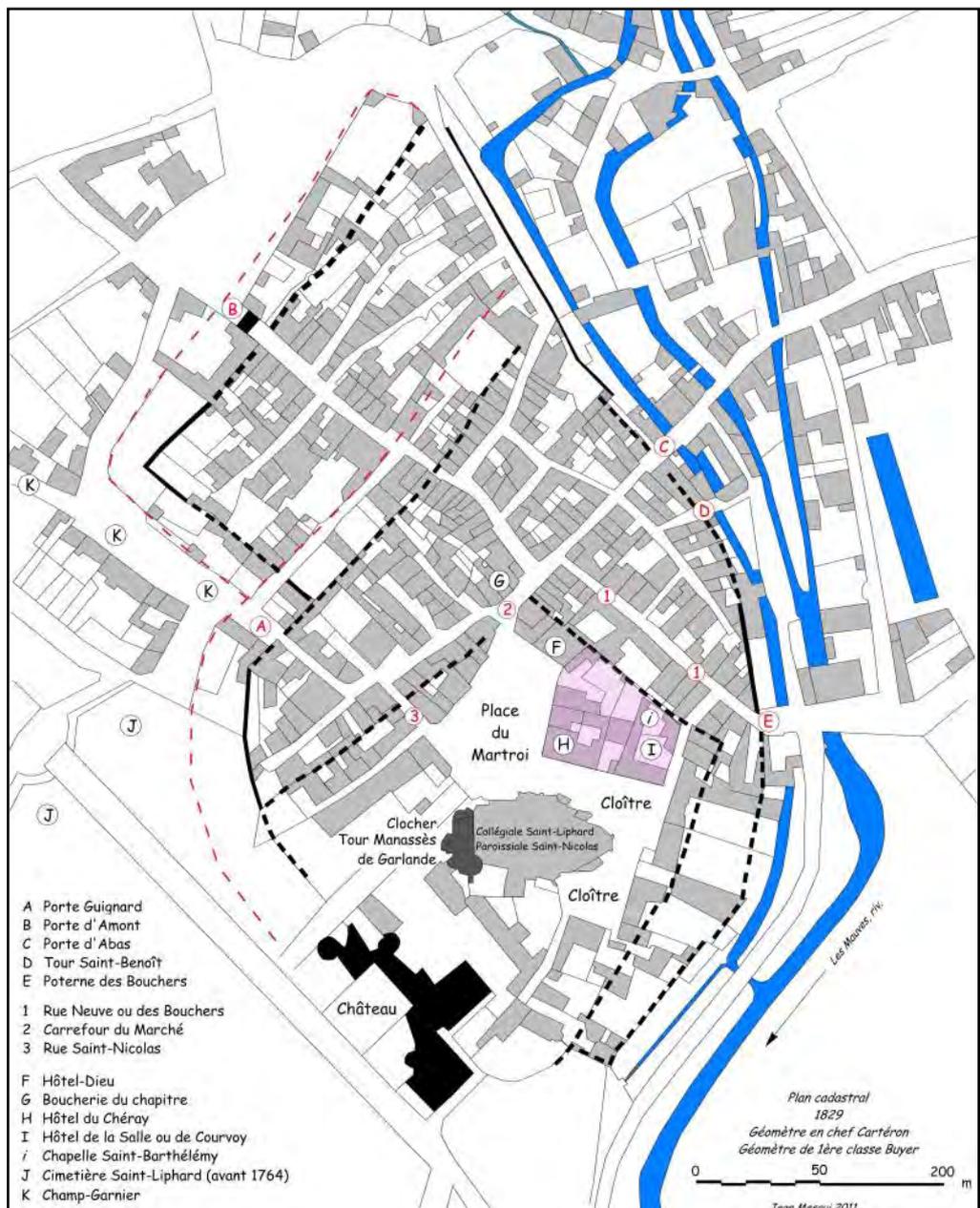


Fig. 2. Plan cadastral de la ville en 1829. On n'a pas rectifié le tracé du plan du château, ni celui de la tour Manassès de Garlande, malgré leur caractère assez fantaisiste, car ils ont l'avantage de montrer l'emprise des bâtiments annexes aujourd'hui disparus. La première enceinte coïncidait probablement avec le mur du Cloître. (J.Mesqui 2013)

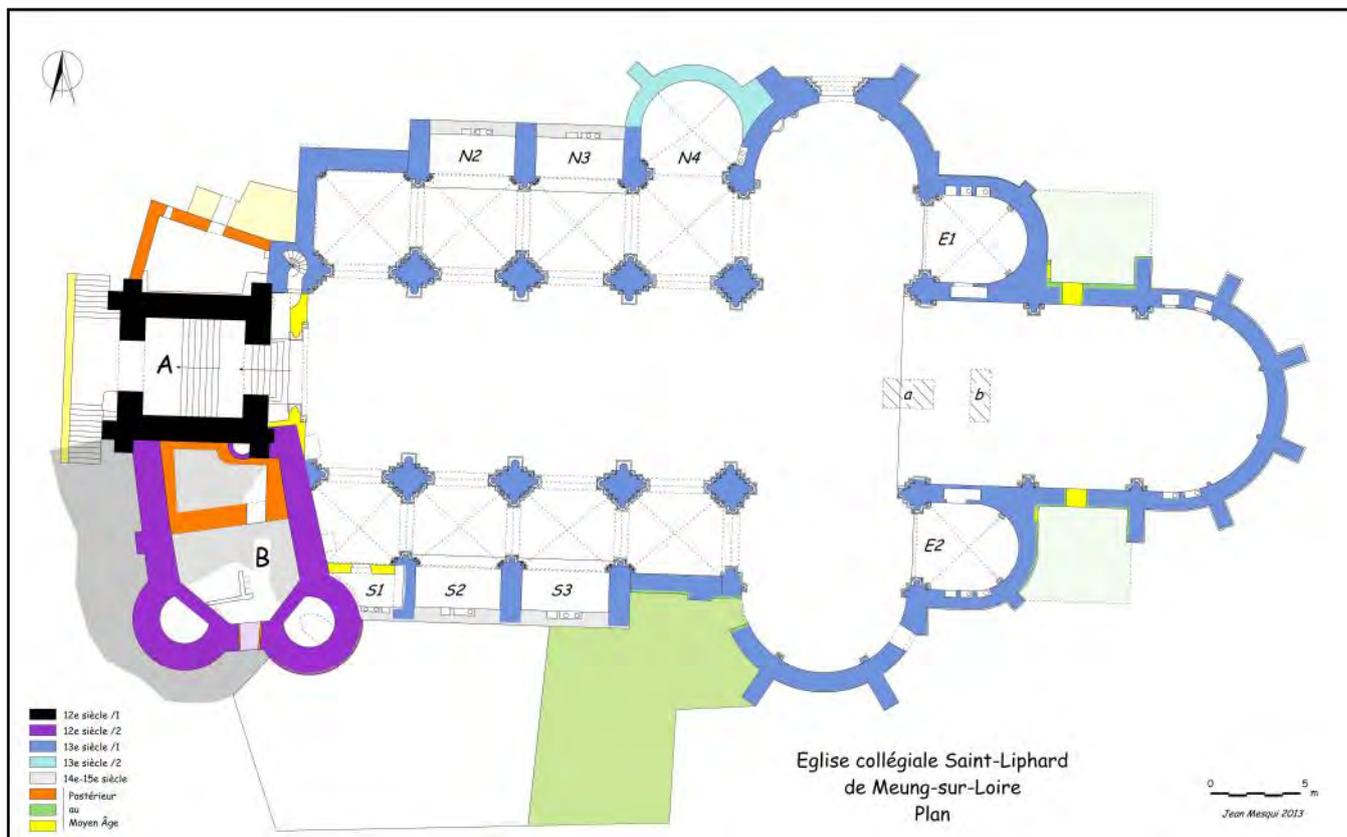


Fig.3. Plan de l'ensemble constitué par l'église, le clocher et la tour Manassès de Garlande, au niveau du rez-de-chaussée bas de l'église (relevé et dessin J. Mesqui 2013)

archevêque de Tours, Galon, évêque de Paris, Jean, évêque d'Orléans, et Chrétien, abbé de Saint-Mesmin ; les reliques de saint Liphard, qui avaient été transportées la veille à l'église paroissiale de Saint-Pierre hors les murs, furent alors replacées dans leur caveau originel.<sup>13</sup> Cependant, en dépit de cette remise au pas du vassal magdunois, la véritable reprise en main de la seigneurie par l'évêque n'intervint que sous Manassès de Garlande (1146-1185), qui imposa pacifiquement son pouvoir sur le puissant successeur de Léon II, Bouchard de Meung, seigneur du Chéray et de la Ferté-Avrain en Sologne, en mettant sous contrôle ses prétentions fiscales, et en reprenant, au moins partiellement, les prérogatives banales sur l'agglomération en cours de développement.

#### *De la tour et résidence de Manassès de Garlande aux prisons de l'évêque*

Deux actes, l'un de 1162 et l'autre de 1171, prouvent que Manassès ne se contenta pas de cette réappropriation seigneuriale ; il bâtit une tour et une résidence (*mansio*) accolée à la tour, à la place de deux maisons appartenant au chapitre et situées dans l'emprise du cloître<sup>14</sup>. Dans la tour elle-même, il possédait une chapelle dont il institua en 1162 la desserte par un prêtre doté d'une

demi-prébende capitulaire<sup>15</sup>. Cette tour mentionnée par les deux actes a été identifiée par Marcel Charoy à l'édifice appelé aujourd'hui « Tour Manassès de Garlande », accolé au clocher ; l'identification, reprise par Jean Vallery-Radot puis l'ensemble des auteurs, mérite d'être révisée, comme on y reviendra, mais il ne fait en tout cas aucun doute que l'ensemble résidentiel de Manassès de Garlande formait le massif occidental de l'église, comprenant la tour Manassès et le clocher lui-même, en partie ou totalité (fig.3).

Ceci est confirmé par la donation que fit en 1204 l'évêque Hugues de Garlande au chapitre. Il concéda au chapitre une maison située dans le Cloître, voisine de « ses maisons » ; il l'avait achetée des héritières d'un certain Gilon Morin, et le don s'effectua sous condition qu'elle soit affectée à vie à son neveu Hugues, chanoine et chevecier du chapitre, en location annuelle<sup>16</sup>. Le pluriel employé pour désigner « les » maisons de l'évêque ne donne aucune indication réelle sur le fait qu'il y en eût plusieurs : il s'agit, en fait, d'une locution employée de façon générique dans la diplomatie de l'époque pour désigner la résidence au sens large d'un prince, ecclésiastique ou laïc.

15- *Documents orléanais*, p.401-403 : « *in capella turris divina* » ; « *in capella turris que mea est* ». Manassès de Garlande institue une demi-prébende pour un prêtre ; celui-ci célébrera chaque jour une messe dans la chapelle de la tour pour le salut des rois, des évêques d'Orléans, des chanoines de Meung, et de tous les chrétiens. De plus, le 2 juin, date du décès de son oncle Étienne de Garlande, une fois chantées les vigiles par le prêtre, et lus les psaumes par le maître des écoles et les écoliers dans la chapelle de la tour, une messe sera chantée par l'ensemble du chapitre de l'église dans la chapelle. Après le décès de l'évêque, chaque année le jour anniversaire, les mêmes cérémonies seront organisées ; et le deuxième jour de chaque semaine, une fois la recommandation des fidèles faite dans le chapitre, le prêtre y célébrera l'Eucharistie pendant la sainte messe. De plus, l'évêque décrète qu'à son décès, tous les ornements qui seront trouvés dans la chapelle de la tour qui est sienne, seront donnés à l'église Saint-Liphard.

16- *Cart.chap. St-Liphard I*, n°11 : « *domus que est in claustro Sti Liphardi vicina domibus nostris* ».

17- Gestes évêques Auxerre, p.234-235.

18- En mars 1269 n.st., Eschivat de Chabonais, comte de Bigorre, choisit Meung pour signer un acte de confirmation du don à sa demi-sœur Marie de Courtenay de la moitié du comté de Bigorre s'il venait à décéder sans enfants. L'acte nous apprend que la signature eut lieu « dans les maisons de l'évêque, dans la chapelle supérieure ». Bien que ceci puisse formellement s'appliquer à la chapelle mentionnée en 1162, on préférera néanmoins la considérer comme située au château. [« *Que omnia et singula supradicta, sicut superius sunt expressa, et donationes predictas quas sorori mee predictae feci in castro quod dicitur Meun sur Loire, in domibus episcopi, in capella superiori, »] (Merlet 1857, p.318, n°X).*

19- En août 1395, des lettres de rémission sont accordées au poitevin Jean Chanceau, geôlier de la prison épiscopale, qui avait trouvé « d'aventure » une tasse en argent dans la cour située au-dessous du château de Meung, où il avait bu nuitamment avec des compagnons quatre ans auparavant, et s'était enfui en la gardant par devers lui (*Documents concernant le Poitou*, p.205). Les prisons se trouvaient donc dans cette cour, c'est-à-dire près de l'église.

20- Mirot 1913, p.214-215.

21- Minutes de Jean Lepicotte ; Arch.dép.Loiret, fonds Jarry, 2J 2461.

22- Voir Binet – *Dialogues*, folio 19, folio 49 verso.

23- BnF, ms 18159, f°385 verso, et 396 recto/verso. Analyse sommaire (sans le détail du texte) dans *Arrêts du Conseil d'État sous Henri IV*, n°1577.

24- Portalis – Beraldi 1880, p.266-274. Vue publiée dans Charoy 1908, p.155, et dans *Meung-sur-Loire. La Belle Histoire*, p.59.

25- Archives municipales de Meung-sur-Loire, 2 J 1764, et SN3. Cité par Charoy 1908, p.116.

26- « C'est enfin pour prémunir contre toute surprise les visiteurs que pourrait envoyer le Comité, que je crois devoir constater ici qu'un porc est seigneur est maître dans cette tour qui fut témoin des exploits de ce monarque devenu immortel dans la mémoire du peuple français par la promulgation de plusieurs chartes communales, et vit tour à tour flotter à ses meurtrières et l'odieux Léopard que Salisbury promenait dans nos provinces désolées et la bannière rebelle du calviniste Condé », remarquait, non sans hu-

Dès le début du XIII<sup>e</sup> siècle cependant, cet ensemble résidentiel était passé de mode, ou en tout cas jugé insuffisant par l'évêque Manassès de Seignelay ; durant son épiscopat, entre 1207 et 1221, cet évêque bâtit le château de Meung, qui domine de sa masse la collégiale, le clocher et la tour Manassès de Garlande, et le chroniqueur justifiait cette décision par le fait que Manassès de Seignelay n'aurait eu aucune résidence digne d'un évêque à Meung<sup>17</sup>. Dès lors, le destin de la tour Manassès de Garlande était probablement scellé, mais on ne peut garantir qu'elle ait été abandonnée par l'évêque immédiatement<sup>18</sup>.

L'époque à partir de laquelle elle fut utilisée comme « prisons de l'évêque » n'est pas connue ; mais un faisceau d'indices concourt à penser que cette utilisation remonte au moins à la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et sans doute même au-delà<sup>19</sup>. Il ne fait pour moi aucun doute que ce fut en ce lieu que le chancelier Nicolas d'Orgemont, convaincu de trahison, fut transféré secrètement par l'administration royale le 18 juillet 1416 ; un chanoine de Notre-Dame de Paris fut envoyé par le chapitre pour s'enquérir des conditions d'incarcération, et revint en indiquant que d'Orgemont était dans une prison très dure (« *artior carcer* »). Il ne résista d'ailleurs pas au traitement qui lui était fait, et décéda en prison en septembre de cette année<sup>20</sup>. C'est ici également que François Villon passa un été au fond de la « fosse », au pain sec et à l'eau, ce dont il se plaignit amèrement dans ses poèmes, comme on y reviendra. Plus tard, un très intéressant document notarié de 1472 met en scène deux prisonniers qui s'échappèrent de leur prison dans l'église Saint-Liphard – probablement en passant par les grandes baies du clocher, et y trouvèrent asile : ils finirent par s'en échapper nuitamment, mais seul l'un d'eux réussit à quitter la ville. L'autre y demeura et se réfugia à nouveau dans l'église pour y trouver asile ; il n'en sortit qu'après avoir fait appel en la cour de Parlement, ce qui suspendait toute application éventuelle de la question<sup>21</sup>.

Un siècle plus tard, en 1579, le chanoine Jacques Binet, cherchant à identifier la tour de Manassès de Garlande, écartait la « tour des prisons », ne concevant pas qu'elle ait pu changer de destination depuis sa construction ; il se trompait sur le premier point, mais confirmait ainsi sa localisation<sup>22</sup>. Enfin, parmi les documents attestant de l'usage de la tour Manassès comme prison, on citera ici l'arrêt du Conseil d'État du 27 octobre 1594, qui faisait suite aux destructions occasionnées par les guerres de

la Ligue dans l'Orléanais, autorisant l'évêque à utiliser certains fonds levés pour le canal de Loire pour réparer ses possessions, au vu du « procès-verbal de la visitation faite des ruines et desmolitions, brulemens des maison, escuiries, prisons et autres commoditez de la basse-cour du chasteau de Meun »<sup>23</sup>. Il est probable que les prisons eurent fort à souffrir ; on ignore si elles furent rétablies totalement.

En tout cas, la « Première vue de Meung sur Loire » gravée par Charles Campion en 1773<sup>24</sup>, montre que la tour Manassès était dès cette époque dépourvue de toiture externe ; on verra néanmoins plus loin que des toitures internes en appentis y furent aménagées. Décrétée bien national à la Révolution, elle fit l'objet avant sa vente d'un inventaire par la municipalité en septembre 1790 ; on y trouvait encore la salle d'audience de la justice de l'évêque avec le parquet, l'auditoire et les bancs scellés aux murs, ainsi que les prisons avec leurs « fermetures de portes de bois et de fer » et des barreaux de fer aux fenêtres<sup>25</sup>. Le bâtiment fut vendu en même temps que le château, le 28 mars 1791, à Jacques-Jean Le Couteulx de Molay, trésorier de la Caisse de l'Extraordinaire à Paris, déjà propriétaire du château de la Malmaison à Rueil.

La tour Manassès de Garlande n'était plus qu'une dépendance du château de l'opulente famille. Si l'on en croit le vicaire Doucheny qui décrivait l'église en 1845, elle servait alors de... porcherie<sup>26</sup>. Elle n'a été classée monument historique que le 8 septembre 1988, mais elle n'a bénéficié d'aucun travaux jusqu'aux années 2000-2002, lorsque la commune de Meung a récupéré la propriété et la gestion du monument<sup>27</sup>. Elle est aujourd'hui fermée au public.

### *L'église et le chapitre jusqu'à la fin de l'Ancien régime*

Si l'on revient à l'église elle-même (fig. 4), les sources d'archives sont muettes sur tout événement la concernant – à commencer par sa reconstruction au XIII<sup>e</sup> siècle – jusqu'aux Guerres de religion. Elle avait une double fonction : celle de collégiale pour le chapitre sous l'invocation de saint Liphard, et celle de paroissiale pour les habitants de la ville intra-muros, sous l'invocation de saint Nicolas (patron des bateliers et des franchissements de rivière). Aujourd'hui libérée de toute partition interne (fig.29), à l'exception du mur de la première chapelle latérale sud-ouest sans doute ajouté en 1864<sup>28</sup>, l'église était séparée en deux parties jusqu'à la



Fig.4. Vue de l'église prise depuis le nord-ouest au début du XXe siècle (cl. .C. Enlart, Médiathèque du Patrimoine)

Révolution. Le chœur liturgique réservé au chapitre comprenait l'abside, les deux travées droites — dans la première était installé l'autel à saint Liphard <sup>29</sup>, la croisée du transept, ainsi que deux chapelles adventices situées de part et d'autre du chœur aujourd'hui détruites <sup>30</sup>. La croisée était isolée des deux bras du transept par des murs qui ne furent supprimés qu'à la Révolution, de même que le jubé construit à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle qui séparait la croisée du vaisseau central <sup>31</sup>.

Les paroissiens avaient à leur disposition ce vaisseau central et les bas-côtés pour le culte : l'autel paroissial dédié à saint Nicolas se trouvait contre la pile sud-ouest de la croisée du transept, alors qu'un autel dédié à saint Genou se trouvait contre la pile nord-ouest ; s'y ajoutaient les chapelles latérales et les autels annexes, portant au total le nombre d'autels à quinze <sup>32</sup>. La restauration de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en a restitué au total huit.

Enfin, une fonction importante était celle du culte des reliques de saint Liphard, qui faisait l'objet d'un pèlerinage. Il est probable que c'est pour assurer le circuit de vénération des reliques au travers du chœur sans pénétrer dans le secteur réservé de la croisée du transept, que des passages furent percés dans les parois des deux chapelles latérales du transept ; les pèlerins pouvaient ainsi traverser la première travée du chœur en longeant la sépulture. Ces deux passages ont

été murés côté chœur (fig.3), et transformés en placards <sup>33</sup>. La chapelle d'axe nord du transept était dédiée à saint André (aujourd'hui à saint Joseph), la chapelle sud à la Vierge de Pitié.

Si l'on revient à la chronologie de l'édifice, il semble qu'à l'occasion des deux prises d'Orléans et des environs par les Huguenots — la première en avril 1562 conduite par le prince de Condé, et la seconde en septembre 1567 sous le commandement du capitaine de la Noüe — l'église Saint-Liphard eut à subir les mêmes outrages que ses voisines. La prise de Meung le 7 mai 1562 s'accompagna d'un saccage de l'église <sup>34</sup> ; la tombe de saint-Liphard fut violée et ses ossements livrés au feu. L'épisode de 1567 fut apparemment plus destructeur, puisque les voûtes furent endommagées et la toiture totalement détruite, probablement par les flammes. D'après le *Martyrologe* de Saint-Liphard composé en 1740, les voûtes étaient réparées en 1570, et la couverture rétablie en 1576, grâce au prêt de 800 livres que fit alors le doyen du chapitre Augustin Grené <sup>35</sup>.

À nouveau, la ville fut prise par force le 22 mai 1590, cette fois par les Ligueurs ; la soldatesque se livra à de nouvelles profanations, « sacrilèges, meurtres et viollements », et les cloches furent descendues pour être fondues, à l'exception de la maîtresse cloche, appelée la Lipharde, qui se trouvait à Orléans pour être refondue <sup>36</sup>.

mour, le vicaire (Archives municipales de Meung, 7 J 18).

27- Voir Mataouchek-Lallet 2000 ; sur les travaux de restauration consécutifs menés par l'architecte en chef des monuments historiques Régis Martin, voir Médiathèque du Patrimoine, Dossier [2002/006/0005](#) (dossier documentaire de travaux exécutés).

28 Voir ci-après, note 95.

29- Le comte de Pibrac a retrouvé en 1866 les fondations de cet autel « en tuiles romaines », qu'il attribue au premier sanctuaire ; elles sont figurées dans son plan et sa coupe (Pibrac 1866).

30- Les deux chapelles d'axe étaient reliées latéralement au chœur par des couloirs transformés aujourd'hui en placards, probablement percés à une époque tardive.

31- Voir note 37.

32- Le chanoine anonyme de la *Notitia seu series dignitatum* indiquait, p.14 : saint Michel, saint André, saint Jacques, Notre-Dame de Pitié, sainte Madeleine, sainte Catherine, saint Liphard, saint Laurent, saint Martin, saint Benoît, saint Fiacre, saint Genou, saint Sulpice. À noter que le vicaire Doucheny indique que l'autel symétrique de Saint-Nicolas était dédié à saint Honoré, et non à saint Genou.

33- Foucher – *Saint-Liphard*, p.270-271.

34- De Pibrac 1866, p.211 (à partir d'un procès-verbal de 1709).

35- « Pendant les règnes de François 2 et Charles 9, à savoir de 1560 à 1569, les voûtes de l'église ont été rompues par les protestants, et toits et charpentes totalement anéantis. Puis à nouveau en 1590, lorsque la ville a été prise le 22 mai, les cloches ont été malheureusement emportées par les ennemis, à l'exception de la plus lourde, communément appelée Lipharde, qui avait été transférée auparavant à Orléans car elle était fendue. Finalement, la ville a été prise une dernière fois le 29 janvier 1593 par l'Amiral de Biron. Les voûtes ont été réparées en 1570. Les toits ont été restaurés en 1576, et Augustin Grené qui était alors doyen y consacra 800 livres » (traduction libre de la *Notitia seu series dignitatum*, p.17-18).

36- Voir ci-dessus ; Jarry 1891, p.vii, probablement à partir de l'abbé Foucher, p.272-276, sur le récit par le curé Lebloy de la prise le 22 mai, et la reprise de 1593.

37- Le jubé avait été construit sous le doyenné de Jacques Le Gaingneur, entre 1676 et 1719 (Foucher – *Saint-Liphard*, p.271). Sur les événements révolutionnaires, voir *ibidem*, p.276-280.

38- D'après le chanoine anonyme qui dressa vers 1740 un historique du chapitre dans le *Martyrologe*, un jeu d'orgues existait dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle : « *erat tunc in hac Ecclesiâ intrumentum musicum pneumaticum, vulgo jeu d'orgues* ». (Notitia seu series dignitatum, p.13).

39- À partir de 1804, on possède une registre des délibérations du conseil de fabrique couvrant jusqu'à l'année 1896 (Archives municipales, 7J 1).

40- Archives municipales, 7J 1, folio 3, 8 février 1804 : « L'assemblée autorise le fabricant comptable à faire replacer, ainsi qu'elles doivent l'être, et à faire réparer les stalles du chœur, à faire faire trois autels aux chapelles. 8° : Elle l'autorise à faire réparer ou faire faire à neuf deux tambours et deux portes battantes dans l'église, et à faire clore l'emplacement de l'ancien orgue ».

41- « De 1801 à 1809, Mr. Le Masson de la Caprie, soit comme marguillier, soit comme maire de Meung, s'occupe très activement de la restauration et de l'embellissement de l'église. Il s'est permis un acte que la pureté de ses intentions ne justifiera jamais au tribunal du bon goût. Il fit couper, à partir de la base, à peu près le tiers de la colonnette qui ressortait le plus de chaque pilier sur la nef principale. Il paraît que le motif qui l'a déterminé à faire subir cette cruelle opération aux sveltes colonnettes, était de faciliter le placement d'un plus grand nombre de chaises et de démasquer le grand autel. » (Arch. Municipales, 7 J 18). L'abbé Foucher plaçait cette suppression en 1791 (Foucher – *Saint-Liphard*, p.277, mais il ne citait pas sa source, contrairement à son habitude ; on peut faire confiance au vicaire Doucheny, que moins de quarante ans séparaient de l'événement, bien que je n'aie retrouvé aucune trace de ces travaux dans le registre des délibérations du conseil.

42- Cet « double croûte de badigeon » aurait fait disparaître « un plan de l'église tel qu'elle était, dans les premiers temps de sa construction », qui se serait trouvé « vers l'endroit que recouvre un tableau au côté droit du chœur », selon une personne octogénaire (!).

43- Je n'ai trouvé aucune pièce attestant de la commande et de l'achat de l'orgue. Les comptes de fabrique montrent qu'en no-

Deux siècles plus tard, après qu'eut éclaté la Révolution, la collégiale fut ramenée au rang de paroissiale sous le vocable de Saint-Nicolas, patron de la paroisse *intra muros* abritée depuis le Moyen Âge dans sa nef ; le 11 juin 1791, la paroisse fut renommée Saint-Liphard, et accueillit la même année les dépouilles de l'église paroissiale Saint-Pierre hors les murs. Pour ce faire, la municipalité fit détruire le jubé du XVII<sup>e</sup> siècle ainsi que les murs qui isolaient la croisée du transept de la nef et des bras du transept, construits naguère pour agrandir le chœur<sup>37</sup>.

L'église devint en novembre 1793 Temple de la Raison, puis un peu plus tard Temple de l'Être suprême ; durant les premiers mois de 1794, les objets d'or et d'argent furent inventoriés et enlevés, l'orgue du chapitre disparut<sup>38</sup>, et l'autel principal vendu à condition d'être détruit. Mais dès l'année suivante, le 15 juillet 1795, l'église fut réaffectée au culte catholique.

À partir de 1804, le conseil de fabrique tout nouvellement créé commença une remise en état progressive, en parant au plus pressé : pour cela, la ressource la plus évidente fut... l'augmentation du prix de location des chaises<sup>39</sup>. L'un des premiers travaux menés fut l'obturation de la tribune de l'orgue du chapitre, décidée dès l'une des premières séances du conseil : il s'agissait en fait de fermer en briques une grande arcade ménagée dans le mur du premier étage du clocher, alors en communication directe avec la nef<sup>40</sup>.

Selon le vicaire Doucheny, qui écrivait en 1845, c'est également à cette époque qu'auraient été supprimées les bases des piliers de la nef de chaque côté de celle-ci, afin de permettre de caser plus de chaises<sup>41</sup>. Le même vicaire rapporte que l'ancienne collégiale reçut par deux fois un « ignominieux badigeon couleur de citron », la première fois entre 1807 et 1815, et la seconde fois vers 1837<sup>42</sup> ; on retrouve les restes de cet enduit en partie haute orientale de la nef, derrière le grand mur de fond à arcades de 1864, et dans le bras nord du transept.

Il ne signalait pas, en revanche, l'installation en 1843 d'un nouveau buffet d'orgue, probablement dans l'ancienne tribune rouverte pour la cause au premier étage du clocher : il semble qu'il ait été construit par le facteur anglais bien connu John Abbey qui installa son entreprise à Versailles<sup>43</sup>. L'église fut classée Monument historique dès la première liste de 1840.

### *La grande campagne de restauration des années 1862-1880*

C'est au curé Lambert (1860-1864) que l'on doit la restauration totale de l'église : comme l'exprimait son successeur l'abbé Foucher, « il faut le dire à sa louange, il ne l'entreprit pas à moitié », mais pour autant, l'église n'ayant été qu'assez marginalement modifiée par les époques antérieures, les changements qu'il introduisit furent, en définitive, relativement limités. La restauration débuta l'année 1862 ; deux devis, dressés par l'architecte d'Orléans B. Ricard, et conservés dans les archives municipales, fournissent le cadre de cette restauration.

Le premier devis, non daté mais probablement de la fin 1861, concernait la suppression totale de l'ancien enduit et son remplacement par l'enduit gris à faux-joints qui existe encore aujourd'hui ; l'ensemble des maçonneries devait être gratté, les parties peintes à l'huile retallées à la laye ; les chapiteaux devaient être restaurés « en ciment romain », les crochets rapportés devant être tenus avec des goujons en laiton ; les pierres détériorées de certains piliers devaient être également remplacées. Ces travaux furent commencés avec diligence, comme en témoignent les reçus et leurs attachements ; ceci permit à l'architecte d'établir un second devis, plus ambitieux dans ses objectifs, le 14 août 1862<sup>44</sup>.

À l'extérieur, il s'agissait d'abord de dégager les bases de la partie nord-ouest du collatéral, complètement engoncées dans les remblais accumulés depuis le XIII<sup>e</sup> siècle sur la place du Martroy : on projeta alors de réaliser une tranchée, qui existe encore aujourd'hui, pour découvrir ces bases et assainir la maçonnerie de l'humidité l'affectant. Il s'agissait aussi de raidir la pente du toit du collatéral nord, et de refaire sa toiture, puis de réparer les têtes des contreforts abimés par l'humidité. Selon l'abbé Foucher, c'est aussi en 1862 que l'on supprima les deux chapelles adventices accolées au nord et au sud de la deuxième travée de chœur, qui avaient servi d'habitations aux servants de l'église après que leur communication avec le chœur eut été murée, peut-être au début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>45</sup>.

Intérieurement, le devis prévoyait l'assainissement et la restauration des chapelles latérales ; il envisageait également le même traitement pour la face du clocher donnant dans le vaisseau central, ainsi que la restitution des colonnes manquantes et de toutes les anciennes bases des piliers, dont on a vu qu'elles avaient été mutilées. Enfin,



Fig.5. Vue du mur-diaphragme à arcades de 1864, pris depuis l'est. On note, à l'intérieur de l'arcade basse, la porte en plein cintre percée dans la face est du clocher-porche, en retrait du mur-diaphragme. Au-dessus, la tribune et le buffet d'orgue restauré par Haerpfer-Erman en 1971, installé dans une grande arcade percée dans la face est du clocher (cl. J.Mesqui 2013)

l'architecte prévoyait un dallage de l'ensemble de l'église, pour remplacer le dallage en mauvais état.

Les travaux furent menés bon train jusqu'en 1864 ; c'est cette année que furent construits, devant le clocher, la nouvelle tribune de l'orgue et le grand mur diaphragme percé

de deux arcades gothiques qui est venu unifier le fond occidental du haut vaisseau avec ceux des collatéraux, masquant du même coup la face orientale du clocher à l'exception de son porche oriental muré jusqu'au début des années 90 (fig.5)<sup>46</sup>. Fut-ce le remplacement du curé Lambert par l'abbé Foucher, en 1864, ou le manque de

vembre 1843, on commanda une grille pour la tribune, qui fut peinte et dorée (Arch. munic., 7J 3) ; à partir du mois de mai de la même année, on commença de rémunérer un « souffleur du jeu d'orgues » et un organiste. L'attribution de l'orgue à John Abbey est proposée par Claude Noisette de Crauzat, *L'orgue français*, Atlas, 1986, p.230, sans sources ni références ; le conservateur actuel de l'orgue moderne, Nathan Degrange-Roncier, a pu recueillir oralement du facteur d'orgues Philippe Hartmann, restaurateur de l'orgue en 1963, une indication selon laquelle l'orgue Abbey aurait été construit en 1842.

44- Les pièces conservées dans le dossier de travaux (Archives municipales, 7J 16), mais aussi dans le registre de délibérations de la fabrique (7J 1) ne laissent aucun doute sur la date de démarrage des travaux juste après Pâques 1862 ; aussi est-il assez bizarre que l'abbé Foucher donne comme date de départ de la restauration 1864, alors même que cette date était celle de sa propre prise de fonction dans la paroisse (Foucher – *Saint-Liphard*, p.280). Contant 1975, p.48-49, recopiant fidèlement l'abbé Foucher, ne corrige pas son erreur...

45- Foucher – *Saint-Liphard*, p.271. Je n'ai pas retrouvé mention de ces travaux dans les deux devis de 1862, mais un attachement de 1864 mentionne « Rebouchage des portes qui se trouvent dans les maisons que l'on a démolies au tour de l'église » (orthographe originelle) (Archives municipales, 7J 16).

46- Foucher – *Saint-Liphard*, p.304 et suiv. : « Elle [la nef] se termine, au couchant, par deux arcades superposées qui accompagnent d'une manière heureuse le retrait qui précède la tour. La plus basse de ces arcades supporte la tribune de l'orgue. Mais c'est là une disposition toute récente et qui ne date que de 1864. Le retrait, avant ce temps, ne présentait, dans le fond, qu'un large mur assez irrégulier, coupé en deux par un plancher qu'on avait jeté d'un côté à l'autre. Ce n'était déjà plus, du reste, l'aspect réel de l'extrémité de l'édifice. Il est facile de se convaincre qu'autrefois le porche, qu'on a transformé en un lieu de dépôt, formait le parvis de l'église, et communiquait avec elle par une large baie plein cintre, dans laquelle on n'a plus conservé qu'une porte de service. Au-dessus du porche s'ouvrait, également sur la grande nef, une vaste tribune fermée par une cloison en briques : c'était la tribune de l'orgue du chapitre ».

47- On peut suivre les travaux par le registre des délibérations du conseil de fabrique, ainsi que par la description sommaire qu'en fait l'abbé Foucher.

48- Cahiers de l'abbé Pasty, curé de Baule, publiés en ligne en 2013 sur le site <http://p569.phpnet.org/divers/personnalites/abbepasty/index.php>

ressources, qui mit un terme brutal aux finitions des sculptures ? Quoi qu'il en soit, les bases refaites dans la nef furent laissées épannelées, comme celles des colonnes encadrant les arcades du mur de fond, dont les chapiteaux furent pour la plupart laissés bruts également.

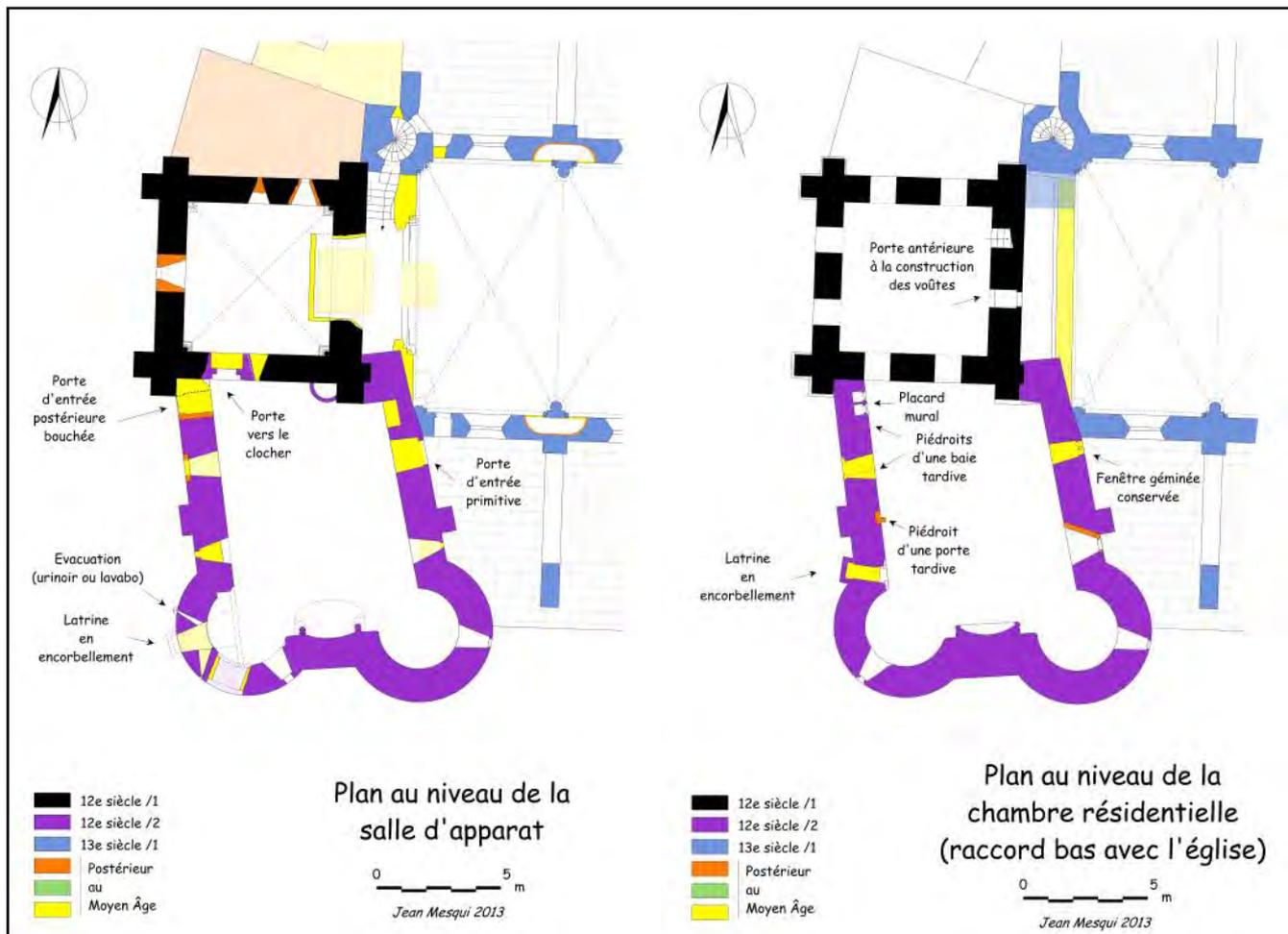
Par la suite, les travaux furent essentiellement relatifs à la réinstallation de vitraux, au réaménagement des diverses chapelles qui furent progressivement dotées d'autels entre 1869 et 1883, à la modification des stalles qui furent pourvues de dais, à la mise en place de lustres, etc.<sup>47</sup> On notera, parmi d'autres, le vitrail de saint Dominique ornant une fenêtre haute du sanctuaire, offert par Dominique Ingres en 1865 ; il s'était installé à Meung après son mariage avec Delphine Ramel, et y demeura jusqu'à son décès en 1867.

Cette campagne de restauration a donné à la collégiale son aspect actuel ; cependant, depuis la fin du XIXe siècle, plusieurs autres campagnes ont été menées. On notera que

le 17 juin 1940, l'église fut touchée par plusieurs bombes : les pierres de l'assise nord-ouest du clocher s'écroulèrent et défoncèrent toitures et voûte, écrasant même un balustre de la tribune ; les voûtes de la chapelle circulaire nord du Sacré-Cœur furent également touchées et détruites, l'ensemble faisant l'objet de restaurations en 1948<sup>48</sup>. Plus récemment, d'importantes campagnes de restauration visant réparer charpentes et couvertures, et à assainir et remplacer les maçonneries, ont eu lieu entre 1990 et 2005 sous la direction successive des architectes en chef Jacques Moulin et Régis Martin. Le changement majeur introduit alors a été la réouverture des deux portails du clocher-porche oriental en 2004, après la fouille menée par le Service régional d'archéologie en 1991 ; cette opération a nécessité le décaissement de la base enterrée dans les remblais d'apport accumulés depuis le XIIIe siècle, et la réalisation de deux rampes d'escalier pour accéder à l'étroit parvis ainsi créé.

Fig.6. Plan du massif occidental au premier étage et au second étage (J. Mesqui 2013)

BOG



## La tour et la « *mansio* » de l'évêque

L'ensemble monumental étudié ici comprend les trois édifices fonctionnellement différents, mais structurellement imbriqués, que sont l'église, le clocher et la tour Manassès de Garlande (fig.6). Si dans la chronologie historique, l'église fut certainement la première sur le site, l'analyse architecturale établit un ordre différent, puisque des trois édifices, le clocher est certainement le plus anciennement construit, suivi par la tour Manassès qui lui est accolée, l'église collégiale fermant le ban. On respectera ici cette chronologie donnée par l'architecture, car elle répond aussi à la logique fonctionnelle : comme on l'a déjà dit, le clocher et la tour Manassès de Garlande ont fonctionné ensemble à l'origine pour constituer l'unité résidentielle de l'évêque, et méritent d'être étudiés de concert.

Le clocher est une tour-porche carrée de 8,50 à 8,70 m de côté, garnie à chacun de ses angles par deux contreforts perpendiculaires marqués aux deux tiers de leur hauteur par un retrait (fig.1) ; bâtie en appareil assisé de petits blocs équarris, la tour est composée par une élévation primitive d'environ 24 m au-dessus du sol actuel de l'église, comprenant trois niveaux. Cette tour a été surélevée plus tard par l'étage des cloches, construit en retrait sur son nu ; les contreforts se prolongent à ce niveau en net retrait par rapport aux élévations inférieures, et se terminent en glacis. Ce niveau est couronné par une corniche à modillons non sculptés ; au-dessus a été construite la flèche pyramidale encadrée par quatre lanternons aux angles, qui porte la hauteur totale à quelques 44 m.

C'est à la face sud de cette tour carrée que la tour Manassès vient s'appuyer. Il s'agit d'un bâtiment trapézoïdal irrégulier, flanqué à ses angles sud-ouest et sud-est par deux tours circulaires de diamètre inégal, peu saillantes ; sa face ouest est marquée par un contrefort rectangulaire, alors que la face est était raidie par deux contreforts qui n'existent plus qu'au-dessus des voûtes de l'église (fig.11). Le raccordement de la tour au clocher est très curieux : son mur occidental vient s'appuyer à la face orientale du contrefort sud-ouest du clocher, alors que son mur oriental vient littéralement



Fig.7. Vue de la façade sud de la tour Manassès. Cette photographie prise à courte focale permet de voir la totalité de l'élévation de la tour sud-est, qui se trouvait dans le petit enclos du chapitre et n'a pas été remblayée, à la différence de l'élévation de la tour sud-ouest (cl. J. Mesqui 2013)

49- Le chemin de ronde carrelé et son chéneau ont été mis en évidence par les archéologues pendant les travaux de 2000 : voir Mataouchek-Lallet 2000, p.19.

50- Le sarcophage, qui s'est brisé en trois parties lors de la fouille, a été placé dans le collatéral sud, en face de la chapelle ronde consacrée au Sacré-Cœur.

51- Déjà, dans son manuscrit sur Saint-Liphard, p.237 n.1, l'abbé Foucher remarquait avec raison que le chemin d'accès au château longeant le porche existait dès le XVI<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la construction de la tour-porte du château sous Christophe de Brilhac en 1511. L'annexion par l'évêque de terrains situés entre l'église et le château est prouvée par l'accord de 1229 réglant des points de désaccord entre l'évêque et le chapitre, comprenant en particulier l'attribution du cellier de la Roche et d'un terrain situé près de l'église (*Cart. chap. St-Liphard*, n°30 ; cité en partie par Charoy, p.205, à partir de *Binet - Dialogues*, folio 49 verso).

s'accrocher aux deux contreforts perpendiculaires sud-est de la tour des cloches en les englobant. Cette dissymétrie curieuse est d'autant moins facile à comprendre qu'elle eut pour conséquence un empiètement sur la nef de l'église primitive lors de son édification.

La tour Manassès est majoritairement construite dans un matériau appareillé de façon similaire à celui du clocher (fig.7) ; cependant, à partir de la moitié de la hauteur primitive, l'élévation des tours et de la face sud est marquée par un changement brutal de module des moellons équarris. Le petit appareil devient un moyen appareil presque régulier dans sa mise en œuvre ; ce changement n'a pas son répondant à l'intérieur, montrant qu'il s'agit probablement d'une reprise de chantier après un changement de fournisseur de pierres.

L'élévation de la tour Manassès était compatible avec la hauteur du clocher dans sa première phase : le sommet en a été en grande majorité ruiné, mais, lors de l'intervention archéologique de 2000, les restes d'un chemin de ronde carrelé et de son parapet ont été mis au jour à proximité du raccord ouest avec le clocher<sup>49</sup>. Le chemin de ronde est doté d'un chéneau d'écoulement, permettant ainsi de penser qu'à une époque, il était à ciel ouvert, signifiant ainsi que la toiture était établie en retrait. On note sur la face sud de la surélévation un solin de toiture dont le symétrique n'est plus visible ; il est néanmoins placé très haut par rapport au chemin de ronde, ce qui rend problématique la restitution du couvrement, à moins d'imaginer deux niveaux en colombage sous la charpente. En tout état de cause, cette toiture haute était nécessairement contemporaine ou postérieure à la surélévation du clocher, ne pouvant fournir aucune indication sur la couverture originelle.

Après la construction des deux tours, la nef de l'église XIII<sup>e</sup> siècle est venue se coller à leur face orientale ; tous leurs contreforts visibles, c'est-à-dire le contrefort nord-est du clocher et les deux contreforts de la tour Manassès ont été bûchés sur toute leur hauteur jusqu'aux voûtes du collatéral sud et du vaisseau central.

## LE CLOCHER

### *Le rez-de-chaussée*

Le premier niveau est celui du porche de l'église antérieure à l'édifice actuel, voûté en berceau, ouvert tant à l'ouest qu'à l'est par de grands portails plein cintre ; les arcs sont

marqués à leur naissance par des cordons d'imposte, et la voûte a été percée d'un grand trou circulaire pour le passage des cloches. Jusqu'en 1991, l'arc d'entrée occidental était muré, et son élévation extérieure était en partie cachée par un remblai adventice ; l'état d'humidité préoccupant de la base des maçonneries intérieures motiva un projet de dégagement par l'architecte en chef des Monuments historiques Jacques Moulin (réalisé en 2004 seulement), et des sondages préventifs menés par Jean-François Baratin. Grâce à la fouille sondage menée au droit du contrefort sud-ouest, on a retrouvé le seuil primitif extérieur du portail ouest à 2 m sous le sol moderne externe.

Dès l'origine, le seuil du portail occidental était plus haut que celui du portail oriental, d'environ 75 cm, nécessitant la présence d'un escalier intermédiaire ; cette dénivellée a été restituée, lorsque le porche a été démuré, sous forme d'un emmarchement de 1,10 m de hauteur. En outre, le seuil intérieur du portail oriental lui-même est plus haut que le sol de la nef du XIII<sup>e</sup> siècle ; les restaurateurs modernes ont donc rétabli un escalier pour rattraper la différence de niveau qui est de 1,10 m.

La fouille de 1991 a montré de façon incontestable que le murage du porche et son remblaiement externe remontent au XIII<sup>e</sup> siècle au plus tard, et non au XVIII<sup>e</sup> siècle comme on l'a souvent affirmé. L'invention, au droit du passage dans le remblai d'apport, d'un sarcophage mérovingien réutilisé à la fin du XII<sup>e</sup> ou au XIII<sup>e</sup> siècle pour la sépulture d'un jeune homme d'environ 25 ans, vient le confirmer<sup>50</sup>. Les archéologues en ont déduit que le porche extérieur fut muré dès la construction de l'église actuelle. Peut-être le sol de l'église romane était-il plus haut à cet endroit : son décaissement lors du chantier gothique pourrait expliquer qu'on ait abandonné le porche occidental, compte-tenu de la dénivellée totale de 2,20 m entre le sol roman externe et le sol gothique interne. Mais une autre raison dut sans doute prévaloir : au début du XIII<sup>e</sup> siècle, la construction du château au sud de l'église entraîna certainement la « privatisation » en tant que basse-cour castrale, de la zone située entre l'église et le nouvel édifice, ainsi que l'aménagement d'un chemin d'accès depuis le Martroy jusqu'à la rampe longeant au nord le grand corps de bâtiment à tours bâti par Manassès de Seignelay. Il est probable que ces travaux entraînaient la condamnation de l'accès primitif de l'église<sup>51</sup>.



Fig.8. Chapiteaux et bases du premier étage du clocher (cl. J. Mesqui 2013)



Fig.9. Chapiteaux des arcatures de l'église de la Madeleine à Châteaudun (cl. J. Mesqui 2013)

*Le premier étage : la chapelle haute de Manassès de Garlande*

Le premier étage du clocher était indépendant du porche. Il consiste en une salle carrée, dont la paroi orientale a été percée d'une grande arcade brisée pour accueillir le buffet d'orgue qui occupe la presque totalité de l'ouverture<sup>52</sup> ; la soufflerie débordant sur le volume de la salle a été isolée en 1969 par un coffrage de parpaings en brique extrêmement disgracieux. On pénètre aujourd'hui dans la salle par l'intervalle laissé libre au nord entre l'orgue et le piédroit de l'arc ; cet accès est de plain-pied avec la tribune construite en 1864, elle-même accessible par l'escalier en vis du XIII<sup>e</sup> siècle desservant les combles de l'église (fig.5, fig.27). On peut faire la supposition qu'antérieurement au percement de la grande arcade et de l'installation d'un orgue, il y eut de ce côté un accès vers un escalier en bois placé entre le clocher et la nef primitive ; le seul autre accès qui est la porte sud venant de la tour Manassès n'existait pas à l'origine et a été percé un plus tardivement, comme on va le voir.

La salle de la tour est couverte par une voûte d'arêtes au travers de laquelle est ménagé un passage circulaire pour les cloches ; en outre la voûte a été crevée au nord-est pour ménager un second passage de cloche à une époque ancienne, comme en témoigne le bâti en bois qui surmonte le trou au deuxième étage. Ceci permet de constater qu'elle était seulement collée contre les murs.

Cette voûte retombe sur quatre colonnettes en délit aux chapiteaux délicatement sculptés, dont deux sur trois sont pourvus d'abaques échancrés ; ces chapiteaux à



feuilles lisses lancéolées plus ou moins incurvées, très classiques dans leur facture, ainsi que les bases des colonnettes, sont de purs produits du premier art gothique, et peuvent être datés du milieu du XII<sup>e</sup> siècle. Pour en donner un autre exemple régional, on citera les colonnettes similaires des arcatures de la Madeleine de Châteaudun (fig.7, fig.8) ; mais les caractères en sont assez universels, comme le montrent par exemple les colonnettes et arcatures de l'abbatiale Saint-Germain-des-Prés<sup>53</sup>. On les comparera utilement avec les colonnettes visibles à Beaugency, en particulier dans le registre intermédiaire des arcatures situées au-dessus des arcades du chœur, datées des années 1140 ; les colonnettes de Meung paraissent plus affinées dans leur mise en forme, ce qui traduit probablement leur postériorité<sup>54</sup>.

De façon assez curieuse, les colonnettes et leurs bases sont très haut placées, puis-

52- Les attachements de 1864 mentionnent en tout cas la réalisation d'un enduit au « pourtour de l'arcade donnant dans le clocher » et « une partie dans tout le pourtour pour rejoindre le mur démolé ».

53- Sur le programme sculpté de la Madeleine, voir Baratte-Bévilard 1978. Sur Saint-Germain-des-Prés, voir Plagnieux 2000, en particulier p.65-67.

54- Vergnolle 2007, p.75-81.

55- À noter qu'une disposition analogue se rencontre aux deux portails de l'église Notre-Dame de Beaugency, contemporaine. Sur celle-ci voir Vergnolle 1997.

56- Sur cette réticence des constructeurs de l'Orléanais à utiliser tous les registres de l'architecture gothique, voir en particulier Vergnolle 2013, p.37, et le bel article consacré à la collégiale de Beaugency.

57- Il s'agissait en 1579 du logis du concierge du château [*Binet – Dialogues*, folio 19]. Très transformé à l'époque moderne, ce petit bâtiment à rez-de-chaussée surélevé sur cave conserve les piédroits de sa porte originelle, ainsi que les piédroits et l'appui d'une grande fenêtre à croisée, de même style que les ouvertures réalisées dans les constructions dues aux évêques de Brihac (fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup>).

58- Vallery-Radot 1931 datait l'ensemble de la porte du XIII<sup>e</sup> siècle, mais à son époque on ne pouvait s'approcher de celle-ci pour en détailler le décor inférieur.

59- J'avais cru initialement qu'il s'agissait de croix de consécration ; cependant, le motif des croix en serrurerie paraît imiter des œils -de-bœuf, et non des croix placées dans des auréoles.

qu'elles reposent sur des socles carrés de 1,80 m de hauteur, alors qu'elles-mêmes mesurent environ 2,70 m de hauteur, abaque compris : les tores et leurs griffes se trouvaient donc à hauteur d'homme. Cette disposition, de même que l'emploi des colonnettes en délit, traduit une certaine référence antiquisante<sup>55</sup>. Par ailleurs, la contradiction relative entre le caractère un peu archaïque de la voûte d'arêtes et le modernisme des chapiteaux gothiques traduit bien la résilience des traditions romanes face à l'introduction des nouvelles formes architecturales du premier gothique qui marqua l'Orléanais de la seconde moitié du XII<sup>e</sup> siècle<sup>56</sup>.

L'éclairage de la salle était assuré essentiellement à l'ouest par une grande baie en plein cintre de 1,5 m de large pour 3,3 m de hauteur, probablement fermée par une claire-voie ; plus tard, elle a été en grande partie murée et remplacée par une fente de jour haut-placée. Cet éclairage était complété au nord et au sud par deux autres fentes de jour, pourvues de hauts et étroits ébrasements voûtés en plein cintre ; les deux ont été murées. Celle du nord l'a été au moment où l'on construisait la charpente et le toit du bâtiment adventice situé au nord, probablement à la fin du XV<sup>e</sup> ou au début du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup> ; pour remplacer cette source lumineuse, une nouvelle baie en plein cintre fut percée au nord-ouest au-dessus du toit. Large et courte, cette fenêtre est pourvue d'une bordure moulurée d'un cavet, comme les encadrements des fenêtres du bâtiment adventice.

Le mur sud de la salle a fait l'objet d'un important remaniement, avec l'inclusion d'une grande porte d'accès depuis le sud. Aujourd'hui murée – probablement de longue date – cette porte est reconnaissable à l'intérieur du clocher par son ébrasement interne couvert d'un arc segmentaire légèrement surbaissé ; l'enduit postérieur a été volontairement enlevé à l'époque moderne pour la mettre en évidence, ce qui permet de voir que le passage de la porte a été ménagé a posteriori, et qu'il s'est accompagné d'une reprise en sous-œuvre du piédroit ouest de l'ébrasement de la fente de jour sud (fig.10).

De l'autre côté, cette porte correspondait au premier étage de la tour Manassès de Garlande, dont elle constituait l'accès au clocher. Il s'agit d'une réalisation de belle facture, résultant probablement de deux

campagnes. Dans la première furent aménagés les piédroits au plan assez sophistiqué, presque festonné, constituée par deux colonnettes principales s'intercalant entre trois plus minces, toutes engagées. Les chapiteaux, presque continus, forment une frise de longues feuilles qui se superposent comme si elles étaient animées par le vent, jusqu'à former des amorces de crochets ; elle est surmontée d'un tailloir aux profils très accusés. Les tores de base sont assez hauts et dépourvus de griffes. Cette réalisation s'est accompagnée du murage partiel et de la reprise du piédroit ouest du jour primitif du clocher.

Malgré son état déplorable, on reconnaît que l'ensemble sculpté ne doit guère être postérieur aux années 1175-1180, même s'il est plus tardif que les chapiteaux de la tour. En revanche, le linteau trilobé qui se trouve au-dessus de ces piédroits paraît plus tardif ; il s'agit d'une très belle pièce de sculpture, constituée par six claveaux parfaitement assemblés, où plusieurs moulures viennent souligner les deux trilobes centraux, juxtaposés l'un derrière l'autre pour créer un système d'ombres complexe et accentuer le relief<sup>58</sup>. Si cette analyse est juste, cela signifierait qu'au XIII<sup>e</sup> siècle, à une époque où la tour n'était pas encore réaffectée à des prisons, on remplaça le linteau primitif par cet élément ; on notera que, probablement pour réaliser cette inclusion, les pierres supérieures de l'encadrement du jour sud ont été cassées afin de laisser place à la sculpture.

En revenant à l'intérieur de la salle de l'étage, il faut enfin signaler l'enduit qui couvre l'ensemble des murs intérieurs, y compris les bouchages divers. Cet enduit, décollé à de nombreux endroits, paraît recouvrir une couche de chaux blanche. On peut voir quelques traces de ce qui pourrait avoir été des faux-joints roses au nord-ouest ; par ailleurs, les murs étaient décorés, à intervalles irréguliers, de cercles colorés remplis en couleur rose, entourés de couronnes dorées, et marquées de croix noires imitant des ouvrages de serrurerie – ils sont aujourd'hui en partie effacés, mais on en dénombre encore cinq. Au centre de ces cercles, on note la présence de chevilles d'accrochage ; il s'agissait donc probablement d'accroches de porte-bougeoirs<sup>59</sup>.

En conclusion, ce premier étage a été modifié pour le percement d'une porte d'accès somptueuse depuis la tour Manassès

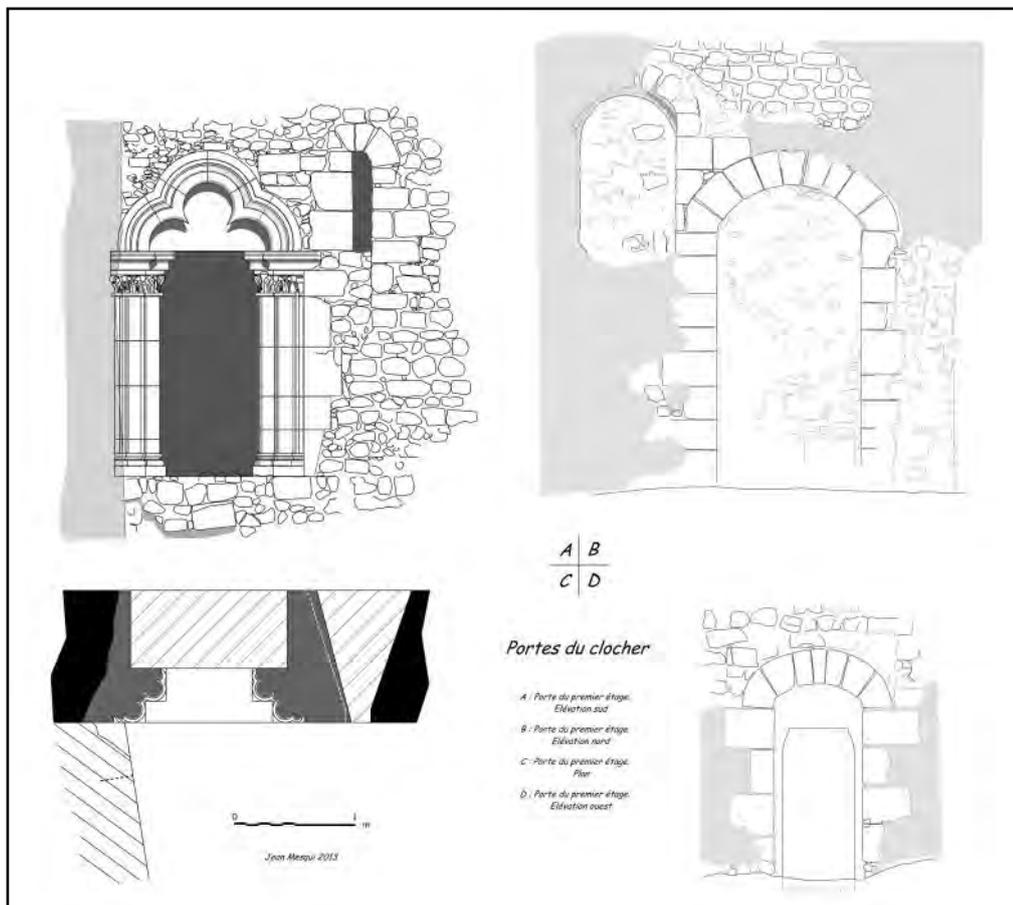


Fig.10. Portes du clocher. En A, B et C, porte du premier étage. En D, porte du second étage. L'élevation sud A est restituée à partir des éléments subsistants (relevé et dessin J.Mesqui)

de Garlande. Il ne fait aucun doute que la position de la « belle face » de la porte privi-  
légiait la circulation de la tour Manassès vers  
la salle du clocher, celle-ci méritant un  
aménagement de qualité. On verra que la  
pièce du premier étage de la tour Manassès  
était la grande salle épiscopale ; ceci conduit  
tout naturellement à faire l'hypothèse que le  
premier étage du clocher était cette chapelle  
épiscopale dont la desserte fut règlementée  
en 1162 par l'évêque lui-même, celle où,  
tous les 2 juin, pour l'anniversaire du décès  
de son oncle Étienne de Garlande, le  
chapitre était tenu de venir célébrer la messe  
en grande pompe <sup>60</sup> (fig.12).

#### Le deuxième étage

L'accès au deuxième étage du clocher se  
pratique aujourd'hui, comme celui du  
premier, par l'escalier en vis du XIII<sup>e</sup> siècle  
qui a été construit à son angle nord-est en  
même temps que l'église ; cet escalier  
dessert une rampe ménagée sur la voûte de  
la travée de raccord entre le clocher et la  
première travée de la nef. Au sommet de la  
rampe, un passage a été percé dans le mur,  
contenant un escalier redescendant vers la

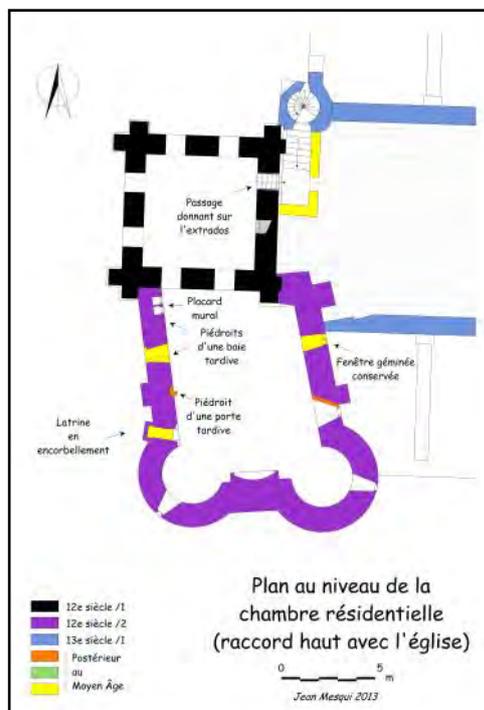
salle ; celui-ci, sommairement couvert par  
des pièces de bois, doit être contemporain  
du voûtement de la nef (fig.11).

L'accès primitif se trouvait au centre de la  
face est : il s'agit d'une petite porte (1,35 m  
de hauteur pour 0,60 m de largeur), dont le  
linteau est supporté par deux coussinets  
assez frustes (fig.10, fig.27). Son ébra-  
sement est couvert par une voûte  
segmentaire, presque surbaissée comme la  
porte de l'étage inférieur, mais parfaitement  
liaisonnée à la maçonnerie. Elle est  
aujourd'hui suspendue dans le vide au-  
dessus de la voûte moderne de la tribune  
d'orgue et cachée par le mur-diaphragme  
construit en 1864 ; avant cette date, elle  
devait être visible, tout en haut du mur de  
fond, directement sous la voûte, mais elle  
était certainement inaccessible dès le XIII<sup>e</sup>  
siècle, ce qui explique le percement du  
nouvel accès. Il faut supposer qu'avant la  
construction de la nef gothique, un escalier  
la desservait, à moins qu'elle n'ait commu-  
niqué directement avec les combles de  
l'église romane.

Ce deuxième étage était très haut (9,20 m) ;  
il comportait en partie basse six grande baies

60- Voir note 15.

Fig.11. Plan du massif occidental au niveau de l'accès haut du deuxième étage du clocher, par les combles de la nef (dessin J. Mesqui)



couvertes en plein cintre, hautes de près de 4 m pour un mètre de largeur. Elles montaient depuis le sol, les appuis actuels étant un ajout moderne, comme on peut facilement le voir de l'extérieur ; celles du sud pouvaient communiquer presque de plain-pied avec le deuxième étage de la tour Manassès de Garlande, qui était la chambre privée de l'évêque. La salle du clocher fut-elle conçue comme une extension de la chambre, ou doit-on plutôt penser qu'elle était isolée ? Son état actuel ne permet pas de répondre à cette question.

Le dispositif d'accès au plancher du troisième étage se compose de deux échelles de meunier reliant des plates-formes de charpente dont l'aspect révèle un bricolage pluriséculaire peu rassurant ; il permet d'accéder à un petit escalier de charpente montant au troisième. La structure de charpente formant le plancher de celui-ci, visible du dessous, révèle elle aussi des interventions multiples pour renforcer les poutres qui ont à porter le bâti des trois cloches.

#### *Le troisième étage et la flèche*

Le troisième étage est entièrement occupé par les bâtis des cloches ; il est simplement constitué d'un mur percé sur chaque face par trois baies en plein cintre, surmonté d'une corniche à modillons non sculptés. Au-dessus se trouve la flèche en pyramide octogonale creuse (fig.7) au plan assez complexe : en effet, elle possède, au-dessus de chaque face du clocher, un gable plein en bâtière, percé d'une porte en plein cintre, et

dans chaque angle, un lanternon couvert d'un pyramidion, primitivement ouvert sur ses quatre faces, et permettant à un homme de s'y tenir debout. Ces lanternons étaient reliés à la salle centrale par un passage couvert venant complexifier l'imbrication des volumes ; le seul d'entre eux dont les ouvertures ne soient pas murées est celui du sud-est.

À la pointe de chacun des gables se trouvait une sculpture d'ange musicien ; il reste celles de l'ouest, du nord et de l'est, assez érodées. Juste au-dessous de l'ange nord, le gable nord est percé d'un quadrilobe.

#### *Datation*

Le clocher est traditionnellement daté du XI<sup>e</sup> siècle pour ses trois niveaux inférieurs, et du XIII<sup>e</sup> siècle pour l'étage des cloches et la flèche ; récemment Florence Juin avait suggéré, dans son article sur les tours occidentales de l'Orléanais, que le voûtement du premier étage pourrait être une œuvre plus tardive<sup>61</sup>. En fait, aucun élément ne vient confirmer une datation haute pour le clocher lui-même et l'on peut douter que cette tour soit celle d'où se jetèrent Léon II de Meung et ses compagnons en 1103 – plus probablement celle-ci devait-elle être en bois. Ce clocher doit donc être identifié avec la tour désignée en 1162 par Manassès de Garlande comme étant « sa tour » contenant sa chapelle privée ; c'était aussi celle à laquelle il faisait allusion en 1171 lorsqu'il évoquait la résidence qui lui était accolée, constructions pour lesquelles il avait fait détruire deux maisons de chanoine.

L'évêque aurait bâti peu après son élection (1146) cette tour-porche carrée accueillant au premier étage une chapelle ; cette dernière fut mise en communication avec la grande salle de la nouvelle tour-résidence lorsque celle-ci fut construite, donc avant 1171. En revanche, la surélévation par l'étage des cloches et la flèche n'intervint certainement qu'après l'achèvement de l'église, sans que l'on puisse proposer une date précise.

On aura l'occasion de revenir en conclusion sur cette attribution à cet évêque, et sur sa signification en termes de circulation des modes artistiques ; dès maintenant, on peut retenir que cette chapelle haute de Manassès de Garlande constitue un très bel exemple de l'introduction du premier art gothique en Orléanais au milieu du XII<sup>e</sup> siècle, à une époque où il était déjà assez largement répandu dans la partie nord du Bassin parisien.

61- Juin 2002 p.26-27. L'auteur allait jusqu'à considérer le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, faisant une comparaison quelque peu hasardeuse de la sculpture avec celle de Silvacane et de Senanque en Provence.

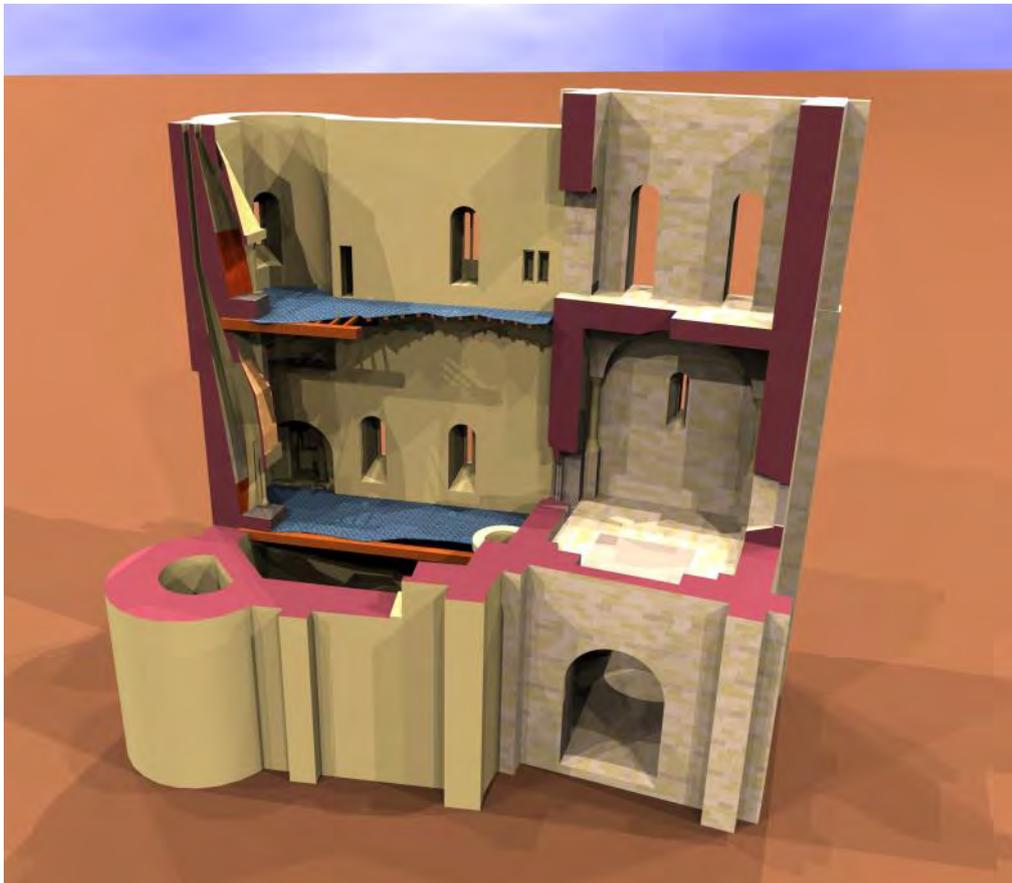


Fig.12. Vue 3D en écorché de la tour Manassès et du clocher, prise depuis le nord-est ; l'étage des cloches et la flèche ne sont pas dessinés ici. L'église, non représentée, se trouverait au premier plan, masquant les faces orientales des deux tours (dessin J. Mesqui 2013)

## LA TOUR MANASSÈS DE GARLANDE

### *L'accès primitif*

Bien que l'accès actuel de la tour s'effectue aujourd'hui par une brèche au rez-de-chaussée surélevé, il est préférable de commencer la visite virtuelle comme on l'aurait fait à l'époque de l'évêque, en empruntant l'accès originel. Il faut à vrai dire un peu de persévérance, puisqu'il est nécessaire d'accéder aux combles du bas-côté sud de l'église du XIII<sup>e</sup> siècle par une échelle, en pénétrant par la trappe de visite située au-dessus de la première arcade à 8 m de hauteur ; c'est ici que l'on trouve l'ancienne porte de la tour, murée, dans le mur oriental du massif trapézoïdal (fig.6, fig.13). Il s'agit d'une porte de belles dimensions, puisqu'elle a une largeur de 0,98 m ; elle est couverte d'un linteau en bâtière, et possède intérieurement un ébrasement voûté en plein cintre légèrement segmentaire, totalement muré<sup>62</sup>. Elle fut condamnée dès la construction de la voûte du collatéral, bien que le mur gouttereau de la nef ait été implanté à quelques centimètres de son piédroit nord ; on verra que cette implantation fut plutôt liée à la présence de la fenêtre située à l'étage supérieur.

La disposition de cette porte était évidemment cohérente avec son environnement roman, à commencer par l'église, mais on ne sait rien de celle-ci. Deux solutions peuvent avoir existé ; la première eût été qu'existe un escalier, au sud de la nef antérieure à celle qui existe aujourd'hui, conduisant à la porte située à 7 m de hauteur ; la seconde aurait pu consister en une galerie continue desservant à la fois cette porte et celle du premier étage du clocher.



### *La grande salle du premier étage*

La porte était située à proximité du contrefort sud-est du clocher, au « bas bout » de la salle de l'étage ; elle était joutée par une niche voûtée en plein cintre et aujourd'hui totalement murée, dont on peut

Fig.13. Vue de la face orientale de la tour dans les combles du collatéral sud. À gauche, le contrefort sud-est, bûché à l'intérieur de l'église, mais laissé au-dessus de la voûte. À droite, la porte d'accès primitive, murée intérieurement, et masquée dans sa partie basse par la voûte XIII<sup>e</sup> ; son piédroit nord est partiellement caché par le mur de la nef. Les contours des pierres de taille sont soulignés pour améliorer la compréhension (cl. J. Mesqui 2013).

62- Cette porte n'était pas connue avant notre étude ; il était cependant assez facile d'en postuler l'existence, les dimensions de son embrasure intérieure ne pouvant correspondre à rien d'autre.



Fig.14. Coupe de la tour Manassès (dessin J. Mesqui) [à gauche]

Fig.15. Vue intérieure prise depuis le nord au début du XXe siècle, avant la réalisation du plancher béton et de la crypte archéologique (carte postale ancienne ; coll. de l'auteur) [à droite]



supposer qu'elle contenait un lavabo pour que les visiteurs se lavent les mains, comme il en existait un dans la grande salle du palais des évêques d'Angers. On entrait dans une grande pièce trapézoïdale très haute (8 mètres de hauteur entre planchers du premier et du second), dominée par le volume de la cheminée monumentale qui occupait le mur sud entre les deux tourelles circulaires (fig.12, 15, 16). Au nord-est, dans l'encoignure du contrefort du clocher, se trouvait le puits dont la colonne montait probablement jusqu'à ce niveau, et un peu plus loin, dans l'angle nord-ouest, était percée la porte donnant sur le premier étage du clocher, décrite plus haut (fig.10) ; un petit escalier de bois était nécessaire pour y accéder, en raison de la dénivelée de 0,60 m existant entre les planchers des deux édifices. Il est assez curieux de constater que le mur occidental de la tour, s'il s'était prolongé intérieurement jusqu'au mur du clocher, aurait caché une partie des sculptures du piédroit ouest de la porte ; il fallait donc qu'existât une niche ou à tout le moins un retrait du mur pour laisser visible la totalité de la composition<sup>63</sup>.

Trois étroites fenêtres éclairaient directement la salle – une à l'est, deux à l'ouest – constituées de simples ouvertures rectangulaires d'une trentaine de centimètres de largeur au plus, pour 1,2 m de hauteur, ménagées au fond d'ébrasements plein cintre haut placés ; deux autres fenêtres du même type percées à l'est des tourelles apportaient un éclairage supplémentaire indirect. Si l'on excepte ces deux dernières, toutes les autres ont été murées, celles du sud après avoir été modifiées au XVI<sup>e</sup> siècle, voire même plus tard.

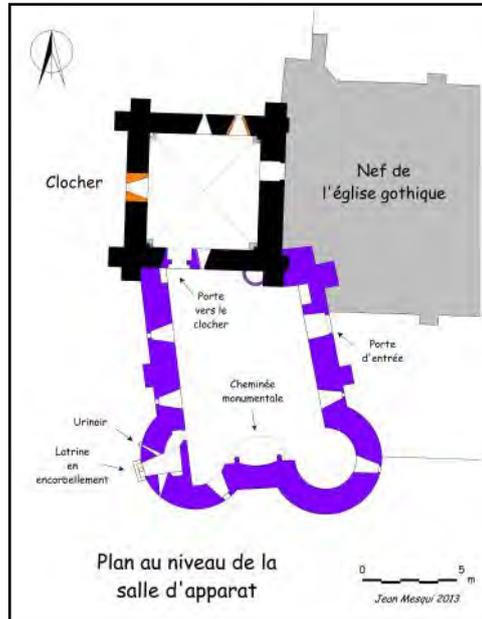
À ce niveau, les raccords entre la salle et les tourelles montrent clairement qu'aucune partition n'était prévue à la gorge de ces dernières ; en effet, les angles sont arrondis aux intersections des murs, afin de marquer la continuité spatiale. La tourelle orientale ne semble avoir accueilli aucun équipement particulier ; en revanche, la tourelle occidentale contenait une latrine très curieuse par sa disposition (fig.16). Le volume intérieur de la tourelle était coupé en deux par le prolongement du mur ouest ; la partie

63- On ne peut plus juger de cette disposition, en raison du percement d'une porte couverte d'une accolade à la fin du Moyen Âge, puis de son murage, et enfin du creusement partiel de ce murage au XX<sup>e</sup> siècle. Il est peu vraisemblable qu'un accès ait existé dès l'origine à cet endroit, car on ne comprendrait pas pourquoi il aurait été remplacé plus tard par une porte en accolade.



ouest formait une petite salle voûtée accessible par une porte latérale, le dessus du remplissage de sa voûte formant une sorte de tribune à mi-hauteur de l'étage - au demeurant sans aucune fonctionnalité avant les transformations postérieures qui conduisirent à la subdivision du premier étage en deux niveaux. La légende de la fig.16 et la fig.17 évitent d'entrer dans une trop fastidieuse description du programme quelque peu compliqué de cet élément, d'autant qu'il a été profondément altéré par la disparition de ses maçonneries orientales, et qu'une grande arcade percée vers le sud, sans doute au XIX<sup>e</sup> siècle, a oblitéré l'ancien raccordement du mur ouest de la tour avec l'intérieur de la tourelle (fig.15, fig.17)<sup>64</sup>. Extérieurement, l'édicule de la latrine, avec ses deux consoles, a été totalement bûché au nu de la maçonnerie de la tourelle, et l'embrasement a été obturé à l'exception d'un soupirail pourvu d'une grille. L'ensemble est néanmoins parfaitement reconnaissable, à côté de l'égoût de l'urinoir ; on note également en façade le petit jour ébrasé permettant l'aération interne de la latrine (fig.20).

L'élément majeur de ce niveau était sa superbe cheminée monumentale aménagée dans le mur sud, entre les deux tourelles (fig.15). Son foyer large de deux mètres, qui a conservé son contrecœur de briques incurvé, était encadré par deux colonnettes qui ont disparu ; elles supportaient de longs chapiteaux marqués en partie haute par une frise de petits motifs géométriques, caractéristique également présente aux chapiteaux de la porte nord donnant sur la chapelle. Les chapiteaux portaient eux-mêmes deux énormes consoles supportant la hotte ; on ignore s'il s'agissait d'une hotte conique ou prismatique, et l'on ne peut plus juger de



l'existence d'une plate-bande pour franchir le foyer. Les arrachements de la hotte sont encore visibles sur toute la hauteur où elle était saillante sur le corps rectangulaire. Au-dessus du vide laissé par son absence, on remarque un arc de décharge plein cintre qui permettait de répartir le poids des maçonneries supérieures de part et d'autre de la hotte.

Concernant le type de couverture de l'étage, il est assez étonnant de constater que les constructeurs choisirent de lancer une poutre maîtresse longitudinale pour supporter les solives du plancher. Au sud, cette poutre maîtresse prenait son appui dans le coffre de la cheminée, au-dessus de l'arc de décharge précité ; l'inclinaison du tuyau de cheminée permettait de le faire sans risque. Au nord, le trou équivalent a été comblé, mais on en décèle encore la présence sur le mur du clocher. Quant aux solives, elles prenaient appui directement dans le mur par des trous de boulins.

En conclusion, cette salle a tous les caractères d'une grande salle seigneuriale, destinée à la réception et à l'exercice de la justice et de l'administration. La présence d'un lavabo à l'entrée, d'un puits et d'une latrine avec urinoir est significative du degré de confort souhaité, et les dimensions de la cheminée sont à la mesure du luxe de l'installation. La structuration répond au programme habituel, le bas-bout étant celui-ci des accès et le haut-bout celui de la cheminée ; pour autant, la conformation des locaux rendait l'utilisation du local des latrines peu commode pour l'assemblée, et vraisemblablement réservé aux occupants du « haut bout ».

Fig.16. Vue de l'ancienne latrine de la tour sud-ouest. Complètement à droite, le mur occidental de la tour (G-G) ; il se prolongeait par un mur plein, dans lequel était pratiquée une minuscule salle voûtée accessible par une porte dont subsiste le départ de l'arc (B) et le retrait pour le rabattant (A). Cette porte conduisait par un petit passage courbe recouvert d'une trompe C dans l'embrasement de la latrine, voûté en plein cintre ; au fond de cet ébrasement aujourd'hui muré était le siège en encorbellement. En D, ouverture de l'urinoir. En E, petit jour biais d'aération. En F, tableau d'une fente de jour éclairant la petite salle. En H, arrachement de la voûte couvrant la partie de tourelle délimitée par le mur G. En J, arcade moderne percée dans le mur et obliquant l'embrasement F (cl. et interprétation J. Mesqui 2013) [à gauche]

Fig.17. Plan restitué au niveau du premier étage, avec la disposition probable de la latrine dans la tourelle sud-ouest -dessin J.Mesqui 2013) [à droite]

64- Il faut noter ici que la suggestion faite par Mataouchek-Lallet 2000, p.25, suivant laquelle on aurait ici le départ d'un escalier en vis, ne fait pas sens à ce niveau, et la restitution en fig.7 du rapport est peu vraisemblable. En revanche, Victorine Mataouchek a noté dans la tourelle la présence d'une poutre de bois faisant chaînage de maçonnerie.

Fig.18. Vue redressée de la fenêtre murée sud du deuxième étage (cl. J. Mesqui 2013)

### *La chambre épiscopale au deuxième étage*

Il n'existe plus trace d'un dispositif de communication entre premier et deuxième étage ; bien qu'aucun indice n'en demeure, je ferais volontiers l'hypothèse qu'un escalier de bois se trouvait dans la tourelle sud-est. Le plan d'ensemble du deuxième est globalement équivalent à celui du niveau inférieur, avec un nombre d'ouvertures équivalent. Celles du côté ouest ont toutes été transformées, puis murées ; de l'autre côté, celle du sud-est est demeurée fonctionnelle, mais un de ses tableaux a été refait, probablement à la fin du Moyen Âge, et celle du nord-est, bien que murée, est la seule à avoir conservé son aspect primitif (fig.18).

Il s'agit d'une petite baie géminée couverte par deux arcs plein cintre dont le sommier commun reposait sur une colonnette disparue ; la fenêtre possédait des cordons d'imposte et un corniche d'appui. Manifestement, les constructeurs de la nef du XIII<sup>e</sup> siècle ont reçu pour consigne d'éviter la fenêtre pour ne pas l'obturer, et ils ont rempli - en théorie - leur contrat puisque même les modillons du collatéral sud laissent intouché le piédroit nord de la fenêtre ; mais le toit déborde, évidemment, ce qui explique sans doute le murage ancien de cette baie.

Par ailleurs, la tour sud-ouest a conservé sa baie d'origine, simple fente rectangulaire large identique aux baies du niveau inférieur ; il en est de même pour la tour sud-est, mais ici la fente s'enrichit d'un ébrasement externe peu marqué, couvert d'un petit arc en plein cintre (fig.20). Ceci



incite à penser que cette tourelle jouait un rôle particulier - peut-être le couchage de l'évêque ? En tout cas, on était proche de la latrine, qui occupait l'angle entre le mur ouest et la tourelle (fig.19) ; elle était accessible par un couloir bouché probablement de longue date. Conservé à l'extérieur, son édicule repose par l'intermédiaire d'un arc plein cintre sur deux consoles saillantes délicatement sculptées, marquant l'endroit de l'auguste siège<sup>65</sup>...

On note enfin, parmi les aménagements particuliers, l'existence d'un placard au nord-ouest, près de la face sud du clocher. Il possédait deux étroites ouvertures d'un mètre de hauteur pour trente centimètres de largeur, qui auraient dû être fermées par des battants de bois tournant dans de profonds encadrements, mais l'absence de dispositifs de fermeture montre qu'ils ne furent jamais mis en place. L'intérieur du placard était voûté en berceau, et possédait une large étagère, peut-être en pierre ; on peut penser qu'il s'agissait d'un coffre-fort.

Comme l'étage inférieur, celui-ci était chauffé par une cheminée monumentale (fig.15) ; elle a perdu toute son élévation au-dessus du contrecœur, et manifestement avait subi, avant même sa destruction, d'importants remaniements à son piédroit oriental. En revanche, elle a conservé les deux jambes qui soutenaient le manteau, constituées en frontal par des quarts de colonnettes accolées vers le foyer d'une baguette verticale. Le passage dans le mur des conduits parallèles des deux cheminées posa problème aux constructeurs, qui n'avaient pas prévu un mur suffisamment épais, et il fallut l'élargir en encorbellement vers l'extérieur par l'arc bandé entre les deux tourelles.

Il ne fait aucun doute que cet étage constitue l'ancienne chambre épiscopale, vraisemblablement articulée en une chambre d'apparat et une chambre privative (ou une garde-robe avant la lettre) - peut-être au sud-

Fig.19. Vue de dessous de l'édicule de latrine du deuxième étage (cl. D. Hayot 2013).



65- Il ne s'agissait en aucun cas d'une bretèche défendant la porte, comme le pensait Valléry-Radot 1931, p.296-297 : la porte était de l'autre côté, et de ce côté il n'existait qu'une fenêtre (fig.17).

66- Ce placard a été révélé par Mataouchek-Lallet 2000, p.18-19. À noter que les archéologues ont mis au jour, à ce niveau, un fragment d'inscription antique en remploi dans la maçonnerie.



ouest. En revanche, la question concernant la relation entre cette salle et l'étage voisin du clocher reste posée. Il est difficile de penser que les deux grandes baies en plein cintre du clocher étaient ouvertes sur la salle ; force est donc de penser qu'il exista une fermeture des arcades lorsque le bâtiment de Manassès fut accolé.

*Le niveau inférieur  
formant rez-de-chaussée*

Au-dessous de l'étage d'accès noble, qui se situait, on l'a dit, à environ 7 m de hauteur

au-dessus du sol de la nef de l'église gothique, se trouvait un niveau de cave qui était comblé aux deux tiers de sa hauteur jusqu'aux années 2000 (fig.14, fig.15, fig.24, fig.25). On pouvait, à cette époque, examiner à l'air libre et au grand jour les maçonneries émergeant du comblement, puisque le volume intérieur de la tour était entièrement vide. Depuis 2000, la dalle béton construite au niveau de l'ancien plancher séparant la cave du premier étage maintient dans l'obscurité la fouille laissée à l'abandon, rendant presque impossible la restitution de l'état originel de la cons-

Fig.20. Vue de la tour Manassès de Garlande, prise depuis le sud-ouest. La flèche bleue indique le sommet d'une fenêtre du premier étage originelle. La flèche rouge marque l'exutoire de l'urinoir. En trame bleue, la latrine bûchée du premier étage. À gauche de l'arcade percée à l'époque moderne, petite fente d'aération de la latrine. Noter enfin l'encorbellement dû à l'épaississement pour faire passer le tuyau de cheminée (cl. J. Mesqui 2013)

truction, tant ont été importantes les modifications qui y ont été apportées, comme on va y revenir.

Les murs de ces niveaux étaient plus épais que dans les parties supérieures, le débord existant entre les deux épaisseurs ayant servi à asseoir autrefois le plancher de la salle épiscopale. On peut penser que les deux tourelles étaient fermées, l'espace intérieur polygonal ne communiquant pas avec elles dans la partie la plus basse mise au jour ; au-dessus, les murs de séparation ont été détruits, de telle sorte qu'on ne peut juger s'ils contenaient des portes.

#### *Datation de la tour Manassès*

Dans son état originel, la tour Manassès constitue certainement un bâtiment exclusivement destiné à la résidence épiscopale - à l'exception de ses soubassements dont on ne sait rien. Cette tour communiquait avec le premier étage du clocher, dont la vocation fut certainement d'être une chapelle. Il paraît donc incontestable qu'on est en présence de la *mansio* désignée par Manassès de Garlande en 1171, ce d'autant qu'elle est bien adjointe à la tour - le clocher - comme l'indique le texte.

Pour autant, on l'a vu, les deux édifices ne furent pas édifiés de façon strictement contemporaine. Le clocher fut le premier, probablement dès le début de l'épiscopat de Manassès ; suivit l'aménagement de la chapelle dans le clocher. Puis, quelques années plus tard, peut-être dans la décennie 1160-1170, la résidence constituée par la tour Manassès fut édifiée, et l'on perça la belle porte vers le clocher pour établir une unité résidence - chapelle privative. Il s'agit donc d'un programme d'une grande qualité et d'une unité remarquable, malgré le léger décalage chronologique.

Ce programme résidentiel n'en fut pas moins mis en œuvre dans un édifice aux allures militaires, en forme de tour maîtresse avec tourelles flanquantes, porte d'accès dénivelée et chemin de ronde sommital ; l'épisode de 1103 n'était pas si loin que Manassès ne souhaite faire preuve de son autorité féodale. Le plan retenu pour ce programme mixte est assez original du fait de l'accrochage au clocher et de la probable coexistence de constructions aujourd'hui disparues ; il s'insère néanmoins parfaitement dans la série des édifices à tourelles flanquantes qui se fit jour à partir du second tiers du XII<sup>e</sup> siècle, tels Houdan, Étampes, ou Ambleny dans le Soissonnais. Il partage d'ailleurs avec ces dernier le

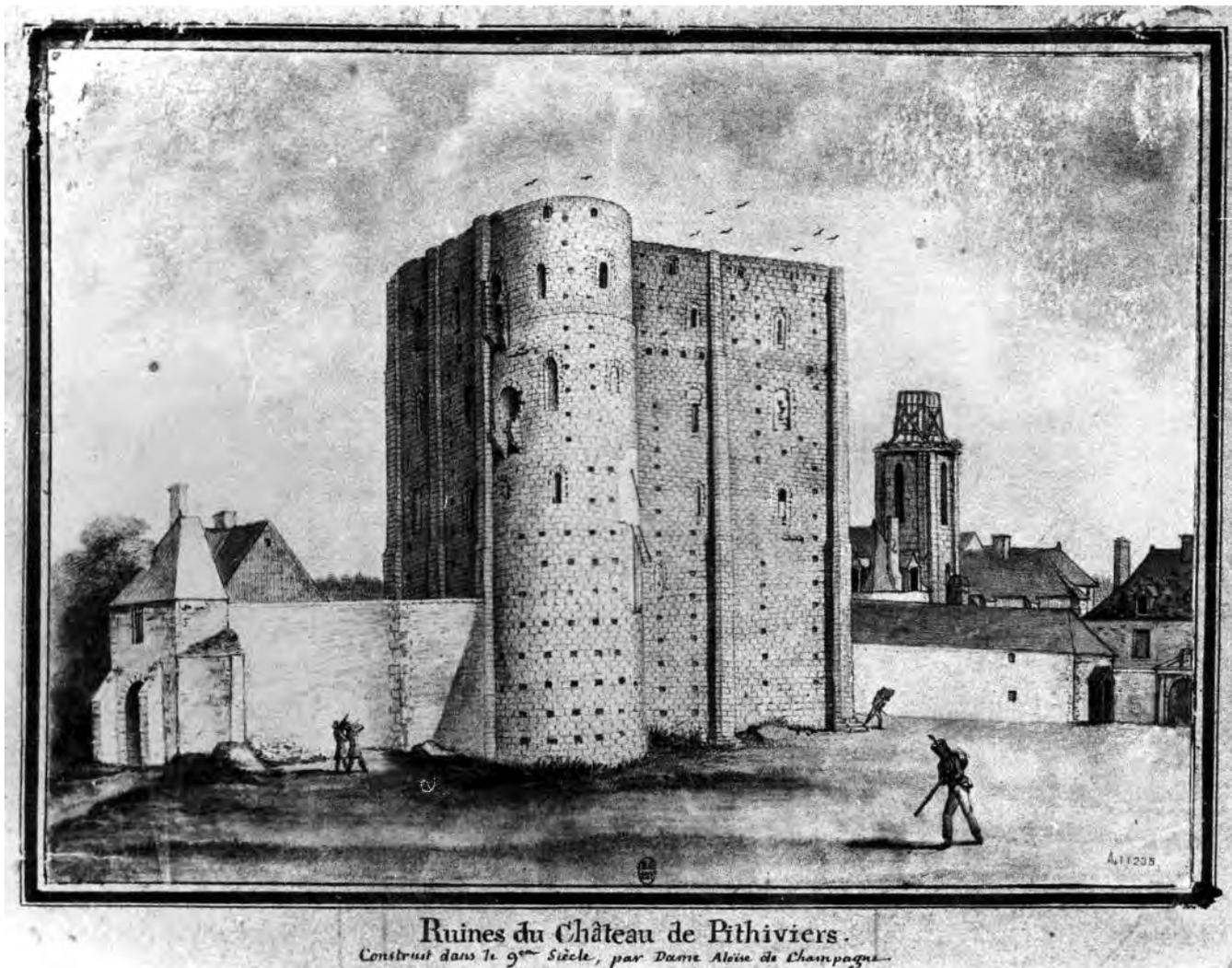
caractère relativement sommaire des communications verticales, assurées en consommant de l'espace sur les volumes habitables ; en revanche, comme à Étampes, le caractère résidentiel s'y affirme nettement.

Il est un autre édifice qui doit retenir l'attention dans cette évocation des formes : il s'agit de l'ancienne tour maîtresse épiscopale de Pithiviers, réputée bâtie par Héloïse de Champagne à la fin du X<sup>e</sup> siècle. Cet édifice est souvent considéré, à juste titre, comme l'origine des grandes tours maîtresses à chapelle intégrée et flanquante, préfiguratrice de la tour d'Ivry ou de celles d'Avranches et de Londres (fig.21)<sup>67</sup>. Mais à bien y regarder, l'unique représentation que l'on en a présente certes une tour rectangulaire flanquée de tour semi-circulaire évoquant un chevet de chapelle ; cependant, au raccord entre cette tour et le massif rectangulaire, on note la présence de deux latrines en encorbellement dont le moins que l'on puisse dire est qu'elles sont déplacées dans un contexte de chapelle, qui aurait pu être dès lors située au niveau dépourvu de latrine.

Quoiqu'il en soit, la vue de la tour maîtresse de Pithiviers ainsi flanquée par sa tourelle et garnie de ses latrines n'est pas sans évoquer, d'une certaine façon et avec toutes les réserves liées à la différence de programme, la tour que Manassès fit construire un siècle et demi après Héloïse. Or Pithiviers passa dans le domaine de l'église d'Orléans au milieu du XI<sup>e</sup> siècle après les tribulations entre les puissants descendants d'Héloïse, à commencer par le fameux Hugues Bardoul ; et cette châtelainie demeura l'un des fleurons du temporel épiscopal. On ne cherchera évidemment pas ici une quelconque filiation, mais un simple rapprochement.

#### LA TRANSFORMATION DE LA TOUR MANASSÈS DE GARLANDE EN PRISON

Le bâtiment, comme on a déjà eu l'occasion de le dire, a été profondément modifié au cours des siècles, après qu'il est devenu le siège de la justice seigneuriale et la prison épiscopale ; tout indique, dans l'examen sommaire qui peut être fait de ces modifications, que les modifications ne furent pas limitées à une campagne, mais qu'au contraire l'ensemble ne cessa d'évoluer, jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle où l'on trouvait encore des bâtiments adventices à l'ouest.



*La création d'un cachot de sécurité dans le soubassement*

Malgré l'état d'abandon total après fouilles qui a laissé au soubassement dans un état déplorable, un point positif de ces fouilles a été la révélation de dispositifs inédits probablement liés à l'usage en tant que prison (fig.23, fig.24)<sup>68</sup>.

Ceux-ci consistent pour l'essentiel en la réalisation d'une sorte de cuve ou de fosse dans la moitié nord de la tour, sur une hauteur de 4,4 m par rapport au sol de la nef gothique prise comme référence. Elle fut constituée en chemisant les murs préexistants de la tour et du clocher par une surépaisseur de maçonnerie se refermant sur un gros mur de 1,1 m d'épaisseur reliant les deux côtés de la tour Manassès (fig.23) ; ce chemisage permettait en particulier d'isoler totalement le puits de l'intérieur de la fosse. À l'intérieur, les fouilles ont mis au jour à 2 m de hauteur (par rapport à la nef) une sorte de plancher-grille fait de vingt poutres de pierre au profil pentagonal rectangle (fig.22) ; les poutres sont longues de 2 à 3,6 m, posées sur leur base large de

18 cm, et sont espacées les unes des autres d'environ 8 cm, présentant vers le haut leur arête vive. Comme il était impossible de



Fig.21. Vue de la tour maîtresse de Pithiviers vers 1800, avant sa destruction (BnF, Cab.Estampes, cliché aimablement communiqué par Christian Corvisier) [ci-dessus]

Fig.22. Vue intérieure de la tour Manassès, et du « plancher » formé de poutres de pierre (cl. J.Mesqui 2013) [à gauche]

68- Mataouchek-Lallet 2000, p.2-12.

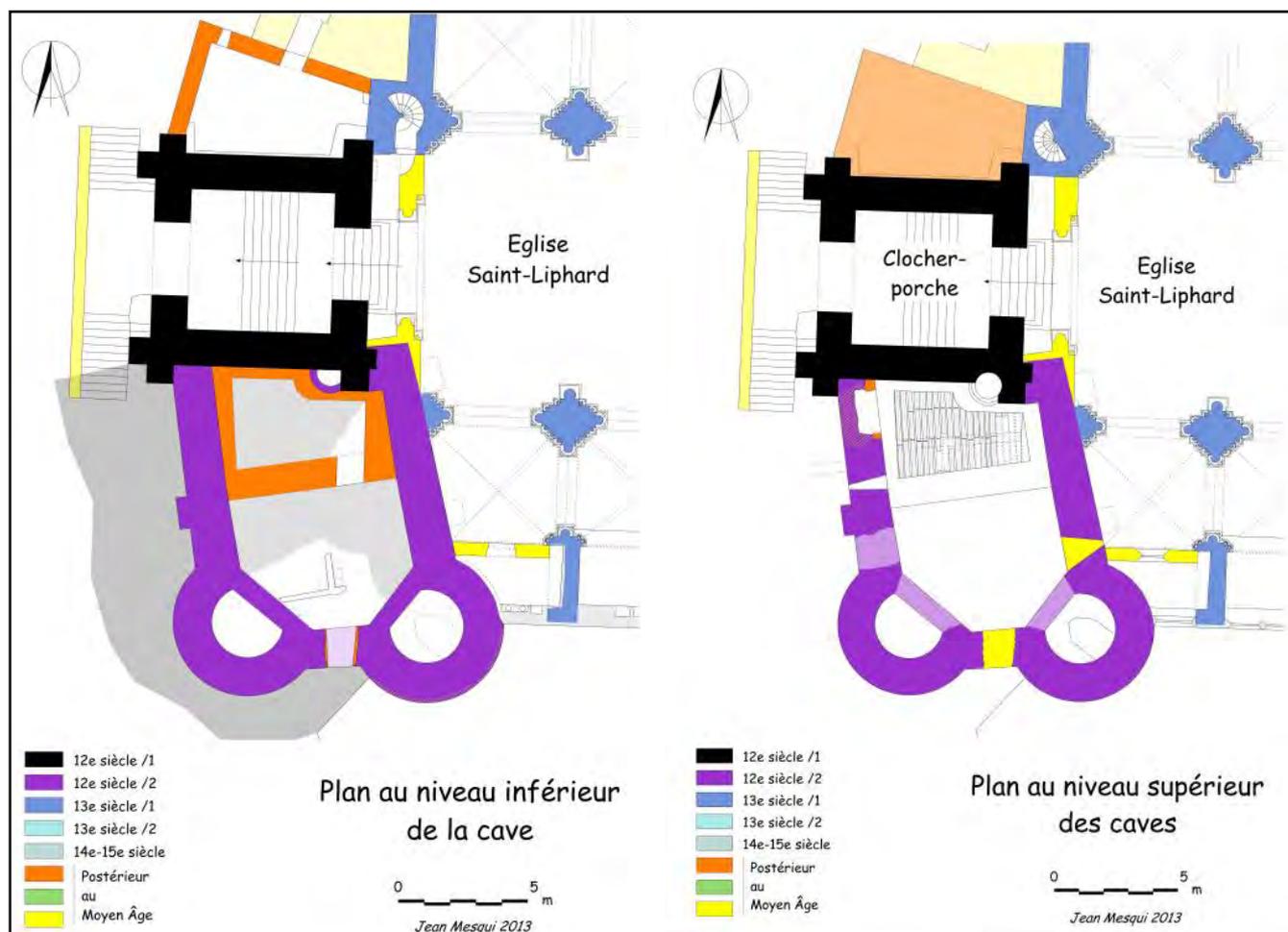


Fig.23. Plan des niveaux de soubassement en 2013 (J. Mesqui)

69- La fouille n'a révélé que le mur de soutien le plus au sud, mais il ne fait aucun doute, qu'il existait un second mur au droit des raccords nord. On notera que Mataouchek-Lallet estimaient que la grille était postérieure à la construction des murs latéraux de la fosse, mais les preuves sont assez ténues, et l'examen que j'en ai fait sur place ne m'en a pas convaincu. Régis Martin, architecte en chef des Monuments Historiques en charge du chantier en 2000, pensait au contraire que l'ensemble était cohérent (communication par courriel).

70- Mataouchek-Lallet proposaient que ce mur oriental de la chambre inférieure, ainsi que l'ouverture mise en évidence, aient été les restes des maisons détruites pour laisser place à la tour au milieu du XII<sup>e</sup> siècle; ceci semble néanmoins très conjectural.

71- Mataouchek-Lallet 2000 suggéraient déjà l'usage de la chambre haute à la grille comme d'un cachot.

72- 1412 (27 octobre) (extrait de minutes du notaire Pierre Picotte; Arch.dép.Loiret, fonds Jarry, 2J 2461).

disposer des pierres aussi longues avec un tel profil, chacune des poutres fut réalisée, suivant sa longueur, en deux ou en trois sections liées les unes aux autres par des agrafes métalliques dans le sens longitudinal; ce dispositif ne pouvant supporter une charge sans fléchir, fut posé sur deux murs de refend placés au droit des raccords<sup>69</sup>. L'ensemble est remarquablement conservé, malgré la disparition de certains éléments - il est cependant laissé sans protection autre que la dalle de béton qui le surmonte.

La grille de pierre sépare verticalement la fosse en deux chambres superposées de 1,90 m de hauteur; celle du dessus était probablement couverte d'un plancher, en tout cas deux consoles d'angle subsistent à l'ouest pour supporter des poutres - soit des lambourdes, soit des poutres diagonales. La chambre du dessous, remplie d'un fin remblai, n'a pas été vidée lors des fouilles, si ce n'est au sud-est où a été dégagée une ouverture couverte d'un double arc percée dans le gros mur transversal, qui a sans doute été un passage mettant en communication la chambre inférieure avec l'espace situé au sud (fig.24). On peut voir que le mur formant la paroi orientale de la chambre inférieure avait une orientation différente de celle du mur de la chambre supérieure (fig.21), et qu'il se

prolongeait sans solution de continuité pour former le tableau est de l'ouverture<sup>70</sup>. Le passage est comblé vers le sud par de la maçonnerie assisée qui n'a pas été dégagée.

Au sud du gros mur transversal, le remblai de comblement, formé d'un amoncellement de débris de destruction et de matériaux de rebut, n'a été dégagé que sur sa partie la plus au sud, jusqu'à 1,50 m au-dessus du sol de la nef (soit 0,50 m sous le niveau de la grille, à peu près au niveau de l'arc inférieur du passage révélé sous la grille). Ainsi ont été mis au jour les restes d'un sol pavé, au-dessus duquel un enduit hydrofuge à base de tuileau assurait une étanchéité. Cet enduit avait été remonté sur les murs de gorge des tours à une hauteur d'environ 1,5 m, ainsi que sur le mur entre deux tours, qui a été percé d'un large conduit débouchant à l'extérieur au long duquel l'enduit se retournait. Cet espace sud, au revêtement imperméable, était apparemment compartimenté par des cloisons dont la fouille a mis au jour le négatif (fig.23).

Enfin, dans le fond de la tourelle sud-est, à 2 m au-dessus du niveau du sol imperméabilisé de la salle voisine, se trouve l'extrados d'une voûte partiellement éventrée, postérieure aux murs de la tourelle et couvrant un espace totalement remblayé. On

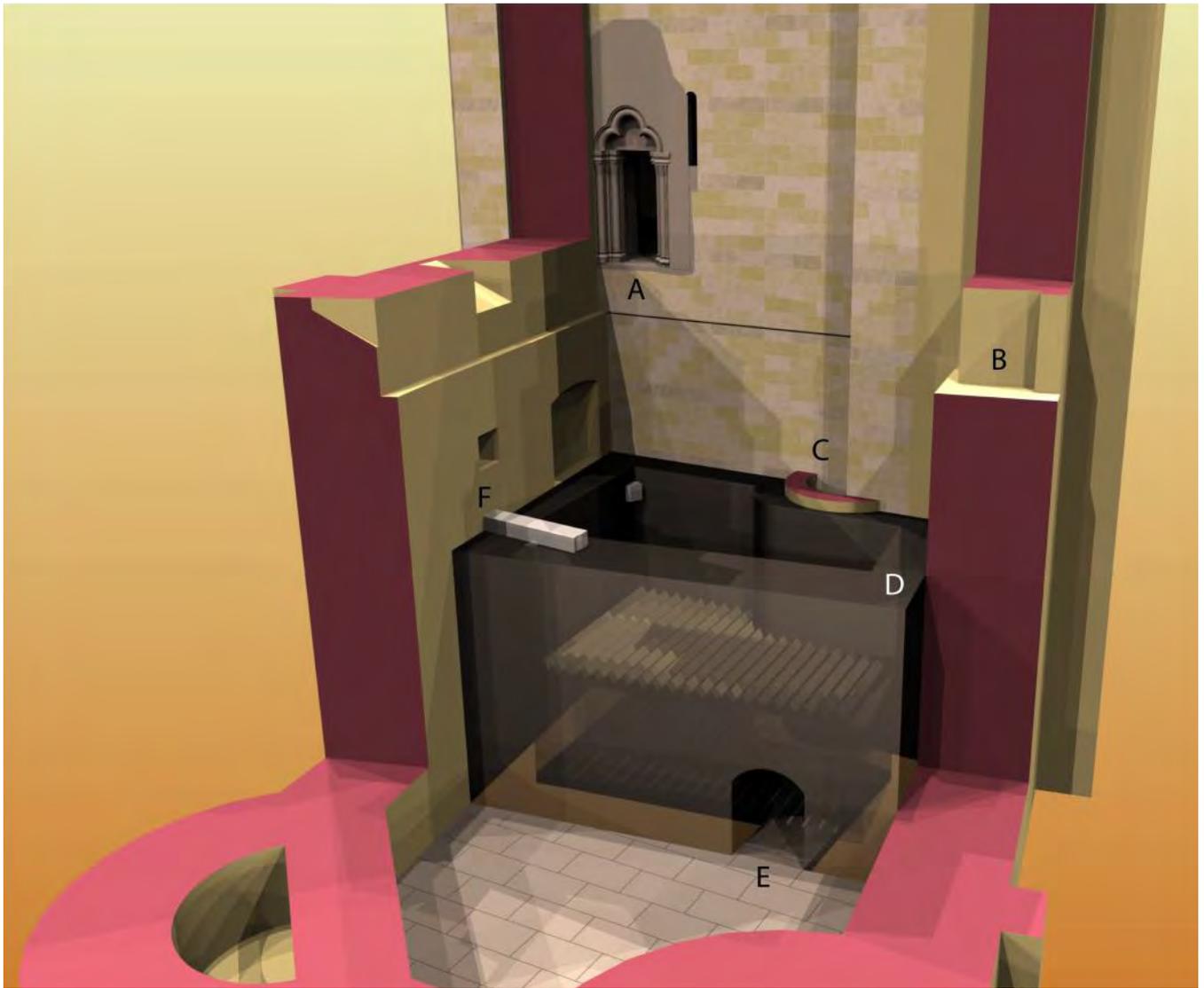


Fig.23. Perspective en écorché du soubassement de la tour. En A, porte du premier étage du clocher. B, porte primitive d'accès à la salle épiscopale. C : puits de la tour. D : « fosse à la grille ». E : porte donnant sur un sous-sol aujourd'hui remblayé. F : Fragment de mur. (Dessin J. Mesqui)

voyait émerger du remblai en 2000 le sommet de deux murs parallèles semblant supporter la voûte. Bien que l'analyse de l'époque n'ait pas été conclusive, on peut penser qu'il s'agissait ici d'une fosse de latrines ; l'éventrement de la voûte s'explique probablement par la réutilisation de la fosse à l'époque moderne pour une latrine de jardin dont on peut voir encore l'édicule en bois sur les cartes postales du début du XX<sup>e</sup> siècle (fig.15, à gauche).

En l'absence d'un dégagement et d'une fouille complète, il est impossible de déterminer les relations qui pouvaient exister entre la fosse à grille nord et l'espace imperméabilisé du sud, séparés par une énorme masse de débris de destruction et de dépôts. Pour moi, la chambre haute à la grille ne peut avoir été autre chose qu'un cachot, la grille étant couverte de paille<sup>71</sup> ; sa claire-voie pourrait avoir servi prosaïquement pour l'évacuation des excréments dans la chambre inférieure, comme le purin d'un fumier animal. Mais l'espace sud imperméabilisé était trop haut pour servir d'évacuation, ce qui laisse ouverte la question de son interprétation.

Je n'ai pu trouver que trois documents sur le fonctionnement de la prison. Le premier est un acte notarié relatant la suspension de la question infligée à un suspect en la « geainne » (géhenne), du fait de l'appel immédiatement interjeté par lui en Parlement ; il ne nous apprend rien que d'assez banal, à savoir que les prisons contenaient une salle de la question<sup>72</sup>. Un second document est la poésie de Villon elle-même, lorsqu'il évoque son incarcération en 1461. Dans son *Testament* comme dans l'*Épître à ses amis*, il indique clairement qu'il a été incarcéré en une basse-fosse ; il l'appelle même « la grille de Meun », mais on ne peut exclure qu'il s'agisse ici seulement d'un effet littéraire. Implorant sa délivrance, il demande à être remonté par un « corbillon », ce qui signifie qu'il fut descendu de la même façon<sup>73</sup>. Le troisième document date de 1551 : lors d'une vacance épiscopale, le chapitre fit inspecter le « prétoire » et fit ouvrir à son représentant les prisons. Dans la « fousse du milieu », il trouva quatre prisonniers condamnés à deux ans de prison pour

73- « Lieu n'est où ce merchié ne tiengne,/ Synon à la grisle de Meun » (*Testament*, strophe CLI). Faisant appel à ses amis : « En fosse giz, non pas soubz houz ne may. » (*Épître à ses amis*). Plus loin : « Où gist, il n'entre escler ne tourbillon ;/ De murs espoix on lui a fait bandeaux ». Plus loin encore : « Jeûner lui fault dimanches et merdiz,/ Dont les dens a plus longues que ratteaux,/ Après pain sec, non pas après gasteaux,/ En ses boyaulx verse euae à gros bouillon,/ Bas en terre, table n'a ne tréteaux. ». « Princes nommez, anciens, jouvenciaux,/ Impertez moi grâces et royaulx seaulx,/ Et me montez en quelque corbillon. »

74- Bimbenet 1863, p.131. Malheureusement, l'auteur ne cite pas ses sources, et l'on peut craindre qu'elles provenaient des archives de l'évêché, totalement brûlées pendant la Seconde guerre mondiale. Les bourrées étaient des fagots de brindilles ; mais comment les prisonniers pouvaient-ils les utiliser, si ce n'est à l'aide de braseros ? Ou s'agissait-il de poissons, deuxième sens fourni par le Godefroy ?

hérésie ; dans la « fosse du chapitre », se trouvait un autre prisonnier condamné pour hérésie ; enfin, dans un autre cachot peut-être, il trouva un homme condamné à un an pour bigamie. Le chanoine commis à l'inspection n'avait pas le pouvoir de les libérer ; mais il ordonna que le produit du sceau soit employé à améliorer le sort des prisonniers, et qu'il leur soit attribué huit sous parisis par jour et six blancs pour leur procurer des vivres et des « bourrées »<sup>71</sup>.

Il n'est pas impossible que la fosse du milieu citée en 1551 ait désigné la chambre à la grille, alors que la fosse du chapitre aurait pu être le bas de la tourelle sud-est ; mais on est ici dans le domaine de la conjecture. La date de réalisation de ces aménagements est inconnue ; les archéologues avaient identifié dans le remblai des céramiques et objets allant du XV<sup>e</sup> au début du XIX<sup>e</sup> siècle.

Il existait, entre le niveau bas et le premier étage de la tour, un niveau haut qui abritait sans doute des espaces affectés au gardiennage, peut-être même des cachots ; ce niveau était à l'air libre au-dessus du remblai, jusqu'à la réalisation de la dalle béton en 2000 (fig.25). Il est aujourd'hui presque illisible dans l'obscurité, compte-tenu de l'état désastreux de la crypte archéologique. La fouille avait révélé le soubassement d'une cloison, encore visible, au-dessus du gros-mur de la fosse, qui devait séparer l'espace en chambres. On note au nord-ouest une grande niche couverte d'un arc segmentaire dont le fond a été défoncé, puis muré ; un peu au sud se lit un coup de sabre lié à une ouverture comblée, et plus au sud encore on trouve un jour qui pourrait être contemporain de la tour (fig.23, fig.25). À l'extérieur, les maçonneries ont été entièrement reprises, mais on lit encore les restes d'un piédroit et d'un linteau qui seraient à mettre en relation avec les traces intérieures (fig.20) ; tout ceci est intimement lié à l'existence d'un bâtiment accolé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle.

On lit encore au sud-est, près du pan coupé de la tourelle, une grande niche voûtée en arc segmentaire totalement murée. Enfin, il faut noter qu'à ce niveau, entre les deux tourelles, le mur fut, à une époque indéterminée, complètement éventré au-dessus du conduit du soubassement. La brèche était murée dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, mais la réparation est encore visible extérieurement car elle a gardé l'enduit dont on l'a couverte ; intérieurement, on la voyait encore jusqu'en 2000 (fig.7, fig.15), mais elle a été murée depuis à l'intérieur de la crypte archéologique.

### *Le « prétoire » ou Salle d'audience*

On n'entrera pas dans une description détaillée des modifications des étages, qui furent considérables, et révèlent plusieurs états successifs. La modification la plus évidemment visible fut la création d'un niveau intermédiaire dans le haut volume du premier étage ; on voit parfaitement les traces de ce réaménagement sur le mur ouest. En effet, outre les lignes de trous laissés par les solives des nouveaux planchers, deux piédroits de porte demeurent suspendus aujourd'hui dans le vide, marquant précisément les niveaux ainsi réaménagés (fig.14). Ces traces sont plus discrètes sur le mur est, mais la présence d'une ligne de corbeaux à mi-hauteur des arcs couvrant les ébrasements des anciennes fenêtres marque bien les supports du plancher du nouveau deuxième étage.

Au premier étage, une porte au moins fut percée à l'angle nord-est ; elle est couverte d'une accolade qui la date de la fin du XV<sup>e</sup> siècle ou du début du siècle suivant. Peut-être une seconde porte fut-elle percée entre le contrefort et la tourelle sud-ouest ; l'autre fenêtre fut refaite, probablement très tardivement si l'on en juge par son encadrement sans chanfreins (fig.20). Il est probable que cette restauration date des réfections effectuées après la Ligue.

Au nouveau deuxième étage, deux nouvelles grandes fenêtres, probablement à croisée, pourvues d'un encadrement mouluré en quart de rond de la fin du XV<sup>e</sup> siècle, furent percées dans le mur ouest ; la tourelle sud-ouest fut percée d'une nouvelle fente de jour (fig.20). Il n'est pas impossible qu'à l'angle entre la tourelle et le mur des cheminées, un minuscule escalier en vis ait été réalisé pour relier le nouveau deuxième étage au troisième étage.

Le plancher du troisième étage était un peu plus bas que celui du plancher préexistant (le deuxième étage primitif) ; on note, dans le piédroit accroché à la muraille, la présence de plusieurs verrous et d'une barre qui semblent témoigner d'une recherche de sécurité importante - à moins que ce ne fût l'utilisation de la partie sud comme cachots. À ce niveau, l'ancienne fenêtre ouest fut remplacée par une grande fenêtre rectangulaire à l'encadrement profondément chanfreiné, ménagée au fond d'un grand ébrasement segmentaire ; elle date manifestement du début du XVII<sup>e</sup> siècle, d'une campagne postérieure à celle des fenêtres inférieures. La fenêtre située à l'est, entre le contrefort et la tourelle, fut reprise,



Fig.25. L'angle nord-ouest de la tour au début du XX<sup>e</sup> siècle (cl. Lefèvre-Pontalis). La tour est ici dans l'état qu'elle conserva jusqu'en 2000, avec le niveau bas de soubassement comblé. Les deux ouvertures visibles sur la gauche sont la niche et la fente de jour du niveau haut de soubassement. Au-dessus, la porte monumentale donnant accès au clocher, à hauteur du premier étage. Voir aussi le solin du toit en appentis qui représente un état XIX<sup>e</sup> siècle.

avec un nouvel ébrasement, et, de façon exactement contemporaine, la tourelle sud-est fut recouverte d'une voûte assez plate, probablement pour isoler un pigeonnier dont les traces ont été retrouvées au-dessus lors des travaux de 2000<sup>75</sup>.

Tous ces aménagements eurent certainement pour but de donner au « prétoire », comme l'appelait le chanoine commissaire du chapitre Sainte-Croix en 1551, les espaces et la fonctionnalité nécessaires à l'exercice de la justice épiscopale dans le ressort de Meung.

#### *Les dernières modifications*

On ignore totalement l'époque à laquelle furent abandonnés les étages de la tour, ni celle où les ouvertures désormais inutiles furent murées. Le dernier état de la tour comme bâtiment vivant et utilisé est recon-

naissable par l'existence d'un solin oblique qui partait du tympan de la porte monumentale du clocher et descendait jusqu'à rejoindre le mur oriental à deux mètres au-dessus du sol de comblement du soubassement (fig.25). Il existait donc un toit en appentis couvrant au moins une partie de l'intérieur de la tour ; peut-être s'agissait-il de la porcherie que le vicaire Doucheny raillait en 1845.

Ce fut le dernier acte pour cette tour, avant que la restauration de l'an 2000 n'intervienne. On ne peut qu'espérer que soit menée désormais une mise en valeur de l'ensemble, clocher et tour Manassès de Garlande ; en effet, l'un comme l'autre méritent mieux que l'indifférence dans laquelle ils survivent, pourtant à côté d'une église très fréquentée par les touristes, et en face d'un château non moins visité.

75- Mataouchek-Lallier 2000, p.22 -23. Les boulins de pigeonnier peuvent cependant être plus tardifs.

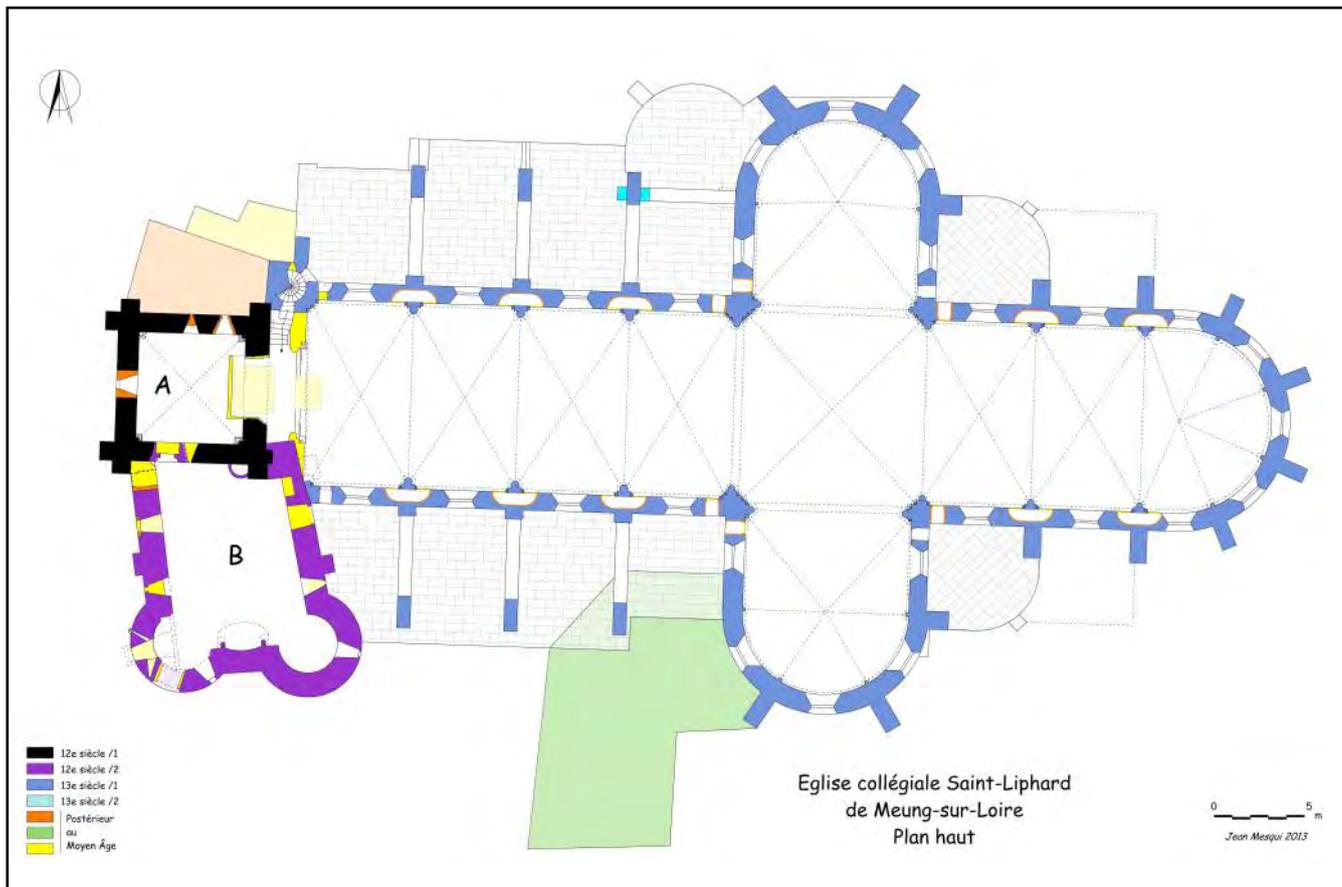
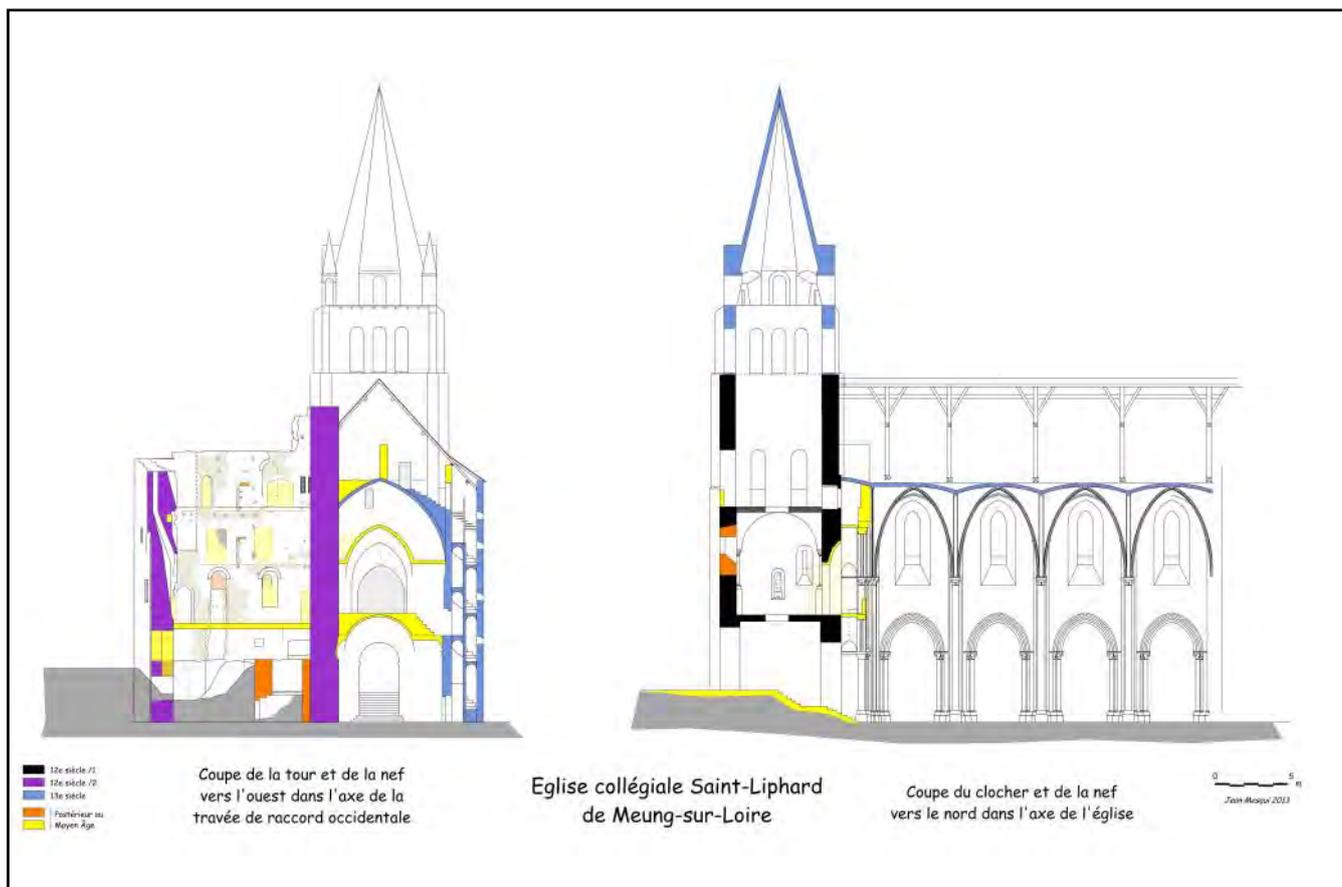


Fig.26. Plan de l'église au niveau des fenêtres hautes de la nef (levé et dessin J. Mesqui)

Fig.27. Coupes de la nef, du clocher et de la tour Manassès de Garlande, dans leur état actuel (relevé et dessin J. Mesqui 2013)



# L'église collégiale et paroissiale Saint-Liphard-Saint-Nicolas

Le dernier élément du triptyque monumental est l'église collégiale ; dans son état actuel, elle n'a de commun avec les précédents édifices que sa genèse historique, et la face commune qui les lie indissolublement à l'ouest. Comme l'avait parfaitement démontré en son temps Jean Vallery-Radot, il s'agit d'un monument d'une très grande homogénéité, qui a été construit d'un seul jet dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle ; on verra que cette datation peut être précisée et fixée autour des années 1200. Des édifices antérieurs qui se succédèrent depuis la fondation de la *cella* à l'époque mérovingienne, l'on ne sait rien ; les seules fouilles menées dans l'église sont des sondages réalisés par le comte de Pibrac dans le but de retrouver le caveau où fut enterré saint Liphard, sondages publiés en 1866. L'archéologue mit au jour un caveau contenant les restes de l'évêque Germain Vaillant de Guélis, enterré là en 1587 ; des déductions quelque peu hasardeuses, mais au bout du compte peut-être justifiées, conduisirent Pibrac à faire l'hypothèse que le caveau de l'évêque avait remplacé celui du saint anachorète, profané et détruit en 1562. Selon lui, des ossements carbonisés qu'il retrouva à proximité auraient été les restes du

saint, exhumés et brûlés par les Huguenots. Pibrac mit également au jour des soubassements qu'il positionna dans un plan et une coupe. Cependant, en l'absence de données archéologiques, on ne peut en tirer aucune interprétation.

## UN ÉDIFICE AUX CHOIX ÉCLECTIQUES

*Une église à transept arrondi, et chœur à deux niveaux de fenêtres*

L'église actuelle est un monument de près de 56 m de longueur dans œuvre, large de 10 à 11 m pour ce qui concerne le chevet et la nef, dont le haut vaisseau est flanqué par deux bas-côtés légèrement asymétriques, celui-ci du nord étant plus large de soixante dix centimètres que celui du sud qui mesure 4,5 m en œuvre (fig.3, fig.29). L'architecte, pour raccorder cet édifice au massif occidental plus ancien, dut s'accommoder de l'angle existant entre le mur est du clocher et la paroi orientale de la tour Manassès de Garlande, malencontreusement flanquée de deux contreforts de ce côté. La solution retenue fut de dimensionner les quatre travées de la nef de telle sorte que le premier pilier ouest s'appuie contre le mur de la tour Manassès, et que, de l'autre côté, le pilier obtenu par

Fig.28. Vue de l'église prise depuis le sud-est. À gauche en haut, sommet de la tour Manassès de Garlande. Au premier plan à gauche, le bras sud du transept avec la porte d'accès depuis le Cloître des chanoines ; à droite, le chœur et le chevet. Au centre, la chapelle d'axe du croisillon sud du transept (cl. J. Mesqui 2013).



76- Voir ci-dessus, note 46.

77- Voir Annexe.

78- Seymour 1975, p.81-91 (Noyon). Henriot 1983, p.288-289 (Saint-Lucien de Beauvais). Sandron 1998, p.145-149 (Soissons). On reviendra sur cette question en conclusion.

79- L'opinion suivant « on doit pouvoir dater des années 1100 les parties basses du transept et du chœur, qui auraient été voûtés au début du XIII<sup>e</sup> siècle (...). Des traces évidentes de remaniement s'opposent à la version qui donne le chœur et le transept tout entiers au XIII<sup>e</sup> siècle (...). » émise dans *Architectures en Région Centre*, J.-M. Pérouse de Montclos dir., Paris, Hachette, 1987, p.446, ne repose sur aucune preuve concrète.

80- Avant la pose de l'enduit gris en 1860-64, les murs de la collégiale laissaient voir à 8 m de hauteur, de chaque côté des dossierers sur lesquels s'appuient les demi-colonnes de la nef et du chœur, des ouvertures dont le seuil se trouvait au niveau de la clef des arcades ; ces ouvertures donnaient accès à d'étroits passages ménagés dans le mur, qui les reliaient deux à deux derrière les dossierers au niveau des reins des voûtes du bas-côté. Visibles encore en 1845, puis murés et recouverts par l'enduit, ils furent retrouvés en 1931 lors de travaux électriques, mais ne furent pas dégagés à cette époque (Arch. Municipale Meung, 7J 16. Chenesseau 1931-1).

81- Une existe dans la paroi sud de la première travée, donnant accès au comble du bas-côté sud ; c'est par cette ouverture que l'on accède à la porte originelle de la tour Manassès de Garlande. Deux autres s'ouvrent au niveau des bras du transept, dans les écoinçons des arcs d'entrée des chapelles, donnant accès aux combles des deux chapelles ; la porte du bras nord du transept possède un tympan délardé d'un trilobe qui garantit son caractère contemporain au voûtement. Le chanoine Chenesseau indique que ces deux portes donnent accès à des couloirs coudés, isolés des combles des chapelles par un mur rapporté, allant rejoindre les ouvertures murées de la première travée du chœur. Nous n'avons pu vérifier par nous-même.

symétrie laisse la place suffisante pour caler un escalier en vis desservant le clocher et les combles. Ce parti laissait une travée de raccord en retrait, engoncée entre la première travée du vaisseau central et le mur du clocher, bordée au nord par l'escalier en vis et au sud par l'angle de la tour Manassès, et couverte en berceau bombé (fig.27)<sup>76</sup>. Le long du mur du clocher existait une tribune, semble-t-il en bois, donnant accès au premier étage du clocher et plus tard à l'orgue ; cet ensemble a été remplacé en 1864 par le grand mur diaphragme à deux arcades qui forme le fond de la nef (fig.5)<sup>77</sup>. Il fallu évidemment supprimer les anciens contreforts de la tour Manassès : le gros contrefort nord devait laisser place au pilier sud-est de la nef et le petit contrefort sud devait disparaître pour la première travée du bas-côté sud. Ils furent donc entièrement bûchés jusqu'au niveau des voûtes du haut vaisseau pour l'une, du bas-côté pour l'autre, mais furent laissés en place au-dessus. Il est probable que quelque erreur de calage intervint lors de la mise en œuvre de la nouvelle nef, puisque le mur de la tour lui-même dut être bûché ou amaigri sur une profondeur d'une dizaine de centimètres, comme on peut s'en rendre compte en superposant les plans de niveau à niveau : sans doute s'aperçut-on de ce décalage en implantant le pilier sud.

Le plan général est celui d'une croix latine ; la branche orientale, comprenant deux travées droites, est hypertrophiée par rapport aux bras du transept. De chaque côté des travées droites du chœur s'ouvre une chapelle au plan en U, édifiée dans l'axe des bas-côtés de la nef. À l'extérieur, la coexistence de ces chapelles avec les hauts contreforts altère légèrement la cohérence de l'élévation ; elles possèdent même un contrefort nord-sud tangent à leur hémicycle (fig.28).

Ce plan serait assez classique s'il ne présentait pas la particularité de posséder un transept dont les bras se terminent en hémicycle, faisant de Saint-Liphard une église « à transept arrondi » suivant la terminologie consacrée. Il s'agit d'un plan très rarement utilisé dans l'architecture tant romane que classique ; on en connaît des exemples remarquables, comme la cathédrale de Tournai qui l'utilisa dès la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, puis la cathédrale de Noyon et celle de Soissons, tous exemples géographiquement éloignés de Meung<sup>78</sup>. La raison d'être de ce choix n'a pas d'explication fonctionnelle à Saint-Liphard ; on ne peut, certes, exclure qu'il soit lié aux caractéristiques de l'édifice

antérieur, mais probablement l'origine doit plutôt en être recherchée du côté des prescriptions du maître d'ouvrage.

Le volume intérieur de l'église révèle une architecture d'une très grande unité, remarquablement homogène dans son exécution : le chantier fut mené sans interruption et dans une durée brève de quelques décennies, même si l'on note une évolution du décor sculpté et de la modénature au cours du chantier, mené d'est en ouest<sup>79</sup>. Le plan en croix latine est pleinement révélé par une série de voûtes d'ogives assez plates, dont les clefs s'établissent à 16,20 m de hauteur au-dessus du sol, alors que les formerets culminent à 15,80 m (fig.27). La verticalité de l'élévation de la nef et du chœur est soulignée par les demi-colonnes engagées des supports montant d'un seul jet, depuis les bases jusqu'aux chapiteaux recevant la retombée des ogives et des doubleaux dans la nef et le chœur ; les dossierers rectangulaires sur lesquels elles s'adossent sont flanqués de chaque côté par des colonnettes accueillant les retombées des formerets. Dans les parties hémicirculaires (abside, transept), les formerets naissent au-dessus des tailloirs des chapiteaux de demi-colonnes plus minces que dans la nef, en léger débord. Les ogives ont, assez classiquement, un profil en arête entre deux tores circulaires. En revanche, le profil des doubleaux est systématiquement différent, marquant un attachement aux traditions du XII<sup>e</sup> siècle : tous comportent de simples angles abattus, à l'exception du premier doubleau à l'ouest, traité comme une ogive, et de ceux qui délimitent la croisée du transept qui, comme les grandes arcades de la nef, présentent un cavet intercalé entre les deux tores.

La recherche de verticalité affirmée par les supports se retrouve dans les choix faits en matière de muralité et de décor (fig.29) : les concepteurs y ont banni toute structure ou toute modénature qui aurait pu perturber la lecture du monument et arrêter l'œil dans sa progression vers les hauts de l'édifice, suivant la tendance mise au goût du jour dès les années 1160 au chevet de Notre-Dame de Paris. Ceci se retrouve de façon évidente dans le traitement des baies. Dans la nef et le transept, l'éclairage est apporté par un registre unique de hautes fenêtres brisées, prolongées vers le bas par de grands glacis plongeants ; la base de ceux-ci se situe au niveau des chapiteaux des ogives, ne prenant ainsi pas en compte les tendances à abaisser les appuis sous les chapiteaux présents dans les grands chantiers de la fin du XII<sup>e</sup> siècle (fig.27). Dans le haut vaisseau, on a



Fig.29. Vue intérieure de l'église, prise depuis l'ouest (cl. J. Mesqui 1013)

volontairement renoncé à un registre intermédiaire pour privilégier ces baies avec leurs glacis et insister encore plus sur la verticalité de l'édifice. Pour autant, il n'est pas impossible que les concepteurs aient pensé un temps à construire une coursière en encorbellement au niveau des appuis des baies, puisque des étroits passages furent ménagés derrière les colonnes engagées (fig.26)<sup>80</sup> ; ces passages sont à mettre en relation avec les portes de visite des combles, dont trois sont encore visibles et utilisables (fig.41)<sup>81</sup>. Cette coursière, sans doute jamais exécutée, aurait été accessible par la porte murée visible dans la première travée des combles du bas-côté nord et desservie par l'escalier en vis occidental de l'église.

Ce parti d'un registre unique de baies hautes sans niveau intermédiaire, particulièrement adapté au vaisseau central, a été également mis en œuvre dans les hémicycles des deux bras du transept – la série des fenêtres hautes du chœur s'y prolongeant au-dessus de la chapelle axiale et du bas-côté. La muralité y est plus affirmée que dans la nef, la hauteur des baies ne parvenant pas à contrebalancer le mur plein qui est au-dessous ; on s'étonne de cette relative maladresse qui souligne l'absence de fonctionnalité réelle des hémicycles – à moins qu'elle n'ait été voulue pour utiliser les murs à d'autres fins, par exemple décorative. D'ailleurs, c'est bien pour remplir ces grandes surfaces murales qu'une très haute peinture représentant saint

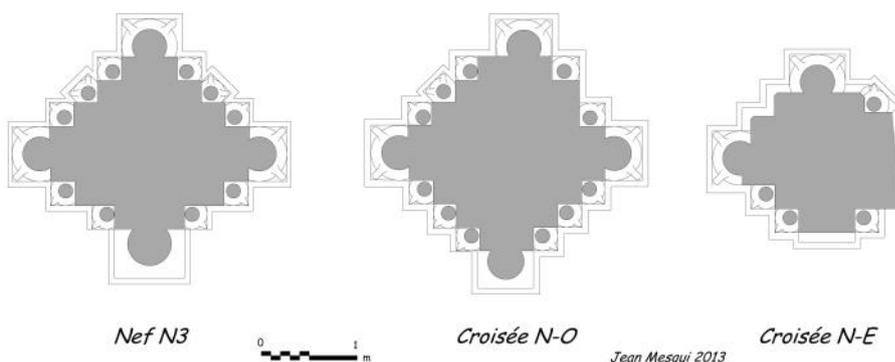


Fig.30. Plans des piliers composés de la nef et de la croisée (dessin J. Mesqui ; le nord est en haut du dessin)

Fig.31. Base de pilier composé dans la chapelle du croisillon nord du transept (cl. J.Mesqui 2013) [à gauche]



Fig.32. Base de pilier composé de la nef, côté collatéral (cl. J.Mesqui 2013)



Christophe portant l'Enfant fut exécutée sur le mur nord-ouest du bras septentrional du transept au XVI<sup>e</sup> siècle ; plus récemment, on a « meublé » le mur du bras sud par des peintures de saint Liphard<sup>82</sup>.

Dans l'abside, le concepteur a choisi une solution originale dans le contexte régional, consistant en une double rangée de fenêtres brisées superposées, sans registre intermédiaire (fig.28, fig.29) ; si un tel parti est fréquent à l'époque romane en Normandie, son utilisation dans le premier art gothique est demeurée relativement marginale. Le *corpus* des églises gothiques présentant des chœurs à double rangée de fenêtres en Île-de-France et à la périphérie directe comprend des édifices situés tant au nord, dans le Soissonnais, à l'est dans la Brie, ainsi que dans le Gâtinais. La mise en forme très épurée que cette formule prend à Meung peut être comparée aux deux cas probablement plus anciens que sont la collégiale Notre-Dame de Melun, et l'église Saint-Clair et Sainte-Marie de Souppes-sur-Loing, dans le Gâtinais ; la première, certainement la plus ancienne des trois, pourrait avoir été une source d'inspiration pour les des deux autres<sup>83</sup>. Il est d'ailleurs intéressant de constater que tout se passe comme si Saint-Liphard avait repris les meilleurs traits de chacune des deux : la collégiale magdunoise utilise ainsi des supports limités à des colonnes engagées dans le mur, comme à Melun, plutôt que des colonnes engagées sur des dossierets flanqués de colonnettes, comme à Souppes. En revanche, les ogives prennent leur naissance au niveau des appuis des fenêtres du deuxième registre, comme à Souppes, plutôt qu'à celui des départs d'arcs du premier étage comme à Melun. Du fait des dimensions plus imposantes du chœur de Meung, la double rangée de fenêtres donne une ampleur et un volume évidemment inégaux par rapport aux deux autres églises.

Seul le registre haut des fenêtres de l'abside se prolonge dans les deux travées droites, ce qui s'explique à l'ouest à cause de la toiture des chapelles axiales ; mais il est probable également que les murs latéraux de ces deux

travées étaient cachés - peut-être par les stalles -, faute de quoi l'absence de fenêtre basse dans la travée droite orientale ne s'expliquerait pas.

Comme on l'a dit, la cohérence d'ensemble est remarquable, même si des changements de détail furent apportés en cours de travaux. Il en est ainsi de l'asymétrie entre les supports orientaux de la croisée du transept et les supports occidentaux, justifiée par la présence d'un arc supplémentaire côté nef et par le souci de donner plus d'emphase à l'ouverture de celle-ci dans la croisée (fig.30) ; de même, l'absence, du côté des bras du transept, de colonnettes montant de fond pour reprendre les ogives a conduit à un repentir au moment du voûtement consistant à faire naître une colonnette courte en haut des dossierets (fig.41). On notera enfin la différence entre les bases des supports dans le bras nord, constituées de simples cylindres, et celles du bras sud, plus classiquement rectangulaires. Toutes les bases, encore dotées de griffes d'angle, présentent le même profil ; elles sont strictement identiques et parfaitement cohérentes avec une datation des années 1200 (fig.31, fig.32)<sup>84</sup>.

Notons enfin, en ce qui concerne les particularités de l'église, que le vicaire Doucheny, qui la connaissait bien, écrivait en 1845 : « Les murs contiennent à peu près une centaine de bouteilles en terre, de la forme et de la capacité des cruchons à bière. On prétend que ces bouteilles ne contribuent pas peu à donner à l'église une sonorité excessive et très difficile à maîtriser par ceux qui parlent. Je ne sais si, en insérant ces bouteilles, on a eu d'autre but que de produire un effet acoustique »<sup>85</sup>.

#### *L'insertion du portail (fig.33, fig.33)*

L'édifice fut conçu originellement avec un accès central par la tour-porche, même si le sol de la nef gothique fut établi plus bas d'un mètre environ que celui de la nef antérieure, comme en témoigne son ancien seuil ; un emmarchement est aujourd'hui nécessaire pour relier cet ancien seuil au pavage intérieur, reprenant probablement la disposition

82- Œuvres du peintre Daniel Octobre réalisées en 1943.

83- Yves Gallet a consacré aux édifices d'Île-de-France présentant de telles dispositions une étude très éclairante : voir Gallet 1997. Il y propose que Souppes et Meung soient toutes deux inspirées de Melun. Avant lui, Jacques Henriot, en étudiant le chœur de Saint-Mathurin de Larchant, avait brossé un vaste panorama des églises à deux niveaux (Larchant, Souppes, Rozay-en-Brie, Voulton, Marly-la-Ville et Mons-en-Laonnois). Yves Gallet a ajouté à cette liste Guérard, Guignicourt-sur-Aisne, Chaâlès et Meung).

84- Comme il a été déjà noté plus haut, les bases des demi-colonnes furent totalement bûchées au début du XIX<sup>e</sup> siècle, et les demi-colonnes elles-mêmes furent bûchées sur deux mètres de hauteur pour dégager l'espace intérieur, comme on peut encore le voir à la pile sud-ouest de la croisée, celle contre laquelle est fixée la chaire. En 1862-64, la base des demi-colonnes fut restituée au-dessus d'un parallélépipède de pierre qui, probablement, devait être sculpté par la suite pour reconstituer la bague et le tore de la colonne, ainsi que les moulures du socle ; mais cette partie de l'œuvre ne fut jamais exécutée, laissant la maçonnerie brute épannelée.

85- Sur les pots acoustiques dans les églises, voir Bénédicte Palazzo-Bertholon, Jean-Christophe Vallière (dir.), *Archéologie du son. Les dispositifs de pots acoustiques dans les édifices anciens*, Paris, Société française d'archéologie, 2012.

86- Voir *supra* la description du clocher.



Fig.33. Vue du portail nord, prise depuis le nord (cl. J.Mesqui 2013)

d'origine. Les fouilles menées à l'extérieur ont montré que, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, cet accès fut condamné, et qu'il accueillit même devant son seuil extérieure une sépulture<sup>86</sup> ; ceci obligea à aménager un nouveau portail entre les deux contreforts du bras nord du transept, avec le problème complexe posé par le raccord entre le plan vertical du portail, le plan semi-circulaire du transept et les faces biaisées des contreforts. Ce déplacement de l'entrée principale de l'église fut certainement l'effet de la création de l'accès du nouveau château de Manassès de Seignelay, réalisé entre 1207 et 1221, et de la privatisation de l'espace situé à l'ouest de l'église et du clocher.

Ce portail de Saint-Liphard a été souvent commenté, du fait de son caractère hybride mêlant les traditions romanes et les usages du gothique plus récents. Cette œuvre a été insérée après la construction du bras du transept, comme le montrent les raccords de sa partie inférieure plane au contact des

maçonneries des contreforts. Il fallait un massif assez épais (1,10 m) pour accueillir la profondeur de la composition sculptée. Aussi la stéréotomie de sa partie supérieure, au-dessus de l'imposte, est-elle assez savante, puisque la surface devait se raccorder en bas à l'imposte linéaire, en haut à l'arc de cercle du transept, tout en épousant le contour extérieur de la moulture externe de l'archivolte ; pour autant, le résultat n'est pas esthétiquement des plus réussis - on ne pouvait cependant attendre des merveilles d'une telle situation.



Fig.34. Vue des chapiteaux sur la gauche du portail (cl. J.Mesqui 2013)

Fig.35. Portail de l'église Saint-Valérien de Château-dun (cl. J. Mesqui 2013)



Les ébrasements sont occupés par trois fortes colonnettes en délit entre lesquelles s'intercalent deux éléments plus minces ; les colonnettes extérieures ont disparu. Toutes prennent place au-dessus de bases extrêmement érodées, où l'on reconnaît cependant les profils présents à l'intérieur de l'église. Les chapiteaux présentent des corbeilles évasées décorées de feuilles plates à la découpe évoquant des feuilles de chêne - les colonnettes minces portent également des chapiteaux ; le tailloir, décoré de même façon, forme une frise continue au-dessus des chapiteaux, et se prolonge en frise d'imposte de chaque côté.

Au-dessus prend place une archivolte délimitée par une moulure en saillie, dont l'arc extérieur présente un motif de bâtons brisés ; il encadre de nombreuses et fines moulures concentriques, la plupart toriques, à l'exception de l'une d'entre elles décorée d'un motif en dents de scie. Si l'on connaît, évidemment, les décors à bâtons brisés à l'époque romane dans la région orléanaise, à

commencer par la cathédrale Sainte-Croix<sup>87</sup>, ou encore l'église de Bellegarde-du-Loiret<sup>88</sup>, ou en d'autres sites encore comme à Lion-en-Sullias, il est bien sûr moins fréquent de les voir associés à des éléments sculptés d'un gothique plus affirmé ; il existe cependant d'autres exemples d'une telle coexistence. Dans le Dunois voisin, on trouve cette association au portail ouest de l'église Saint-Valérien de Château-dun (fig.35), même si dans ce dernier cas, la mouluration de la voussure est un peu moins riche<sup>89</sup>. On connaît d'autres cas où le décor à bâtons brisés prend place sur un arc brisé, comme à l'Hôtel-Dieu de Brie-Comte-Robert (Seine-et-Marne) au tout début du XIII<sup>e</sup> siècle<sup>90</sup>, ou encore à Taverny (Val-D'oise) à la même époque.

Les commentateurs du XIX<sup>e</sup> siècle pensaient que l'ensemble du portail avait été déplacé depuis la tour-porche jusqu'au transept, mais cette hypothèse n'est évidemment pas recevable, puisque jamais la tour-porche ne put posséder un portail de ce

87- Lefèvre-Pontalis – Jarry 1905, pl. h.t. face à la p.324.

88- Deshoulières 1931.

89- Outardel 1931.

90- La grande salle des malades de Brie, improprement appelée chapelle Saint-Éloi, serait antérieure à la création de la chapelle de l'Hôtel-Dieu en 1207 : voir Michel 1902, p.133-143. A. Verdier, M. Cattois, *L'Architecture civile et domestique*, Paris, 1857, t.II, p.106-107.

91- La présence d'un tympan n'était cependant pas une constante dans les églises romanes du Centre, comme le remarquaient Lefèvre-Pontalis et Jarry (Lefèvre-Pontalis – Jarry 1905, p.23) en commentant les anciens portails de Sainte-Croix d'Orléans qui en étaient dépourvus.

type. Le remploi de l'archivolte en provenance d'un autre portail de l'église antérieure n'est probablement guère plus réaliste ; il s'agit donc bien à Meung et à Châteaudun, comme l'avait avancé Vallery-Radot, de deux réalisations contemporaines illustrant la rémanence des traditions anciennes dans le gothique orléanais.

Il est probable qu'à Meung un tympan occupait l'intérieur de l'archivolte : on voit encore, de part et d'autre de la porte au niveau de la corniche d'imposte, les arrachements des encorbellement qui auraient pu le supporter<sup>91</sup>. D'après l'abbé Foucher, ce tympan était gravé d'un quatrain en latin célébrant le miracle du serpent abattu par le bâton de Liphard, mais cette affirmation, reprise d'un recueil de vie de saints du XVII<sup>e</sup> siècle, est certainement fautive<sup>92</sup>.

Le transfert de l'accès principal dans l'hémicycle du bras nord eut pour effet de décaler cet accès public depuis la place du Martroy jusqu'à la rue du Cloître, où elle se trouva dès lors en face de l'hôtel noble du Chéray<sup>93</sup> ; il avait le désavantage d'obliger les paroissiens à emprunter le bas-côté nord pour pénétrer dans le vaisseau central. On retiendra qu'un autre accès était ménagé dans le bras sud, par une porte simple percée au sud-est ; il s'agissait peut-être de la porte réservée aux chanoines, depuis les maisons du Cloître situées à l'est de l'église (fig.28).

### *Les chapelles*

Durant le chantier de construction, les constructeurs procédèrent à l'ajout, dans la dernière travée du bas-côté nord de la nef, d'une chapelle de plan semi-circulaire. Elle n'était pas prévue à l'origine, car le transept était flanqué de ce côté par un grand contrefort ; son insertion fut cependant envisagée dès l'achèvement de celui-ci, puisque le pilier situé à l'angle sud-ouest du bras nord est pourvu d'une demi-colonne à l'ouest pour supporter l'arc triomphal de la chapelle. Le voûtement de la chapelle par des ogives retombant sur des culots sculptés de têtes humaines intervint un peu plus tard, en cohérence avec le nivellement du bas-côté, occasionnant un décalage d'une demi-douzaine de centimètres entre les bases et chapiteaux des colonnettes supportant les ogives, et ceux de la demi-colonne engagée ; l'abside de la chapelle fut raccordée par simple collage au contrefort ouest du portail. Quant à l'ancien contrefort nord-ouest de l'hémicycle du transept, il fut entièrement bûché à l'exception d'une partie encore visible de son glacis supérieur, et remplacé

par un arc-boutant venant s'appuyer perpendiculairement sur la culée de la troisième pile (fig.4, fig.26). Tout semble indiquer que ces modifications, qui intervinrent dans un temps très bref, résultèrent d'un changement de parti en cours de chantier, si l'on en juge par la parfaite homogénéité de la sculpture de part et d'autre du raccord ; on note d'ailleurs que la piscine ménagée dans le mur est couverte d'un arc en plein cintre, est de même dessin que celles des chapelles axiales du transept, et aussi de celles de l'abside<sup>94</sup>.

La construction des autres chapelles latérales intervint plus tardivement, en détruisant les murs gouttereaux pris entre les contreforts<sup>95</sup>. Au nord, il en existe deux, voûtées en berceau brisé surbaissé d'axe perpendiculaire à la nef. Le mur de fond était occupé primitivement par une grande fenêtre - probablement un triplet -, ménagée dans un encadrement occupant toute largeur de la chapelle, au-dessus d'un mur épais de deux mètres de hauteur dans lequel sont ménagés une piscine couverte d'un arc brisé très aigu et un placard liturgique associé. Les grandes arcades ont été murées, sans doute à la Révolution, mais on les reconnaît facilement à l'extérieur ; les anciens triplets ont été remplacés par de petites baies en arc brisé dont les encadrements réutilisent certains éléments des triplets (ils sont remontés tête bêche dans la deuxième chapelle). On note que les arcades de fond, au dessin en arc brisé, n'épousaient pas le profil de la voûte qui se trouvait un peu plus haut. Elles sont



92- Foucher – Saint-Liphard, p.288 -289; Voir Mesqui 2014, p.45.

93- Sur l'hôtel du Chéray, voir Mesqui 2015.

94- L'abside possède ainsi deux grands placards liturgiques jumelés dont l'ouverture rectangulaire est encadrée d'une moulure torique, et surmontée d'un linteau en bâtière ; chacun de ces placards était doté d'une étagère, et fermé par une porte de bois aujourd'hui disparue. Symétriquement, au sud, existent deux grandes piscines voûtées en berceau, qui possèdent encore leur lavabo circulaire et leur évacuation. Les chapelles d'axe du transept possèdent trois niches en plein cintre accolées accueillant deux piscines et un placard liturgique. Dans le même ordre d'idées, l'église conserve à l'entrée un bénitier présenté comme « le plus ancien bénitier du département » par les guides. Il s'agit d'une vasque octogonale encastree sous une arcature en arc brisé moulurée, reposant sur un pied à trois pans aux robustes moulures, lui-même prolongé vers le bas par une base carrée au moyen de congés en forme de prismes aux angles. Si l'arcature est certainement contemporaine du gros-œuvre, la vasque, moins large, est nettement postérieure, car son encastrement s'est accompagné d'un comblement en mortier assez peu gracieux des intervalles laissés vides.

95- Le parti constructif retenu dès l'origine pour les murs extérieurs des bas-côtés consista à ménager entre les contreforts des murs simplement appuyés sur leurs faces, sans leur être liés ; deux de ces murs ont subsisté, dans la première travée nord et dans la quatrième travée sud ; ils étaient percés en hauteur de larges soupiraux couverts d'arcs segmentaires. Le soupirail nord est conservé ; il est orné d'un vitrail moderne représentant l'ancienne église paroissiale Saint-Pierre. Le soupirail sud est muré, du fait de la présence de la sacristie au revers.. Plus tard, des chapelles latérales ont été ménagées en déconstruisant les murs et en les reportant à l'extrémité des contreforts ; ce procédé pourrait laisser penser que les chapelles étaient prévues dès l'origine, même si à la date considérée ce serait tout à fait inhabituel.

Fig.36. Vue de la deuxième chapelle latérale sud. Les vitraux ont été posés en 2000 : il s'agit d'une œuvre des ateliers Michel Petit, en collaboration avec le peintre François Legrand (cl. J.Mesqui 2013).



Fig.37. Vue de la retombée de l'arc allongeant la chapelle S1, prise depuis le sud. À gauche, mur de 1864 fermant la chapelle (cl. J. Mesqui 2013)

96- Voir attachement du 23 juillet 1864 mentionnant la maçonnerie du mur des « Enciens font baptismaux » (orthographe originelle), avec à déduire le vide d'une porte, et celui d'une « croisé », enfin réalisation de maçonnerie de brique pour cette « croisé » (Arch. Municipales Meung, 7J 16).

97- Il va de soi que cette arcade n'est pas, comme on l'entend parfois affirmer, un reste de l'église préexistante à l'édifice actuel.

98- Voir ci-dessus, note 45. On voit l'aspect de la chapelle adventice nord sur un dessin de 1848 environ, publié dans *Meung-sur-Loire. La belle histoire*, p.18-19.

99- *Notitia seu series dignitatum*, p.14-16.

100- La seule étude, au demeurant de bonne qualité, est celle du chanoine Chenesseau dans le *Congrès d'Orléans* (Cheneseau 1931-2.). Bien que significativement reconstruite après la destruction volontaire de 1428 en prévision du siège anglais, cette église a conservé des éléments très significatifs de son état antérieur, qui lui-même datait d'après l'incendie qui ravagea l'édifice antérieur en 1167. Le chœur a été reconstruit en 1652 ; mais, contrairement à ce que pensait Chenesseau qui ne disposait pas du téléobjectif, seuls les deux chapiteaux du fond ont été sculptés à cette époque, tous les autres apparaissant anciens, bien que restaurés par de curieux collages, et une reconstitution des parties manquantes en mortier ou en plâtre.

101- Vergnolle 2013.

généralement datées de façon indifférenciée du XIV<sup>e</sup> siècle, et l'on ne cherchera pas à préciser, tant les éléments font défaut.

Les trois chapelles du sud sont différentes d'abord en ce que leur mur de fond est continu sur toute la longueur ; elles ont donc été réalisées de façon simultanée. Par ailleurs, elles sont couvertes de voûtes en berceau dans lesquelles les grandes baies en triplet s'insèrent parfaitement, sans solution de continuité comme au nord. Elles possèdent, dans leur mur latéral, piscine et placard liturgique, mais les piscines sont dans des niches surbaissées, et non brisées comme au nord. Enfin, les triplets sont mieux conservés au sud (fig.36), même si celui de la troisième chapelle N3 a été partiellement muré par la sacristie (les deux lancettes obturées sont néanmoins visibles dans l'escalier de cette dernière).

La première chapelle (N1) est particulière, car elle venait buter sur la tourelle sud-est de la tour Manassès, ce qui réduisait considérablement la longueur disponible. Afin de donner plus d'espace, on amaigrit les murs de la tourelle ; mais on creusa aussi en sous-œuvre la face ouest du contrefort de l'église, en bandant un arc brisé au-dessus du vide ainsi pratiqué (fig.3). L'arc brisé, très pointu, allait retomber sur un élément décoratif inséré dans le premier pilier du bas-côté, consistant en une tête à côté d'un motif végétal, surmontés d'une corniche à larmier, comme si l'élément avait pendant un temps été à l'air libre (fig.37) ; le style de cet élément accuse plutôt le XV<sup>e</sup> siècle, qui pourrait être l'époque des chapelles sud.

La chapelle fut isolée de la nef par un mur seulement en 1864<sup>96</sup> ; précédemment existait seulement un départ, à l'ouest, qui recevait la console à trois têtes de la première voûte du bas-côté sud. Ce mur fut raccordé en se collant à la retombée de l'arcade, cachant dès lors de façon très malheureuse l'ancienne retombée dans un retrait (fig.37)<sup>97</sup>. Il est percé d'une grande porte à l'encadrement chanfreiné, au linteau supporté par deux coussinets moulurés ; malgré son aspect assez authentique, cette porte est moderne, comme en témoigne son arrière-voûture, réalisée avec une simple planche de bois suivant la technique utilisée lors du chantier de restauration.

Bien plus tard, deux chapelles supplémentaires furent ajoutées symétriquement de part et d'autre du chœur, en prolongement des deux chapelles d'axes donnant sur le transept. Ces deux chapelles, supprimées en 1862, servaient alors des logements pour le personnel de l'église ;

elles étaient de plan rectangulaire, voûtées d'arêtes, et communiquaient par un passage avec le chœur. On en reconnaît facilement les traces aujourd'hui, d'autant que les murs extérieurs de l'église et des contreforts furent modifiés pour insérer les voûtes et ménager des piscines ou des placards dans la face externe du mur oriental des chapelles d'axe primitives ; les fenêtres de celles-ci furent d'ailleurs modifiées et surélevées pour émerger de la toiture des nouvelles chapelles<sup>98</sup>. On peut penser que les deux chapelles furent construites antérieurement aux Guerres de religion, puisqu'après celles-ci, la contraction des ressources du chapitre fit supprimer les offices de chapelains nourriers ; les vingt chapelains titulaires furent supprimés en 1681<sup>99</sup>.

#### UNE SCULPTURE À LA CHARNIÈRE DU PREMIER ART GOTHIQUE ET DU GOTHIQUE DES ANNÉES 1200

L'église de Meung comprend un ensemble très important de chapiteaux superbement conservés - certains d'entre eux ont été restaurés dans les années 1860, mais uniquement pour remplacer des crochets manquants. Dans cet ensemble, les chapiteaux de l'abside et des deux travées droites se distinguent par leur facture encore marquée des traditions propres au premier art gothique, attestant la marche du chantier d'est en ouest. Sur les quatre chapiteaux qui couronnent les colonnes minces de l'abside, trois présentent sous le tailloir polygonal un abaque échancré, et un décor stylisé de feuilles enroulées se faisant face symétriquement en deux registres superposés ; les deux premiers chapiteaux qui suivent dans la travée droite sont eux aussi sculptés avec des motifs équivalents, sous un abaque échancré (fig.38). Ces sculptures, encore très marquées par un corinthien stylisé, sont indicatrices de l'attachement des sculpteurs de l'Orléanais du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle à des styles déjà dépassés en Île-de-France ; elles se situent dans l'exacte lignée des chapiteaux du chœur de l'église Saint-Euverte d'Orléans, l'un des premiers grands édifices gothiques de la région, rebâti après 1169 sous l'impulsion de l'abbé Étienne (fig.45)<sup>100</sup>. Les restes appréciables de ses chapiteaux sculptés permettent de la situer dans un courant proche de celui récemment mis en exergue par Éliane Vergnolle à Saint-Benoît-sur-Loire<sup>101</sup>.

Si l'on revient au chevet à double rangée de fenêtres de Notre-Dame de Melun, possible



source d'inspiration du programme du chevet de Saint-Liphard, on y trouve également des chapiteaux corinthiens sous abaque échancré et tailloir polygonal : à Melun, ces chapiteaux permettent de postuler que le chœur était achevé avant l'interruption de chantier des années 1180. Mais il serait trop rapide d'en déduire que le chœur de Saint-Liphard remonte aux années 1180 : au milieu de ces chapiteaux antiques prend en effet place, sur l'une des colonnes de l'abside, un chapiteau à crochets de la meilleure facture. De même, entre la première et la seconde travée droite

se font face deux chapiteaux à abaque droit, dont la corbeille est ornée de crochets très stylisés au nord, alors qu'au contraire celle du sud porte un décor floral très expressif d'arums avec leurs spadices. Il paraît évident que les sculpteurs qui ont réalisé ces chapiteaux se sont nourri à des inspirations diverses, conservant dans leur répertoire des modèles antiquisants qui n'étaient plus vraiment de mode dans les années 1200 ; probablement aussi, la reprise de modèles présents à Saint-Euverte témoigne de l'étroites des relations entre les deux chantiers.

Fig.38. Les chapiteaux du chœur et de l'abside. En haut, les chapiteaux de l'abside en tournant de le sens des aiguilles d'une montre de gauche à droite. En bas, les chapiteaux du chœur : à gauche les chapiteaux du nord, à droite les chapiteaux du sud (à l'exclusion des chapiteaux du premier pilier) (cl. J.Mesqui 2013)



Fig.39. Chapiteaux du premier pilier nord, vus du côté nord-ouest : le jongleur avec ses deux boules formant les crochets du chapiteau central (cl. J.Mesqui 2013)

Fig.39. Chapiteau du bras nord du transept (cl. J.Mesqui 2013)



102- Il est amusant de trouver la même confrontation d'un homme barbu et d'un bœuf à l'église Saint-Valérien de Châteaudun, bâtie et décorée quelques années avant Meung : là, le couple de consoles sculptées s'intègre dans un ensemble de sculptures se faisant face pour supporter les retombées des voûtes, le couple voisin étant une tête de Christ couronné et une tête de diable aux dents acérées. Sur Saint-Valérien, voir la notice de Outardel dans le Congrès de 1931. La présence à Saint-Valérien du couple confronté Christ/Diable à côté du couple Homme/Bœuf exclut l'interprétation de Contant 1975 suivant laquelle les consoles de Meung représenteraient « le Christ et la Bête ».

103- Vergnolle 2007, fig.19, p.60.

104- Dans le bras sud du transept, la clef est cachée par un disque circulaire peint avec un monogramme A/M et un cœur, sans doute pour l'Ave Maria, du fait de la chapelle à la Vierge, alors que dans la croisée du transept, on trouve IHS pour lesus, curieusement écrit à l'envers.

Fig.40 : Vue du pilier sud-est de la croisée, pris vers l'est. On voit la porte de visite des combles (cl. J.Mesqui) [ci-dessous]

Fig.41. Vue du quatrième pilier du bas-côté sud, au raccordement avec le transept. Une erreur d'implantation obligea à supprimer la colonnette recevant l'ogive, et à aménager le chapiteau en fort débord sur une console sculptée des têtes d'un homme et de son épouse (cl. J.Mesqui 2013) [à droite en bas]



Le reste de la sculpture des chapiteaux est remarquablement homogène, voire même quelque peu répétitif : les corbeilles sont décorées de vigoureux crochets, des feuilles plates à multiples lobes ou folioles s'intercalant entre eux, ou se superposant à leur intersection (fig.39). Dans le transept, les chapiteaux des hémicycles usent d'un répertoire végétal de feuilles assez variées superposées sur deux rangées ; ces feuilles incisées, finement sculptés et découpées d'œillettes d'ombre se recourbent en général au niveau supérieur (fig.39, fig.41).

Les sculptures non végétales sont rares. Dans la travée droite occidentale du chœur, au niveau des supports ouest, les deux demi-colonnes se faisant face ne partent pas de la base du pilier, mais elles sont lancées en encorbellement sur de grandes figures sculptées, au nord celle d'un bœuf, au sud celle d'un homme aux cheveux longs, aux yeux rapprochés et sourcils jointifs, portant un collier de barbe, peut-être censées symboliser les évangélistes Luc et Mathieu<sup>102</sup>. On trouve également des figures humaines sous les corbeilles, dès lors que celles-ci sont en débord et ne reposent pas sur des colonnettes : double visage masculin au premier demi pilier sud, triple visage masculin à l'angle sud-ouest du bas-côté sud, visage de couple au quatrième pilier du bas-côté sud (fig.42), et deux visages masculins à la chapelle semi-circulaire du bas-côté nord.

Enfin, on compte seulement deux chapiteaux historiés parmi tous ceux présents dans la nef - ou plutôt dans le bas-côté nord ; leur présence à cet endroit montre qu'ils furent réalisés après l'insertion

du portail septentrional, et qu'ils étaient placés là à l'intention des fidèles se dirigeant vers l'entrée du vaisseau central. Dans un chapiteau de l'arcade de la troisième travée, regardant l'est, se trouve la scène connue de la dispute des deux hommes, souvent interprétée comme une lutte pour une grappe de raisin qu'on voit à terre (fig.43). Plus loin, sur un petit chapiteau du premier pilier nord, un jongleur tient de ses bras écartés deux balles qui tiennent lieu de crochets (fig.39). La représentation des personnages dans ces chapiteaux, tout particulièrement le premier, conserve une facture assez romane, avec un écrasement des corps dû à la hauteur de la corbeille, et une naïveté certaine dans l'expression des mouvements autour de la corde que se disputent les deux hommes ; on songe ainsi à la représentation de David et Goliath dans un des chapiteaux du déambulatoire de Beaugency, à tout le moins en ce qui concerne la dynamique exprimée<sup>103</sup>. On peut, ici encore, illustrer la résistance du milieu orléanais aux nouveaux canons venant d'Île-de-France.

On terminera en évoquant d'un mot les clefs de voûtes. Dans l'abside, le chœur, la nef et le transept, les clefs des hautes voûtes sont simplement percées d'orifices destinés à faire passer les câbles des luminaires ; les claveaux des ogives proches de la clef ont été mis en peinture, formant des X dans des couleurs vert et rouge restaurées assez récemment, le disque central étant traité par des motifs arrangés circulairement. Le tout était surchargé de petits motifs peints en noir et gris, représentant des feuillages ou de petits décors géométriques<sup>101</sup>. Les voûtes des bas-côtés étaient ornées de véritables clefs sculptées, formant de grands anneaux évidés décorés de fleurs ; la chapelle nord possède une clef ornée d'une fleur en son centre, conservant des restes de peinture rouge. Toutes ces peintures sont certainement postérieures à la restauration des voûtes de l'église, après les événements de 1570.





Fig.42. Chapiteau du deuxième pilier nord, vu du côté est (cl. J.Mesqui 2013)

UNE ARCHITECTURE REMARQUABLEMENT  
HOMOGÈNE, COMMANDÉE PAR HUGUES  
DE GARLANDE

Du portail nord, on regagne la place du Martroy pour un coup d'œil final sur l'architecture de cette église, malheureusement engoncée au nord-ouest, du côté de la place justement, dans un remblai accumulé depuis le XIII<sup>e</sup> siècle pour combler les mouvements de terrain naturels et aplanir l'accès au château. L'aménagement d'une tranchée en 1864 pour dégager les bases des chapelles, si elle a assaini celles-ci, n'a malheureusement pas suffi à redonner à l'angle de cette église le dégagement qu'il avait à l'origine.

Il faut, en fait, aller vers l'est, le côté du Cloître, pour apprécier les volumes de la collégiale et leur simplicité, les seuls éléments de décor sculpté étant les modillons supportant la toiture, aux motifs humoristiques, truculents ou réalistes souvent considérés comme romans - au point que les guides les attribuent à l'ancienne église, comme s'ils étaient des remplois. On voit de ce côté un ancien cadran solaire sculpté sur une pierre en forme de coquille Saint-Jacques, placé sur le fronton du contrefort sud de l'abside.

On n'hésitera pas ici à répéter que la collégiale frappe par l'homogénéité de son architecture, dont les caractères pointent

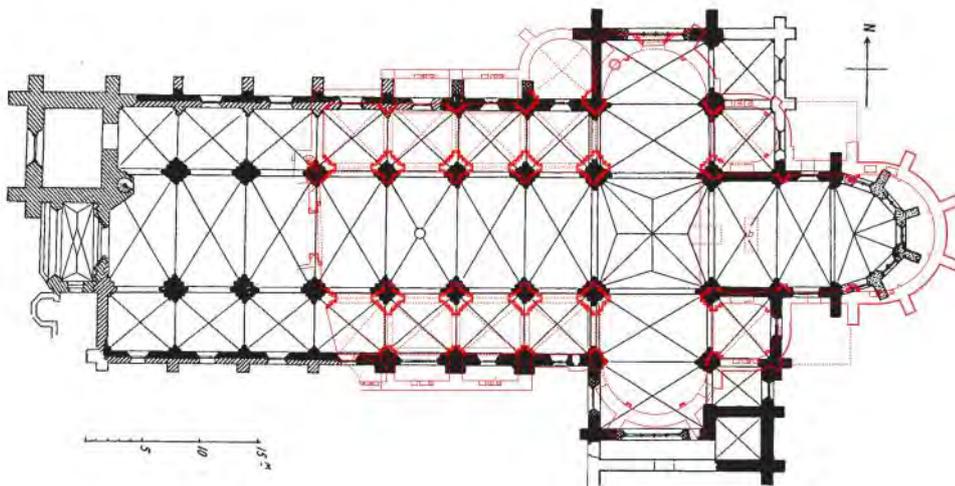


Fig.43. Superposition du plan de Saint-Liphard (en rouge) à Saint-Euverte (plan de Masson dans CAF 1931, vérifié d'après cadastre)

105- « (...) *eam in multis lesam invenimus et tam intrinsecus quam extrinsecus turpiter imminemem* (...) » (*Cart.Chap. St-Liphard I*, n°16-17). La charte avait été recopiée avec la date de MCXXVII dans le cartulaire original ; Duchesne, en 1713, la recopia ainsi (*Cart.Chap. St-Liphard II*, folio 164), mais le copiste du XVIII<sup>e</sup> siècle qui réalisa la version conservée aux Archives du Loiret a rectifié correctement en 1197 (MCXCXVII).

106- *Cart.chap. St-Liphard I*, n°20.

107- *Cart.chap. St-Liphard II*, n°168.

108- Voir ci-dessus, note n°100..

109- Chenesseau 1931-2.

110- Cuissard 1904, p.148.

111- BnF, Baluze 78, extrait du cartulaire de Saint-Euverte, p.2.

112- *Ibid.*, p.4 : « *ecclesiam Beati Evurtii, quæ Ecclesiæ nostræ membrum dinoscitur, singulari prærogativa dilectionis amplectentes* ».

113- *Lettre d'Étienne de Tournai*, nouv. éd. par l'abbé Jules Desilve, Valenciennes-Paris, 1894. 1168 : Étienne rend compte aux commissaires délégués par le pape Alexandre III de l'élection de Hugues de Garlande, sous-doyen, en tant que doyen de Sainte-Croix (p.398, n°IV). 1198 : Étienne félicite Hugues de Garlande pour son élection comme évêque (p.371, n°CCXCXVI). 1199-1200 : Étienne demande à Hugues de régler le désordre à Saint-Euverte, et à Bertier, abbé, pour lui reprocher son incurie (p.374-376, n°CCC et CCCI). Entre 1177 et 1191, Étienne demande à l'archiprêtre Renaud d'intercéder auprès du doyen Hugues afin d'obtenir son indulgence envers un cousin, le clerc Pierre, qui a été suspendu : il lui indique qu'il sera débiteur du doyen dans la plénitude des grâces (p.189-190, n°CLXII).

114- Ce doyen de Meung, frère de Mathieu de Touquin, est mentionné en 1227 au détour d'une charte du comte Thibault IV de Champagne (H. d'Arbois de Jubainville, *Histoire des ducs et des comtes de Champagne*, vol.5-6, Paris, 1863, n°1779). Sur le premier Mathieu voir d'Arbois de Jubainville, *op.cit.*, t.III, 1861, n°147-148 ; sur les Garlande, voir en particulier Jean-Michel Mathieu, « La famille de Garlande à Possesse », *Mémoires de la société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne*, t.108, 1993, p.69-94. Étienne est mentionné en 1214 (*Cart.chap. St-Liphard I*, n°73) ; 1215 (*ibid.*, n°74). En 1223, il est arbitre dans une affaire opposant le chapitre de Chartres et son évêque (*Cartulaire de Notre-Dame de Chartres*, n°CCLIII). On le trouve à nouveau dans une charte du chapitre de 1230 (*Cart.chap. St-Liphard I*, n°118).

sans aucun doute sur le tout début du XIII<sup>e</sup> siècle. Pour dater le début du chantier, il semble que l'on peut faire valoir l'acte de l'évêque Henri de Dreux (+ 1198), daté de 1197, où ce dernier indiquait avoir trouvé l'église « endommagée à de nombreux égards, et en grave danger de déchoir, tant de l'intérieur que de l'extérieur »<sup>105</sup>. Ce diagnostic appela de sa part, comme unique mesure corrective, la création d'un office de sous-chantre rémunéré par une prébende de 100 sous dont la moitié serait prise sur ses revenus, et l'autre moitié serait fournie par le chapitre ; Hugues de Garlande, encore doyen du chapitre Sainte-Croix d'Orléans à cette date, donna son accord puisque les revenus de l'évêché étaient en cause. Mais ce remède était de nature à guérir seulement le mal « intrinsèque », puisque le sous-chantre était supposé entraîner, par l'exemple de ses chants indéfectibles, toute la communauté vers la prière ; le mal « extrinsèque » était probablement l'état de l'église elle-même, expliquant la mise en chantier qui suivit. C'est donc à son successeur Hugues de Garlande (1198-1206) que l'on doit probablement le lancement du chantier. Rappelons qu'en novembre 1201, le roi Philippe Auguste donna l'autorisation au doyen et au chapitre de Saint-Liphard de vendre leur bois de Bucy-Saint-Liphard en trois ans, la moitié du prix de vente étant retenue au profit du roi de la volonté des chanoines<sup>106</sup>. Ceci traduit-il que le roi avait fait l'avance d'une certaine somme au chapitre ? La question est posée ; quoi qu'il en soit, cette vente avait certainement pour objet de contribuer au financement d'une dépense sortant de l'ordinaire. Quatre ans plus tard, en mai 1205, le roi autorisait cette fois le chapitre à affranchir les serfs et serves où il le désirait ; peut-être était-ce-là un moyen supplémentaire de trouver du numéraire<sup>107</sup>. Par ailleurs, la décision de Manassès de Seignelay de lancer la construction du château neuf fut liée à l'existence d'un chantier déjà entamé, qui mettait en cause le concept même de la résidence épiscopale de son antécédent.

Saint-Liphard traduit ainsi parfaitement l'achèvement du processus d'appropriation assez lent qui fut nécessaire à l'Orléanais pour intégrer l'art gothique. J'ai déjà signalé les similitudes remarquables entre la sculpture des chapiteaux du chœur de Saint-Liphard et ceux de Saint-Euverte d'Orléans ; la ressemblance entre les deux édifices ne se limite pas au décor sculpté. Le plan de Saint-Euverte présente en effet des proportions semblables à celles de Meung pour les dimensions des travées (fig.43) ; de plus,

l'église présentait le même type d'élévation à deux niveaux. Dans le vaisseau central se trouvent déjà les supports à demi-colonnes engagées, adossées sur des dossierets encadrés par les demi-colonnettes supportant les formerets ; dans les bas-côtés, les demi-colonnes latérales sont appareillées sur des dossierets à arêtes abattues, disposition reprise aussi à Meung.

Toutes les composantes du parti architectural retenu à Meung se trouvent donc déjà à Saint-Euverte, même si dans cette dernière les pleins dominent les vides, imposant une plus grande muralité. La mise en forme des bases frappe également par ses ressemblances (fig.46) ; seuls les chapiteaux du transept et de la nef de Meung, résolument orientés vers les nouvelles tendances imposant le crochet, viennent attester du décalage chronologique par rapport à ceux de la nef de Saint-Euverte, encore entièrement empreints d'une tradition dans laquelle les feuilles lisses lancéolées disposées en deux registres dominaient largement, selon de multiples variantes<sup>108</sup>.

Or Saint-Euverte avait une signification toute particulière dans l'Orléanais, et nécessairement pour Meung, ville épiscopale : elle avait été bâtie sur la tombe du premier évêque d'Orléans, et tout nouvel évêque devait en partir pour faire son entrée solennelle à Orléans. Il est tentant d'expliquer cette filiation architecturale entre Meung et Saint-Euverte en termes de maîtrise d'ouvrage.

L'église de Saint-Euverte avait été mise en chantier par l'abbé Étienne (1167-1176) après un incendie survenu en 1169, et la construction s'étendit probablement sur le quart de siècle suivant<sup>109</sup>. Cet abbé, natif d'Orléans, avait fait des études dans la ville, puis à Bologne, était devenu chanoine régulier de Saint-Euverte à Orléans vers 1155, puis abbé en 1168 ; il connaissait évidemment Hugues de Garlande, sous-doyen de Sainte-Croix dès 1163, nommé par son oncle Manassès doyen en 1168 après le décès du titulaire Jean. En tant que doyen de Sainte-Croix, Hugues donna d'ailleurs plusieurs chartes en faveur de Saint-Euverte, entre 1170 et 1195<sup>110</sup>.

En 1176 Étienne fut élu abbé de Sainte-Geneviève à Paris ; cette année-là, c'est à sa demande, et sur les prières de Hugues et son frère Manassès, chevecier de Sainte-Croix, que leur oncle Manassès fit un don de vignes à l'abbaye<sup>111</sup>. Plus tard, en 1179, Hugues indiquait que c'était afin « d'entourer l'église d'une particulière affection » qu'il consentait à la donation de



Fig.44. À gauche, chapiteau du chœur de Saint-Euverte ; à droite chapiteau de l'abside de Saint-Liphard (cl. J.Mesqui 2013)

l'église Saint-Donatien <sup>112</sup>. Lorsqu'en 1198, Hugues fut élu évêque d'Orléans, Étienne, alors évêque de Tournai, lui envoya une lettre pour le féliciter, lui rappelant ses devoirs à l'égard de saint Euverte, son prédécesseur premier évêque d'Orléans, et à l'abbaye du même nom où Manassès de Garlande son oncle avait choisi de se faire inhumer. Dans deux lettres postérieures adressées à l'évêque et à l'abbé Bertier de Saint-Euverte, il dénonçait les manquements à la règle dans le chapitre régulier, demandant à Hugues de faire respecter celle-ci <sup>113</sup>. Hugues choisit d'y être enterré près de son oncle, ce qui advint en 1206.

Cette proximité des deux hommes, liée à l'attachement de Hugues à Saint-Euverte, pourrait expliquer le lien architectural existant entre les deux églises. Ceci d'autant que le doyen de Saint-Liphard était un protégé d'Hugues de Garlande, placé par lui

à la tête du chapitre, donc probablement à ses ordres : il s'agissait d'Étienne, frère de Mathieu de Touquin, vassal et proche du propre père de Hugues, Guy de Garlande seigneur de Touman-en-Brie <sup>114</sup>. Guy était le propre frère de Manassès, le fondateur de la tour et du clocher de Meung.

Le lien entre Hugues de Garlande et Étienne, abbé de Saint-Euverte puis de Sainte-Geneviève, put avoir d'autres implications que les ressemblances entre Saint-Euverte et Saint-Liphard. En 1191, Étienne devint évêque de Tournai, ce qu'il demeura jusqu'à son décès en 1203. Or la cathédrale de Tournai présente l'un des plus beaux, et plus anciens exemples de transept arrondi qui soit en Europe - Meung étant, on le rappelle, un autre exemple à bien plus petite échelle. On a longtemps considéré que le voûtement de la croisée et des travées limitrophes du transept arrondi de Tournai

Fig.45. À gauche, base d'un pilier de la nef de Saint-Liphard, vu du côté du bas-côté nord. À droite, base d'un pilier de la croisée du transept de Saint-Euverte (cl. J.Mesqui 2013)



115- La bibliographie relative au transept de Tournai est considérable, et néanmoins totalement renouvelée par les résultats des recherches archéologiques récentes : en attendant la thèse de Jeroen Westerman, on se reportera à la remarquable synthèse de Laurent Délehouzée et Jeroen Westerman heureusement publiée par la SFA (Délehouzée – Westerman 2013). L'évêque avait également construit en 1198 la chapelle Saint-Vincent dans la même cathédrale, où figurait un vitrail représentant saint Euverte et sainte Geneviève.

116- Seymour 1975, p.81-91. Henriot 1983, p.288-289. Sandron 1998, p.145-149.

117 Vallery-Radot 1931, p.19.

118- Henriot 1976, Gallet 1997.

avait été réalisé sous l'épiscopat d'Étienne, en raison d'une donation de 1199 qui semblait caractériser le projet. Les résultats les plus récents de l'archéologie ont montré que, du temps de l'évêque originaire d'Orléans, ces voûtes étaient terminées depuis un demi-siècle, et qu'Étienne ne fut pour rien dans la programmation de ce transept particulier ; pour autant, l'évêque s'intéressait de suffisamment près au chantier pour y faire construire à côté de la cathédrale une chapelle gothique encore subsistante, la chapelle Saint-Vincent, voûtée d'ogives <sup>115</sup>. Bien sûr, l'on ne peut accorder plus de valeur à ce rapprochement qu'il n'en a : les églises à transept arrondi forment une famille assez hétérogène dans le temps et dans l'espace, et l'on a jamais pu mettre en évidence d'inspirations communes manifestes <sup>116</sup>. De plus, les « transepts arrondis » de Tournai, ou encore de Cambrai et de Soissons, sont pourvus de déambulatoires ; en plan, l'exemple le plus proche de Meung est certainement celui de la cathédrale de Noyon, bien que, avec ses cinq niveaux comprenant une rangée de fenêtres basses, l'élévation de cette dernière n'ait rien de comparable avec celle de Meung, qui ne comprend qu'une rangée de fenêtres hautes.

La coïncidence mérite cependant d'être notée ; peut-être est-elle plus efficace que l'explication de Vallery-Radot qui évoquait le culte rendu à des saints picards dans la localité voisine de Beaugency, pour supposer des rapports entre le nord de la France et le Val-de-Loire, et justifier ainsi une parenté avec les grands édifices de Noyon et Soissons <sup>117</sup>.

Enfin, l'origine briarde de Hugues de Garlande et du doyen qu'il fit nommer à Saint-Liphard pourrait apporter un nouvel éclairage sur une autre particularité de l'église, son abside à double niveau de baies. On a cité plus haut deux églises qui auraient pu être source d'inspiration pour Meung,

celles de Notre-Dame de Melun et de Souppes-sur-Loing. Il existe d'autres églises présentant ce type de disposition en Île-de-France, dont les dispositions architecturales ne justifient pas la mise en comparaison approfondie avec Meung <sup>118</sup> ; cependant, il est très intéressant d'en trouver deux très significatives dans la Brie, celles de Voulton et de Rozay-en-Brie, toutes deux sensiblement contemporaines de Saint-Liphard - notons que Rozay-en-Brie est situé à moins d'une vingtaine de kilomètres de Tournai, dont Guy de Garlande, père de Hugues était seigneur, et à moins d'une dizaine de Touquin dont était originaire Étienne, le doyen de Saint-Liphard.

Si l'on s'en tient à Rozay-en-Brie, certainement élevée dans les années 1200, il n'y a certes rien de commun entre la mise en scène des deux rangées de fenêtres et celle de Saint-Liphard. En effet, les ébrasements des baies sont encadrés par des tores brisés retombant sur des colonnettes qui, accolées aux colonnettes des formerets, viennent alourdir le jaillissement des colonnes supportant les ogives, en créant des faisceaux de colonnettes occupant la totalité de l'intervalle entre les fenêtres ; de plus, les horizontales sont soulignées par des bandeaux marquant les naissances des arcs du premier rang, prolongeant les tailloirs des chapiteaux des supports, ainsi que par d'autres bandeaux marquant les appuis des fenêtres hautes.

On est loin ici de la sévère verticalité de l'élévation du chœur de Meung, et l'on ne peut certainement pas penser à la moindre parenté dans la maîtrise d'œuvre des deux édifices. Pour autant, malgré les différences dans l'expression architecturale, le parti de base est le même ; ici, comme pour la question des transepts arrondis, on doit se contenter de souligner la coïncidence, sans pouvoir lui attribuer une valeur de preuve.



# D'Étienne à Hugues de Garlande

## L'introduction du gothique dans l'Orléanais

En définitive, le triptyque monumental constitué par le clocher, la tour et la collégiale de Meung met en valeur le rôle joué par les deux Garlande qui furent évêques d'Orléans, Manassès et son neveu Hugues. Comment ne pas associer à ces deux personnages celui de l'oncle qui fut à l'origine de l'importance de la famille, Étienne de Garlande, le « rival » de Suger ? Cette association prend tout son sens lorsque l'on sait qu'il occupa la fonction de doyen du chapitre cathédral dès 1113, qu'il cumulait avec les doyennés de Saint-Samson et de Saint-Aignan, et que, malgré son éviction définitive du poste de chancelier royal par le roi Louis VI à la fin de sa vie et son éloignement de la cour sous Louis VII, ses réseaux fonctionnaient encore pleinement lorsqu'il fit nommer son neveu Manassès au siège d'Orléans en 1146.

Or Étienne de Garlande joua un rôle majeur dans l'introduction du premier art gothique à la cathédrale de Sens dans les années 1130-1140, comme l'a proposé Jacques Henriot dans sa magistrale étude sur l'édifice ; il en était le prévôt au moment où il fit élire son cousin Henri Sanglier au siège archiepiscopal, et probablement contribua au choix du parti monumental de cette cathédrale. Pour autant, c'est durant le long épiscopat de son neveu Manassès que le gothique fit son introduction dans l'Orléanais - on citera les deux très grands chantiers de Saint-Benoît-sur-Loire et de Saint-Euverte, lancés de son temps ; l'influence propre de l'évêque est cependant moins évidente en matière d'architecture qu'elle ne l'est dans l'administration temporelle de son diocèse, tout particulièrement de Meung. La construction du clocher avec sa chapelle haute, suivis quelques années plus tard par la construction de la tour-résidence au plan innovant, accolée au clocher, traduisent cependant une évolution assez nette. La chapelle révèle des inspirations encore

empreintes de style roman, même si les colonnettes puisent aux nouveaux registres : voûte d'arêtes, colonnettes en délit sur de hautes bases, sont autant de signes de l'attachement des artisans pour les modes de la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle. De façon plus ténue, car les détails d'architecture n'y sont pas nombreux, la tour Manassès montre que, à l'échelle de la décennie, les formes s'affinent, même si tout encore est roman, qu'il s'agisse du décor de la cheminée, de la fenêtre géminée ou de l'étroite baie éclairant la chambre privée. Or il s'agit incontestablement d'un témoin précieux d'une mise en décor recherchée du milieu de XII<sup>e</sup> siècle : la chapelle haute de Manassès était à son usage, mais elle devait également servir à la célébration solennelle des anniversaires d'Étienne, certainement considéré comme l'un des plus importants personnages du royaume et de l'Orléanais.

Un peu plus d'une quinzaine d'années après le décès de son oncle, mais un quart de siècle après ses chantiers, Hugues de Garlande, le troisième de la lignée « népotique », lança pour sa part la reconstruction de l'église de Meung. Il la plaça - ou à tout le moins la fit placer par son architecte - délibérément dans le sillage de Saint-Euverte ; mais, si l'on excepte quelques « chapiteaux-témoins » de cette filiation, l'art gothique avait dépassé désormais le stade du retour au corinthien, même en Orléanais, pour imposer un style plus épuré et standardisé dans la sculpture. Hugues, ou le doyen de Saint-Liphard, ou encore leur architecte, firent référence à d'autres sources d'inspiration : le plan à transept arrondi, en hommage à Étienne de Tournai, ou le parti de la double rangée de fenêtres de l'abside, comme un clin d'œil à leurs origines peut-être. Tout ceci fait de l'ensemble madgunois un témoignage attachant de la transition vers le gothique dans l'Orléanais, succédant à la nef de Saint-Benoît comme à l'église de Saint-Euverte.

Je remercie la Mairie de Meung et ses services techniques pour l'aide qui m'a été apportée pour visiter la tour Manassès ainsi que les parties hautes de la collégiale, et particulièrement Mme Christine Brisson, archiviste, m'a aimablement donné accès aux documents ; la paroisse de Meung pour l'accès au clocher et à la salle de l'orgue. Je remercie également Fabienne Audebrand pour l'accès aux documents conservés à la DRAC Centre. J'ai bénéficié des avis toujours précieux de Christian Corvisier. Enfin, je suis particulièrement reconnaissant à Éliane Vergnolle pour les trésors de pédagogie qu'elle a bien voulu déployer pour m'initier au premier art gothique orléanais, et la relecture attentive qu'elle a faite du projet d'article en l'améliorant notablement par bien des aspects ; je remercie également Philippe Plagnieux pour ses conseils experts et sa relecture.



## ANNEXE :

### LA TRAVÉE DE RACCORD AVEC LE CLOCHER ET L'ESCALIER EN VIS

On a déjà eu l'occasion de dire à plusieurs reprises que le mur de fond actuel, avec ses deux arcades gothiques, est une création de 1864 cachant la travée de raccord entre le haut vaisseau et le clocher. Celle-ci était prise entre le retour nord de la tour Manassès, la façade est du clocher, et la cage de l'escalier en vis du XIII<sup>e</sup> siècle ; elle était couverte d'un berceau bombé culminant à la hauteur du doubleau de la dernière travée. Le nouveau mur de fond de 1864 a définitivement oblitéré l'ensemble, lui donnant une homogénéité factice qu'il n'avait pas précédemment (fig.5). On ne décrira pas cette réalisation de 1864, réalisée à l'économie, ce qui lui vaut de respecter pleinement, avant la lettre, la charte de Venise : toutes les maçonneries de la restauration pourraient être démontées sans dommage pour les structures. Au demeurant, pas plus qu'à la nef, l'on ne termina le chantier de sculpture, puisque les bases et les chapiteaux de l'arcade inférieure furent laissés épannelés, à l'exception de l'un d'entre eux.

L'aspect d'avant 1864 est encore appréhendable, avec de l'imagination, au deuxième étage du clocher, dans l'intervalle situé entre le mur diaphragme à arcades de 1864 et la face est du clocher, au-dessus de la voûte de

la tribune de l'orgue réalisée en 1864, et juste au-dessous du berceau bombé de la travée de raccord.

L'unique escalier en vis de l'église était donc ménagé derrière le demi pilier est de la nef, mordant légèrement sur les contreforts de l'angle nord-est du clocher. Sa porte, située latéralement dans la travée de raccord, eût été masquée par le mur diaphragme de 1864 si les restaurateurs n'avaient pas créé, à l'extrémité du mur, un passage coudé sous un simple linteau de bois afin de laisser libre l'accès à la porte - la même solution de fortune fut adoptée pour l'accès à la tribune de l'orgue.

Les portes d'accès à la vis sont simplement rectangulaires, sans chanfrein ; celle du rez-de-chaussée est bordée par une plinthe moulurée qui garantit l'authenticité de l'ouverture. L'escalier lui-même est une vis à voûte hélicoïdale portant les marches, disposition qui permet de le situer chronologiquement dans le premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle au plus tard, avec une préférence pour la première décennie comme terminus. À l'exception de sa voûte réalisée en béton de mortier, les murs sont nus et dépourvus d'enduit.

L'escalier était éclairé, à partir de la deuxième révolution seulement, par des fentes de jour très évasées ; la première et la seconde ont été bouchées par la construction du logement du concierge, au nord du clo-

cher. À 6 m environ au-dessus du sol de la nef, une porte ancienne s'ouvre vers la tribune, quelques marches escaladant l'extrados de la première voûte de 1864 pour rejoindre l'orgue ; cette porte se situe à près de 1,60 m au-dessous du sol intérieur du clocher, ce qui prouve que dès le Moyen Âge existait un dispositif comprenant un emmarchement, pour la relier à l'étage de la chapelle épiscopale.

De retour dans l'escalier, quelques marches mènent à la porte conduisant aux combles du bas-côté nord. À 12,5 m au-dessus du sol de la nef, la vis maçonnée laisse place à une vis de bois, qui finalement s'arrête à 14,80 m alors qu'extérieurement, la cage carrée prend un plan polygonal par le moyen de pans coupés à ses angles. Sur le dernier palier, une porte donnait sur un escalier escaladant la voûte en berceau de la travée de raccord, pour gagner la porte contemporaine percée au deuxième étage du clocher. Vers l'est, on accède aux combles, sur l'extrados des voûtes ; c'est à ce niveau seulement qu'on peut voir encore les dispositions originelles de la tour Manassès, avec son gros contrefort nord-est. La charpente, assez sommaire dans sa structure, date de la restauration postérieure aux destructions de 1562 et 1567 - elle était achevée en 1576 - ; elle a subi d'importantes déformations par le fléchissement des entrants de ses fermes, et a été restaurée à plusieurs reprises.

## SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

### Sources manuscrites

Binet - Dialogues

Jacques Binet, *Trois colloques sur l'antiquité de Meung-sur-Loire*, suivis de *Trois dialogues sur l'antiquité de Meung-sur-Loire*, suivis de *Response à la demande que l'on m'a faite sur un passage des Annales de Me Nicole Gilles, ouquel est escript que le roy Loys le Gros donna à Philippe son lière bastard la seigneurie de Meung-sur-Loire*, datés du 26 juin 1579, BnF, fr. 5408 (une copie de la *Response* et fragment d'un dialogue à la bibliothèque de l'Arsenal, ms. 3942).

Le manuscrit du chanoine Jacques Binet, chantre du chapitre Saint-Liphard, terminé le 26 juin 1579, est un très curieux ensemble où l'auteur expose son analyse historique de la fondation et du développement de la ville de Meung jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle. Il fait usage d'un remarquable discernement et d'une clairvoyance exceptionnelle pour son interprétation des sources et leur utilisation.

Cart.chap. St-Liphard I

*Cartulaire du chapitre Saint-Saint-Liphard de Meung-sur-Loire*, Archives départementales du Loiret, G130 (2M1539) (copie de Polluche au XVIII<sup>e</sup> siècle)

Cart.chap. St-Liphard II

*Extraits de chartes du cartulaire du chapitre Saint-Liphard de Meung*, BnF, Collection Baluze, t.78, fol.162-192.

*Notitia seu series dignitatum*

*Notitia seu series dignitatum et canonicorum ecclesie Magdunensis* : notice rédigée vers 1740 par un chanoine anonyme à la fin du Martyrologe de Saint-Liphard, et complété jusqu'à la Révolution, conservé aux Archives départementales du Loiret, G 132. Ce manuscrit a été utilisé par le chanoine Foucher.

Foucher - Saint-Liphard

Abbé Foucher, *Saint-Liphard*, manuscrit écrit après 1882, conservé aux Archives municipales de Meung, 7J 18 (voir ci-dessous)

### Sources conservées à Meung-sur-Loire

Arch.mun.Meung : Archives municipales de Meung, série 7J

7J 1. « Conseil de Fabrique : délibérations (registre). 1803-1896 »

7J 3. « Comptabilité de la Fabrique : livre-journal (registre), 1805-1906 »

7J 16. « Collégiale Saint-Liphard ». Dossier comprenant des pièces diverses sur les travaux menés à l'église

(en particulier devis, factures et reçus concernant les travaux de 1860-64, de 1949 ; articles de presse concernant la restauration du clocher en 1969 ; article concernant la restauration de 1985)

7J 18. « Saint-Liphard et établissements religieux ». Dossier contenant des pièces historiques diverses sur l'église de Saint-Liphard. Ce dossier contient en particulier un livre manuscrit de l'abbé Foucher sur la vie de saint Liphard, et sur l'histoire de l'église collégiale. Ce prêtre a été curé de Meung à partir de 1865, puis chanoine honoraire d'Orléans. Érudit magdunois, membre résidant de la Société archéologique et historique de l'Orléanais, il avait, semble-t-il, amassé une considérable documentation sur l'histoire de la ville : Auguste Longnon le consulta pour son livre *Etude biographique sur François Villon*, paru en 1877 (voir p.89). Il décéda en 1896, et son hommage fut déclamé en la cathédrale par l'abbé Bellet (*Bulletin de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.XI, n°157, p.197-188. Marcel Charoy le cite dans son livre (Charoy 1908, p.260), en regrettant que ses archives demeurent cachées aux mains de ses héritiers. Or il n'en était rien, car l'abbé Foucher a lui-même brûlé toutes ses archives, à

l'exception d'un livre manuscrit consacré à l'histoire de saint Liphard, et de deux plans également manuscrits, conservés tous deux dans les archives communales (voir ci-après, 7J 20). Voici ce qu'il écrivait dans une petite note placée en exergue de son livre manuscrit : « Nota : Ne point chercher mon Histoire de Meung. Convaincu que je ne pourrais jamais combler certaines lacunes et que, par conséquent, je ne pourrais jamais faire quelque chose de complet, j'ai brûlé tout ce que j'avais rédigé sur ce sujet. Alex Foucher ».

Ce dossier comprend également, parmi d'autres, le texte manuscrit de la description de l'église par le vicaire Doucheny, établi le 19 août 1845 pour la présentation de l'église à un comité non précisé.

7J 20. « Histoire : plans de la ville, 17<sup>ème</sup>-18<sup>ème</sup> s. ». Ces deux plans non signés sur calque de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (mal datés par le titre de l'inventaire des archives), sont de façon certaine des dessins autographes de l'abbé Foucher. Tous deux sont des restitutions, faites par l'abbé, de la topographie de la ville sous l'Ancien Régime ; l'un donne une vue générale de la ville incluant ses faubourgs jusqu'au pont, l'autre une vue de l'intérieur de la ville. Ils ont été heureusement publiés dans le livre collectif *Meung-sur-Loire. La belle histoire*, p.47 et 66, mais, de façon très regrettable, les légendes qui sont fournies sont totalement fantaisistes (pour la vue générale : « plan de la ville au XIV<sup>e</sup> siècle avec ses chapelles », et pour la vue intérieure : « plan présumé de Meung en 1600 »). La qualité de l'érudition de l'abbé Foucher permet de considérer les localisations topographiques comme fiables - nous l'avons vérifié à de multiples reprises. Néanmoins, on ne doit en aucun cas considérer ces plans comme des copies de documents originaux, ce qui est malheureusement trop souvent le cas ; en particulier, les figurations d'éléments comme les tours, tourelles, barbacanes et autres fortifications sont de pures inventions...

#### Arch. HD-Léproserie

Les archives anciennes de l'Hôtel-Dieu et de la léproserie Saint-Lazare, fusionnés depuis 1667, étaient conservées jusqu'en 2013 dans une cave de la maison de retraite Le Champgarnier à Meung. Nous avons pu les consulter librement sur les lieux ; après cette consultation, et sur notre recommandation, un transfert vers les archives municipales de Meung a été envisagé.

#### Sources publiées

##### Acta Sanctorum

*Acta Sanctorum - Iunii*, éd. Jean Carnandet, Paris-Rome, Victor Palmé, 1867

##### Actes Charles le Chauve

*Recueil des actes de Charles [III] le Chauve, roi de France*, éd. Arthur Giry, Maurice Prou, Paris, Imprimerie nationale, t.I 1943, t.II 1952.1908.

##### Capitularia Episcoporum

*Capitularia Episcoporum*, pars I, MGH, éd. Peter Brommer, Hanovre, Hahn, 1984.

##### Cart. Ste-Croix

*Cartulaire de Sainte-Croix d'Orléans*, éd. Joseph Thillier et Eugène Jarry, *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.30, 1906.

##### Catal.arch. Joursanvault

*Catalogue analytique des archives de M.le Baron de Joursanvault*, Paris, J.Techener, 2 vol. 1838.

##### Chroniques d'Anjou et d'Amboise

*Chroniques des comtes d'Anjou et des seigneurs d'Amboise*, éd. Louis Halphen et René Poupardin, Paris, Picard, 1913.

##### Documents concernant le Poitou

« Recueil des documents concernant le Poitou contenus dans les registres de la chancellerie de France, vol.6 », publiés par Paul Guérin, *Archives Historiques du Poitou*, t.XXIV, Poitiers, 1893.

##### Documents inédits sur l'Orléanais

A. Dupré, « Documents inédits sur l'Orléanais », *Mémoires de la société historique et archéologique de l'Orléanais*, p.379-427.

##### Documents orléanais

Lucien Auvray, « Documents orléanais du XII<sup>e</sup> et du XIII<sup>e</sup> siècle. Extraits. Formulaire de Bernard de Meung », *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.XXIII, 1892.

##### Formulæ

*Formulæ Merovingi et Karoli Aevi*, MGH Legum, sect.V, éd. Karl Zeuner, Hanovre, Hahn, 1882-86.

##### Gestes évêques Auxerre

*Les Gestes des évêques d'Auxerre*, dir. Michel Sot, éd. Guy Lobrichon et Monique Goulet, trad. Pierre Bonnerue et alii, Paris, Les-Belles-Lettres, 2 vol. 2002-2006

##### Itinéraire de Philippe le Bel

Élisabeth Lalou, Robert Fawtier, François Paillard, *Itinéraire de Philippe [IV] le Bel (1285-1314)*, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2007.

##### Vie de Louis VI le Gros

Suger, *Vie de Louis VI le Gros*, éd. Henri Waquet, Paris, 1929.

#### Bibliographie

##### Baratin 1991

Jean-François Baratin, J. Vilpoux, *Meung-sur-Loire (Loiret). Église Saint-Liphard / Tour Manassés de Garlande. Rapport de sondage. N° de site : 45-203-023-1991*, Ministère de la Culture et de la Communication, Direction Régionale des Affaires Culturelles, Service Régional de l'Archéologie, 1991.

##### Baratte-Bévilard 1978

Sophie Baratte-Bévilard, « La sculpture monumentale de la Madeleine de Châteaudun », *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et*

*scientifiques*, nouvelle série, t.8, 1972, p.105-125.

##### Belouet 1931

E. Belouet, « Les derniers jours de la paroisse Saint-Pierre de Meung-sur-Loire », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.XXI, n°230, 1931, p.490-505.

##### Bimbenet 1863

Eugène Bimbenet, « Justice du chapitre de Sainte-Croix (d'Orléans) », dans *Mémoires de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.6, 1863, p.110-160.

##### Bryan - Georges 2002

Simon Bryant, Patrice Georges, « La topographie funéraire de Meung-sur-Loire (Loiret) de l'Antiquité à l'époque moderne », dans *Revue Archéologique du Loiret*, n°27, 2002, p.9-17.

##### Charoy 1908

Marcel Charoy, *Étude historique sur le château de Meung-sur-Loire*, Orléans, 1908.

##### Cheneseau 1921

Chanoine Georges Cheneseau, *Sainte-Croix-d'Orléans. Histoire d'une cathédrale gothique réédifiée par les Bourbons. 1599-1829*, Paris, Éd. Champion, 1921, 2 vol. et atlas.

##### Cheneseau 1931-1

Chanoine Georges Cheneseau, « Les vestiges d'une galerie de circulation dans l'église de Meung-sur-Loire », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t.XXI, n°230, 1931, p.559-565.

##### Cheneseau 1931-2

Chanoine Georges Cheneseau, « L'église Saint-Euverte », *Congrès archéologique de France*, 93<sup>e</sup> session (Orléans-1930), 1931, p.78-111.

##### Contant 1975

Abbé Jean Contant, *Meung-sur-Loire (Loiret). Son histoire - Sa légende*, Gien, 1975.

##### Cuissard 1904

Charles Cuissard, « Les chanoines et les dignitaires de la cathédrale d'Orléans d'après les nécrologes manuscrits de Sainte-Croix », *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*, 1904, p.59-257.

##### Deléhouzée - Westerman 2011

Laurent Deléhouzée, Jeroen Westerman, « Tournai, cathédrale Notre-Dame aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles », *Congrès archéologique 2011. Lille, Le Nord et Tournai*, Paris, Société française d'archéologie, 2013, p.1-24.

##### Depreux 1994

Philippe Depreux, « Le comte Matfrid d'Orléans (av. 815-836) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, 1994, p.331-374.

##### Deshoulières 1931

François Deshoulières, « Église de Bellegarde », *Congrès archéologique de France*, 93<sup>e</sup> session (Orléans-1930), 1931, p.178-183.

- Doguet 1981  
Armelle Doguet, *D'après les minutes notariales : Recherches sur la vie municipale et la société urbaine à Meung-sur-Loire au début du XV<sup>e</sup> siècle*, Mémoire de Maîtrise réalisé en 1980-1981 à l'Université Paris [IV] sous la direction de M. J. Heers, déposé à la Médiathèque d'Orléans et aux Archives départementales du Loiret.
- Dubois 1818  
Abbé Dubois, *Notice historique et description de l'église cathédrale de Sainte-Croix d'Orléans*, Orléans, Darnault-Morant, 1818.
- Duchâteau 1888  
Abbé Duchâteau, *Histoire du diocèse d'Orléans depuis son origine jusqu'à nos jours*, Orléans, H. Herluison, G. Séjourné, 1888.
- Dufour 1997  
Jean Dufour, « Étienne de Garlande », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 1997, p.39-53.
- Gallet 1997  
Yves Gallet, « La postérité du chœur de Notre-Dame de Melun », *Monuments et Sites de Seine-et-Marne*, n°28, 1997, p.4-20.
- Gauthier 1943  
R. Gauthier, « Voie antique de Meung-sur-Loire à Chartres », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, t.XXIV, n°243, 1943, p.491-495.
- Guyon 1647  
Symphorien Guyon, *Histoire de l'église et diocèse, ville et université d'Orléans*, Orléans, Maria Paris, 1647.
- Henriet 1976  
Jacques Henriet, « Le chœur de Saint-Mathurin de Larchant et Notre-Dame de Paris », *Bulletin Monumental*, t.134, 1976, p.289-307.
- Henriet 1982  
Jacques Henriet, « La cathédrale Saint-Étienne de Sens : le parti du premier maître et les campagnes du XII<sup>e</sup> siècle », *Bulletin Monumental*, t.140, 1982, p.81-173.
- Henriet 1983  
Jacques Henriet, « Saint-Lucien de Beauvais, mythe ou réalité », *Bulletin Monumental*, t.141, 1983, p.273-294.
- Jarry 1891  
Louis Jarry, *Les Ligueurs d'Orléans à Meung et Châteaudun, réimpression du discours de 1590*, Orléans, 1891 (tiré à 30 exemplaires ; deux exemplaires aux Archives départementales du Loiret, Br 851 a et b).
- Juin 2002  
Florence Juin, « Les tours occidentales des églises romanes en Orléanais », *Bulletin de la Société Archéologique et Historique de l'Orléanais*, n°133, 2002, p.3-34.
- Lefèvre-Pontalis - Jarry 1905  
Eugène Lefèvre-Pontalis, Eugène Jarry, « La cathédrale romane d'Orléans », *Mémoires de la société archéologique et historique de l'Orléanais*, t.29, 1905, p.305-356.
- Le Maire 1648  
François Le Maire, *Histoire et antiquité de la ville et duché d'Orléans, ensemble le tome ecclésiastique*, 2<sup>e</sup> éd., Orléans, Maria Paris, 1648.
- Les voies antiques de Meung*  
Société archéologique de Meung-sur-Loire, *Les voies antiques de la région de Meung-sur-Loire*, Catalogue de l'exposition à l'office de tourisme de Meung-sur-Loire, du 8 au 20 novembre 1999.
- Luchaire 1890  
Achille Luchaire, *Louis VI le Gros. Annales de sa vie et de son règne (1081-1137)*, Paris, 1890.
- Mataouchek-Lallet 2000  
Victorine Mataouchek, Carole Lallet, *La Tour Manassès de Garlande. Expertise archéologique du bâti. Surveillance archéologique des travaux de restauration*, AFAN - SRA Centre, Orléans, juillet 2000.
- Merlet 1857  
Lucien Merlet, « Procès pour la possession du comté de Bigorre (1254-1503), Bibliothèque de l'école des chartes, 1857, t.19, p.305-324.
- Mesqui 2014  
Jean Mesqui, « L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande à Meung-sur-Loire », *Bulletin Monumental*, t.172, 2015, p.3-46.
- Mesqui 2015  
Jean Mesqui, « La famille de Meung et ses alliances. Un lignage orléanais du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle », *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, à paraître.
- Michel 1902  
Edmond Michel, *Histoire de la ville de Brie-Comte-Robert*, Paris, Dujarric, 1902.
- Millière 1999  
Jérôme Millière, « Les fouilles de la fontaine Saint-Liphard. Meung-sur-Loire (Loiret) », *Revue Archéologique du Loiret*, n°24, 1999, p.85-89.
- Millière 2007-2008  
Jérôme Millière, « Les voies antiques de la région de Meung-sur-Loire », *Revue Archéologique du Loiret*, n°32, 2007-2008, p.109-121.
- Mirot 1913  
Léon Mirot, *Les d'Orgemont, leur origine, leur fortune, le Boîteux d'Orgemont*, Paris, Honoré Champion, 1913.
- Outardel 1931  
George Outardel, « Église Saint-Valérien de Châteaudun », *Congrès archéologique de France*, 93<sup>e</sup> session (Orléans-1930), 1931, p.460-466.
- De Pibrac 1866  
Comte de Pibrac, « Découverte de la sépulture de saint Lyphard, magistrat orléanais du VI<sup>e</sup> siècle », *Mémoires lus à la Sorbonne dans les séances extraordinaires du Comité impérial des travaux historiques et des sociétés savantes tenues les 4, 5 et 6 avril 1866*. *Archéologie*, Paris, 1867, p.205-215.
- Plagnieux 1999  
Philippe Plagnieux, "La Madeleine de Châteaudun. La nef du milieu du XII<sup>e</sup> siècle : l'échec d'une architecture gothique réalisée par un maître d'œuvre issu du monde roman", F. Joubert et D. Sandron (dirs), *Pierre, lumière, couleur. Études d'histoire de l'art du Moyen Âge en l'honneur d'Anne Prache*, Paris, 1999, p. 39-50.
- Plagnieux 2000  
Philippe Plagnieux, "L'abbatiale de Saint-Germain-des-Prés. Les débuts de l'architecture gothique", *Bulletin Monumental*, t.158, 2000, p.5-86.
- Portalis-Beraldi 1880  
Baron Roger Portalis, Henri Beraldi, *Les graveurs du dix-huitième siècle*, Paris, Damascène Morgand et Charles Fatout, 1<sup>er</sup> vol., 1880.
- Ruble 1881-86  
Baron Alphonse de Ruble, *Antoine de Bourbon et Jeanne d'Albret*, Paris, Adolphe Labitte, 4 vol. 1881-1886.
- Sandron 1998  
Dany Sandron, *La cathédrale de Soissons*, Paris, Picard, 1998.
- Seymour 1975  
Charles Seymour, *La cathédrale Notre-Dame de Noyon au XII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Arts et métiers graphiques, 1975.
- Soyer 1971  
Jacques Soyer, *Les voies antiques de l'Orléanais* (Civitas aurelianorum), Orléans, Société Archéologique et Historique de l'Orléanais, 1971.
- Soyer 1979  
Jacques Soyer, *Les noms de lieux du Loiret*, Roanne, Horvath, 1979 (réédition des articles successifs publiés dans le *Bulletin de la SAHO*).
- Vallery-Radot 1931  
Jean Vallery-Radot, "Meung-sur-Loire. L'église Saint-Liphard et la tour Manassès de Garlande", *Congrès Archéologique de France*, 93<sup>e</sup> session (Orléans-1930), 1931, p.278-301.
- Vergnolle 2007  
Éliane Vergnolle, "L'ancienne collégiale Notre-Dame de Beaugency. Les campagnes romanes", *Bulletin Monumental*, t.165, 2007, p.71-90.
- Vergnolle 2013  
Éliane Vergnolle, "Création artistique et spiritualité à Saint-Benoît-sur-Loire. La nef de l'abbatiale (vers 1160-1207)", *Bulletin Monumental*, t.171, 2013, p.1-37.



